ADMINISTRATION — REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél: Rideau 514.

6, rue Langevin, Hull
Tél: Sherwood 2925.

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
AVERSES LEGERES

MAXIMUM HIER	60
MINIMUM (NUIT)	42
A 8 H. CE MATIN	48

22e Année No 114 — OTTAWA JEUDI 17 MAI 1934 — Le numéro 2 sous

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES LE 19 JUIN

La campagne dans Ontario va prendre plus d'importance

Henry annonce la date. Hepburn se retire du parlement fédéral.

LES CANDIDATS

La position des partis à la dissolution. Un coup d'oeil en arrière

(Presse Canadienne)

TORONTO, 17. — Les hommes qui dirigent les partis politiques d'Ontario préparent aujourd'hui leurs programmes pour la campagne électorale et comptent les jours avant le scrutin qui décidera qui gouvernera la province d'Ontario pour un autre terme de quatre ans. Le premier ministre George S. Henry a fort activé l'intensité de la campagne déjà commencée quand il a annoncé hier que le vote aurait lieu le 19 juin, soit plus tôt que toutes les prévisions.

L'annonce de la date des élections a été reçue avec joie par Mitchell F. Hepburn, le chef libéral ontarien, qui a annoncé immédiatement qu'il démissionnerait comme député de Elgin Est afin de vouer tout son temps à la campagne électorale. Il déclara que non seulement qu'il s'attendait à ajouter d'autres députés au 15 partisans qu'il a déjà à la législature, mais que le gouvernement de la province mettrait fin au "gouvernement tory réactionnaire dirigé par le premier ministre Henry".

Henry n'a pas encore publié son manifeste

Le premier ministre Georges S. Henry, qui avait 84 partisans dans le gouvernement qui a été dissous, hier soir, par un arrêté ministériel du lieutenant gouverneur, a fixé le 12 juin comme date de la mise en nomination et les 16 et 18 juin comme les dates de ceux qui seront obligés de voter d'avance. Il n'a

(suite à la 5e page)

LES NOUVELLES RELIGIEUSES

Il quitte le Canada.

QUEBEC, 17. — Le R. P. Ferdinand, O. F. M., récemment nommé visiteur pour la Province d'Aquitaine, quittera le Canada pour l'Europe, le samedi, 26 mai prochain.

* * *

Visite pastorale.

TROIS-RIVIERES, 17. — Le R. P. Bertrand, O. F. M., de l'Alverne, est arrivé ici pour accompagner l'évêque du diocèse dans sa visite pastorale. .

* * *

Journée du bon journal.

SILLLERY, Qué., 17. — Une journée de Presse Catholique a eu lieu dimanche, à Sillery, M. l'abbé A. Laliberté, de l'"Action catholique" a prêché aux messes. M. l'abbé Philibert Goulet, vicaire, a insisté sur l'importance du bon journal.

* * *

Deux anniversaires.

ST-THYACINTHE, Qué., 17. — Il y aura dix ans mardi prochain, 22 mai, que S. E. Mgr Fabien-Noel Decelles est évêque de St-Hyacinthe. Il succéda alors à S. E. Mgr Alexis-Xyste Bernard, décédé en 1923, et devenait septième évêque du diocèse de St-Hyacinthe. Mgr Decelles célébrera aussi le même jour le 84ième anniversaire de sa naissance.

* * *

Oeuvre d'art ruinée.

QUEBEC, 17. — Un des plus beaux calvaires sculptés sur bois de la région de Québec, a été emporté par une bourrasque de vent en fin de semaine, à Beauport. Ce calvaire était situé sur la route Québec-Ste-Anne de Beaupré. Il était l'oeuvre du sculpteur sur bois, François Jobin, décédé il y a quelques années à Ste-Anne de Beaupré, et qui avait acquis une grande réputation par ses oeuvres de statuaire.

* * *

Distingué religieux à Québec.

QUEBEC, 17.— Le T. R. P. Christien Janssen, supérieur général des Missionnaires du Sacré-Coeur, est attendu sous peu à Québec, pour y faire sa première visite aux maisons d'éducation de son ordre. Le Père Janssen était élu supérieur général au Chapitre de Rome en septembre 1932. Les missionnaires du Sacré-Coeur comptent dans la province de Québec quatre maisons et une soixantaine de religieux. La province Canado-Américaine compte six maisons avec un total de 112 religieux, dont 36 prêtres.

(suite à la 3e page)

SALAIRES DE MISÈRE DANS L'INDUSTRIE

On attaque l'industrie de la mise en conserve de Québec sous ce rapport.

AU COMITE STEVENS

Une attaque a été faite ce matin, au comité Stevens qui fait enquête sur l'écart des prix, contre l'industrie de la mise en conserve de Québec qui emploie les gens à des salaires de crève faim. M. Robinson, représentant des associations de producteurs de fruits et de légumes d'Ontario, s'est fait l'écho des producteurs de la Colombie canadienne, en disant que la main-d'oeuvre dans la province de Québec est louée à des salaires inférieurs et que la population québécoise accepte de travailler pour des gages de misère.

Le témoin a exposé les griefs et les demandes des producteurs de fruits et de légumes non seulement d'Ontario mais des autres provinces. Il a exposé, d'une façon générale, les méthodes des metteurs en conserve et des chaines de magasins. Il sera suivi de plusieurs autres témoins qui reprendront, par le détail, le contenu du mémoire dont il a donné lecture au comité.

Au début de la séance, M. Hughes gérant de la maison Grothé de Montréal, fabricant de cigares et de cigarettes, et M. G. Munich, président de la compagnie Benson and Hedges, également fabricant de cigares et de cigarettes de Montréal, ont tous deux réfutés les avancés de M. Stafford, vice-président de l'Impérial Tobacco Company, au sujet des mauvaises pratiques commerciales employées par l'Imperial, pour le moment, l'enquête sur le tabac est terminée. Le comité étudiera à huis-clos ce qu'il reste à faire à son propos et décidera s'il y a lieu de retenir les services des enquêteurs spéciaux pour étudier certains cas particuliers.

(suite à la 9e page)

PICCARD FERA UNE ENVOLÉE

Il fait construire un ballon pour une envolée dans la stratosphère.

(Presse Canadienne)

THAMESVILLE, Ont., 17. — Le professeur Jean Piccard est aujourd'hui à Détroit, se préparant à une envolée dans la stratosphère, dans un ballon qui sera piloté par sa femme. Le ballon est actuellement en construction, et Piccard espère partir de Dearborn, Michigan, d'ici à deux mois environ. Mme Jeannette Piccard a fait hier une envolée expérimentale avec son mari et E. J. Hill, un Belge, et elle entend en faire d'autres afin d'obtenir un permis.

L'envolée d'hier s'est faite de Dearborn et s'est terminée sur la ferme de Mme D. Bevancy, près d'ici. Le professeur Piccard en est très satisfait.

Le ballon sera construit de telle sorte, qu'il ne sera pas nécessaire de déplacer les apapreils scientifiques qui seront employés pour l'étude des rayons cosmiques. Les appareils resteront dans la gondole.

Une sentence intéressante

MAINZ, Allemagne, 17.— Les tribunaux nazistes ont invité aujourd'hui une paysanne de pratiquer la méthode Coué d'auto-suggestion, qui veut que "chaque jour et de toute façon, les choses en Allemagne naziste aillent de mieux en mieux.

La femme a été acousée d'avoir déclaré publiquement que les conditions ne s'amélioreraient jamais en Allemagne. Elle fut condamnée à faire une apparition quotidienne en public, sur le seuil de l'hôtel de ville, pendant trois semaines et de déclarer à chaque fois que: "les conditions sont beaucoup meilleures et qu'elles vont encore s'améliorant."

Interdit sur les armes proposé par la Grande-Bretagne

LE PREMIER MINISTRE

L'HON. G. S. HENRY, premier ministre de la province d'Ontario, a annoncé hier que les élections générales ontariennes auraient lieu le 19 juin. Il a annoncé en même temps la dissolution de la législature.

CONFÉRENCE IMPÉRIALE POUR 1935?

Le gouvernement anglais s'entendrait sous peu là-dessus avec les dominions

BONNE OCCASION

(Presse Canadienne)

LONDRES, 17.—On croit que le gouvernement du Royaume-Uni communiquera sous peu avec les gouvernements des dominions au sujet d'une conférence impériale possible pour l'an prochain. Les questions économiques seront sans doute les principales qui seront discutées à cette conférence. Les clauses relatives aux produits laitiers, contenues dans les accords d'Ottawa, seront abrogées l'an prochain, et les pactes eux-mêmes expireront en 1937.

L'an prochain, le Roi célébrera le 25e anniversaire de son avènement au trône, et les chefs d'Etat des dominions se rendront sans doute à Londres pour présenter leurs hommages à Sa Majesté. Il serait alors facile de tenir une conférence impériale.

L'OBSTACLE À LA SÉCURITÉ

C'est l'esprit de nationalisme égoiste, dit Sir John Simon.

LONDRES, 17.—Le plus grand obstacle à la sécurité internationale, c'est l'esprit d'étroitesse et de nationalisme égoiste, qui refuse de payer le prix auquel peuvent être obtenues la sécurité et le relèvement, a déclaré hier Sir John Simon en chambre des communes. On lui demanda si le gouvernement avait l'intention de faire connaitre au public les récentes conversations avec le général von Ribbentrop, spécialiste allemand en armements. Si John répondit que rien n'avait été fait en ce sens, et il ajouta: Malgré les pactes solennels par lesquels on a renoncé à la guerre comme instrument de politique nationale, le danger de la guerre n'est nullement disparu. Ce qu'il faut au monde, c'est le sens de la sécurité, et nous sommes convaincus que cela est incompatible avec les armements actuels.

MOSCOU, 17.—On nie officiellement aujourd'hui que des gardiens de frontières russes aient fait feu directement sur un vapeur dans lequel, disent des nouvelles japonaises, un soldat de Mandchoukouo fut tué et un autre blessé le 12 mai.

MOUVEMENTS MARITIMES

ARRIVES

Navires	A	De
Bremen	Brême	N.-York
Washington	Havre	N.-York
Manhattan	New-York (17)	Hambourg
Conte Di Savoia,	Gibraltar (17)	New-York
General Gassouin	New-York	Rouen
Montreal Maru	Yokohama (15)	Vancouver
Hakushika Maru	Yokohama (15)	Seattle

DEPARTS

Navires	De	Pour
Ile de France	Havre	N.-York
Pres. Roosevelt	Hambourg	N.-York
Montcalm	Southampton (16)	Montréal
Rex	Gênes (17)	N.-York
Bergensfjord	Bergen (17)	N.-York
Deutschland	N.-York (17)	Hambourg
Beaverdale	Anvers (16)	Montréal

COURRIER D'OUTRE-MER

Sur le "Duchess of Bedford", via Montréal, fermé à 4 h. a.m., vendredi, 18 mai.

Sur l'"Aquitania" via New-York, fermé à 3 h. 05 a.m., vendredi, 18 mai.

Sur le "Pennland" via Halifax, à 3 h. 05 p.m., vendredi, 18 mai.

300e ANNIVERSAIRE DU DRAME DE LA PASSION

On célèbre cette année cet anniversaire par une représentation à Oberammergau.

(Presse Associée)

OBERAMMERGAU, Allemagne, 17.—Des journalistes et d'autres invités spéciaux ont assisté aujourd'hui à la représentation de la Passion en cet endroit. L'année 1934 marque le 300ème anniversaire de la représentation de ce drame. A huit heures du matin, les acteurs étaient en scène. Il ne faut pas moins de huit heures pour interpréter ce drame.

Alois Lang figure encore dans le rôle du Christ, et son interprétation a été jugée encore meilleure que par les années passées. Quelques changements techniques de peu d'importance ont été apportés. Le drame est divisé en 15 actes et 65 scènes. Il y a aussi de nombreux tableaux vivants.

800 PERSONNES À L'ASSEMBLÉE DE BÉLANGER

Le candidat libéral officiel dans Prescott, parle hier soir à Hawkesbury.

LA REUNION.

(Spécial au Droit)

HAWKESBURY, Ont., 17. — M. Aurélien Bélanger, candidat officiel du parti libéral, dans le comté de Prescott, et qui fait la lutte au Dr L.-P. Beaudoin, conservateur, et à M. Louis Auger, qui se réclâme lui aussi du parti libéral, a tenu une assemblée, ici, hier soir, qui réunissait quelque 800 personnes dans le sous-sol de l'église.

Le meeting était convoqué par l'organisation locale de M. Bélanger, mais M. Auger envahit la salle au commencement de l'assemblée, avec un groupe de partisans à qui il demanda à plusieurs reprises de manifester.

M. Bélanger fut retardé en route et lorsqu'il arriva, l'assemblée était commencée, et M. Bertrand, député fédéral de Prescott, avait déjà eu maille à partir avec M. Auger qui ne voulait pas laisser commencer l'assemblée sans qu'on accepte ses conditions.

Tout en protestant du procédé et de la manière de M. Auger qui "osait poser ses conditions dans une assemblée convoquée par lui (M. Bélanger), et où, selon la meilleure tradition de la politique canadienne, il avait le droit de venir exposer ses vues et parler de politique provinciale, sans intervention de M. Auger et d'une poignée de partisans," M. Bélanger consentit à ce que M. Auger portât la parole.

M. Auger en profita pour demander à l'assemblée d'adopter une ré-

Suite à la 10e page

Le tourisme en Nouv.-Ecosse

HALIFAX, 17.—M. A. J. Campbell, directeur provincial de l'information, a déclare aujourd'hui que les demandes de renseignements de la part de touristes qui désirent visiter la Nouvelle Ecosse cette année, sont d'environ 25 pour cent plus nombreuses que celles de l'an dernier à pareille date. M. Campbell dit, qu'en raison de l'amélioration des affaires tant au Canada qu'aux Etats-Unis occasionnera une forte augmentation du tourisme. Les demandes de renseignements venant de Québec et d'Ontario sont celles qui ont le plus augmenté.

LEGION RECHUTE

(Presse Canadienne)

TORONTO, 17.—Son Exc. Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto, a subi une légère rechute. Son médecin s'est empressé à son chevet. Bien que Mgr McNeil soit très faible il n'est pas en danger immédiat, dit le médecin.

A HAWKESBURY

M. A. BELANGER candidat officiel libéral pour le comté de Prescott.

ENQUÊTE SUR CET ACCIDENT

Un accident de chemin de fer dans lequel le mécanicien a été tué.

(Presse Canadienne)

KAMSACK, Sask., 17. — On fait enquête sur l'accident survenu ici hier soir à un train du Canadien National, dans lequel le mécanicien G. Symes a été tué. La locomotive dérailla et dégringola d'un remblai de cent pieds à une courbe. J. Clark, chauffeur et R. Smith, serre-frein, ont été grièvement blessés.

On attribue l'accident à un défaut de nivellement à la courbe. La locomotive entrainat dix wagons dans sa chute.

Les habitants dans la panique

LYONS France, 17 — Plusieurs secousses sismiques ont encore ébranlé le département de Drome, aujourd'hui, dans les régions de Pierrelatte et de Vallaurie. De profondes crevasses se sont creusées dans le sol et plusieurs habitations ont été délogées de leurs fondations.

Les habitants, se sont enfuis et ont passé la nuit dernière sous des tentes de peur que leurs maisons ne s'effondrent sur eux. Les autorités militaires voient au confort et à la protection des habitants.

La Russie veut être reconnue

PARIS, 17.— L'Union Soviétique demandera sa recognition de la part de la Suisse avant de songer sérieusement à entrer dans la Société des Nations. C'est ce qu'annonce aujourd'hui, le journal Excelsior dans une dépêche de son correspondant de Genève.

La Russie prétend que la Suisse devrait la reconnaitre, comme l'ont fait la plupart des pays européens.

LA SESSION FEDERALE

KING APPUIERA L'OFFICE DES DÉBOUCHÉS SI L'ON RESPECTE SES PRINCIPES

Le chef libéral demande au gouvernement de revenir aux principes sur lesquels doit reposer toute législation. — Moore et Woodsworth discutent de libéralisme et de liberté.

Par Léopold RICHER

Si le gouvernement est prêt à revenir aux principes sur lesquels doit reposer toute législation, M. Mackenzie King promet de ne pas s'opposer au bill créant un office fédéral d'organisation des marchés pour les produits naturels. Quels sont ces principes? D'après la constitution britannique, il appartient au ministère d'assumer la responsabilité des mesures qu'il met en vigueur par arrêtés ministériels; il faut aussi entourer l'individu d'une protection essentielle; de plus, le parlement doit retenir le contrôle sur la dépense des fonds publics. Le chef de l'opposition libérale a expliqué son attitude en fin de séance, hier après-midi. Il ne veut pas s'opposer — si le gouvernement accède à ses demandes — à une mesure expérimentale. Mais d'autre part, il n'approuve pas une mesure vague et incertaine.

Avant la déclaration de M. King, M. Moore, ancien président de la commission du tarif, et M. J. S. Woodsworth ont discuté longuement de libéralisme et de liberté. D'après M. Woodsworth le parti conservateur fait plus en matière de reformes sociales que le parti libéral n'a jamais fait. De son côté, M. Moore a encore soutenu que le bill s'inspirait de principes socialistes, voire même communistes. — A un autre moment de la séance, M. Sanderson, libéral de Perth-sud, a vainement demandé au ministre de l'Agriculture d'expliquer comment l'office fédéral et les offices provinciaux et locaux se partageront l'administration du projet de loi.

(Suite de la 1ère page)

LE JAPON VA DEMANDER DES DROITS ÉGAUX

Des droits égaux de défense nationale seront demandés à la conférence navale de 1935.

LA PARITE?

(Presse Associée)

YOKOHAMA, Japon, 17. — Le prince Fumimaro Konoye s'est embarqué aujourd'hui pour les Etats-Unis, dans le but de faire savoir aux chefs du gouvernement qu'à la conférence navale de 1935, le Japon demandera des droits égaux pour la défense nationale et l'abandon de la méthode actuelle de proportions dans la limitation navale. Le prince, élu récemment président de la chambre des pairs, s'est embarqué sur le vaisseau Asama Maru, en route pour San Francisco.

Dans une série de réunions du conseil d'Etat, qui seront tenues au cours des prochains mois, on déterminera si les droits égaux consistent à obtenir la parité pour le Japon, ou bien si ce pays se contentera d'occuper un rang égal à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans le domaine maritime. A la conférece de 1935, le Japon rejettera tout accord jugé non propre à faire disparaitre toutes les appréhensions concernant la sécurité de l'empire.

Le Japon a déjà laissé entendre qu'il demandera la parité navale avec ces deux pays à la conférence, et on croit que le prince cherchera à connaitre l'opinion américaine là-dessus.

RÉPARATIONS À CET AÉROPLANE

On répare l'avion de Pond et de Sabelli, qui partiraient pour Rome cette semaine.

(Presse Associée)

ENNIS, libre-Etat d'Irlande, 17. — Le capitaine George Pond et le lieutenant Cesare Sabelli sont impatients du délai apporté aux réparations de leur aéroplane, dans lequel ils ont fait une descente forcée, dans leur tentative d'envolée de New-York à Rome. Les aviateurs sont dans le village de Lahinch, où ils ont été reçus hier soir par la chambre de commerce.

Des mécaniciens ont commencé de réparer la machine, espérant compléter leurs travaux dans une couple de jours, pour permettre aux aviateurs de partir pour Rome avant la fin de la semaine.

Il semble que ce soit le train d'atterrissage du "Léonard de Vinci" qui ait été le plus endommagé. On ne croit pas qu'il soit nécessaire de transporter l'avion au camp de Baldonnel pour compléter les réparations. Sabelli a reçu un message du premier ministre Mussolini d'Italie félicitant les aviateurs de leur exploit. A leur retour, ils passeraient par Dublin où ils feraient des préparatifs pour l'envolée de retour à New-York.

LE MEURTRE DE MME RONDEAU

LA POLICE CONTINUE A FAIRE DES INVESTIGATIONS.

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 17. — Les agents de police continuent à faire des investigations au sujet du meurtre de Mme N. Rondeau (Graziella Viens), dont le corps a été trouvé lundi dans un automobile, avec quatre balles dans la tête. Les agents sont à la recherche d'un des souliers de la victime et du révolver avec lequel aurait été tuée Mme Rondeau.

MONTREAL, 17. — Le capitaine de police J. A. Arsenault devra payer à J. N. Marier cinquante dollars. Le capitaine eut recours à la force pour chasser Marier d'un bureau de votation, le 4 avril 1932, et l'enferma dans une cellule pendant quelques heures sans raison, allègue-t-on. Marier réclamait mille dollars.

CEUX QUI S'EN VONT

(Presse Canadienne)

BUFFALO.— Michael Shea, 76 ans, d'origine canadienne, magnat de théâtres.

CALGARY.— E. Phillips, 52 ans, pionnier des carrières minières du nord et autrefois maire de Battleford-nord, Saskatchewan.

VANCOUVER.— J. Howard, 69 ans, président de la Ross & Howard Iron Works Co., Ltd., de Vancouver.

WEST BRANCH, Iowa.— Mme Brown Carran, 80 ans, qui enseigna à l'ex-président Hoover.

WINNIPEG.— Le magistrat R. M. Noble, 65 ans, qui fut pendant 18 ans magistrat de la cour de police du Manitoba.

CHEF LIBERAL

M. MITCHELL HEPBURN, chef libéral en Ontario, remet aujourd'hui, à l'hon. Mackenzie King, chef libéral federal, sa démission comme député de Elgin-Ouest au parlement féderal.

RÉTABLIR LES PROMOTIONS AU SERVICE CIVIL

M. V.-C. Phelan présente les problèmes des fonctionnaires à l'enquête.

AU COMITE DU S. C.

M. V. C. Phelan, président de la Fédération des employés civils du Canada, a demandé hier après-midi, au comité parlementaire du service civil, que l'on continuât de respecter le système du mérite dans le service. Depuis quelques années on a enlevé de l'opération de la loi du service civil, certains services et certaines positions, et ce fait a causé du malaise dans le fonctionnarisme. Il conviendrait dans l'intérêt de la bonne administration et des fonctionnaires eux-mêmes que l'on respecte le régime du mérite.

M. Phelan a abordé plusieurs questions. Il a demandé notamment que l'on rétablisse le système des promotions, aboli depuis deux ans, et que l'on accorde aux employés promus les salaires auxquelles leur promotion donne droit. La somme que cela implique est insignifiante et cela aura d'heureux effets sur le service en général. M. Phelan a également demandé l'extension de la loi du service civil pour les employés dont les salaires sont fixés à l'heure, à la journée, à la semaine ou au mois. Il a demandé que ces gens puissent bénéficer de la loi des pensions. Il a présenté un mémoire de la part des préposés aux ascenseurs dans les édifices du gouvernement; ces employés demandent surtout qu'on leur adjoigne des surintendants ou de surveillants.

(suite à la 5e page)

Petites Dépêches

Morte de ses brûlures

WINDSOR, Ont., 17. — Mme Ethel Berry, 45 ans, est morte à l'hôpital des brûlures qu'elle s'est faites dimanche en allumant un poêle à gaz.

Inspecteurs demandés

FORT ERIE, Ont., 17. — J.-R. McNeil, inspecteur en chef suppléant d'immigration canadienne, a demandé aux autorités fédérales de nommer au moins deux autres inspecteurs au port de Fort Erié, par suite de l'augmentation des affaires.

Un suicide

TORONTO, 17.—Le jury du coroner qui a fait enquête sur la mort de Wm Fitchett, de Toronto, a constaté que le défunt s'était suicidé. Son corps fut trouvé le 9 mai dans un automobile. On trouva dans la tête de Fitchett un trou de balle de calibre .22 et une carabine près de lui.

Mushanov revient

SOFIA, 17. — L'ancien premier ministre Nicolas Mushanov, dont le cabinet a démissionné au commencement de la semaine, a consenti aujourd'hui à reconstituer son ministère.

C'est à l'invitation du roi Boris que Mushanov a décidé de revenir à la charge.

POUR TERMINER LE DIFFÉREND DE GRAN CHACO

Il est proposé d'interdire l'envoi d'armes et de munitions au Paraguay et à la Bolivie.

DES MESSAGES

On demande aussi aux voisins des deux pays d'empêcher le transport des armes.

LA PAIX D'ABORD

GENEVE, 17. — La Grande-Bretagne demande au monde entier de faire cesser la guerre entre le Paraguay et la Bolivie. Six nations approuvent l'attitude anglaise, et on se demande maintenant ce que feront les Etats-Unis. Anthony Eden, Lord du sceau privé, a demandé au conseil de la Société des Nations d'envoyer immédiatement à 17 gouvernements des câblogrammes leur demandant de cesser d'envoyer des armes et des munitions aux deux pays en guerre. La Grande-Bretagne est appuyée par les représentants de la France, de l'Italie, de l'Espagne, d'Argentine, d'Australie et de Tchécoslovaquie.

(suite à la 3e page)

PAS DE SESSION POUR LE 6 JUIN

L'HON. TASCHEREAU DEMANDE AU MAIRE HOUDE QUELLE DATE SERAIT CONVENABLE

QUEBEC, 17.— En vertu d'un arrêté-du-conseil sanctionné hier, le gouvernement de Québec changera la date de la session spéciale de la législature, qui devait être convoquée pour le 6 juin. Le premier ministre L. A. Taschereau déclara qu'il a écrit au maire Camillien Houde, de Montréal, pour lui demander quelle date conviendrait le mieux pour cette session, qui est convoquée dans le but de réhabiliter les finances de Montréal.

100 acres de lin

SARNIA, Ont., 17. — H. Fraleigh, député de Lambton-est à la législature d'Ontario, a ensemencé cent acres avec une variété de lin spéciale, qui sera vendu au gouvernement du nord de l'Irlande.

(Presse Canadienne)

TORONTO, 17. — La pression est élevée dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, les provinces maritimes et la région à l'ouest de la baie d'Hudson. Une dépression modérée est concentrée dans les provinces de l'ouest et les Etats du nord-ouest, et la pression est basse depuis les grans lacs jusqu'au nord de Québec. Il a plu dans le nord de l'Alberta, en certains endroits d'Ontario, de Québec et de l'est de la Nouvelle-Ecosse. Le mercure a marqué hier 80 à 90 degrés en Saskatchewan.

Pronostics—Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent.—Vents modérés, surtout nuageux aujourd'hui et vendredi, averses légères.

Maximum hier	83
Minimum (nuit)	
A 8 heures ce matin	

Dawson, 42; Aklavik, 30; Fort Simpson, —; Fort Smith, 38; Prince Rupert, 38; Victoria, 48; Kamloops, 46; Jasper, 42; Calgary, 50; Edmonton, 48; Prince Albert, 48; Churchill, 12; Winnipeg, 48; Moosonee, 36; Sault Ste-Marie, 50; London, 52; Toronto, 52; Kingston, 48; OTTAWA, 48; Montréal, 50; Québec, 44; Saint-Jean, 48; Moncton, 43; Halifax, 48; Charlottetown, 48; Détroit, 60; New-York, 58.

L'AUGMENTATION DES ARMEMENTS EN TURQUIE

La Turquie va augmenter son budget à cette fin.

(Presse Canadienne, via Havas)

ANKARA, Turquie, 17. — La Turquie suit l'exemple de certaines puissances européennes, en augmentant son budget pour armements. Le premier ministre Ismet Pacha a déclaré que la situation internationale engageait la Turquie à se préparer. Il ajoute cependant que la Turquie continuera à travailler en vue de la paix et de la sécurité mondiales.

VISITES RARES DU PRINCE DE GALLES AU CANADA

Une remarque de l'hon. Gardiner, dans la campagne électorale de Saskatchewan.

(Presse Canadienne)

PRINCE ALBERT, Sask., 17. — Dans sa campagne électorale en Saskatchewan, l'hon. J.-G. Gardiner, chef libéral, a fait allusion au fait que le prince de Galles n'a pas fait de récente visite au Canada. Dans un discours prononcé ici hier soir, M. Gardiner a fait remarquer que le prince avait l'habitude de visiter régulièrement le Canada, ostensiblement pour se rendre à son ranch en Alberta, mais réellement pour stimuler les relations commerciales entre le Canada et le Royaume-Uni. Il a fait remarquer toutefois que le prince n'était pas venu en Canada depuis l'avènement au pouvoir du premier ministre Bennett, parce qu'il se rendait compte qu'il était inutile d'essayer à accomplir sa mission commerciale.

PAGE FÉMININE

IMPRÉVU

L'imprévu fait beaucoup dans le charme de la vie, mais fait-il le bonheur de la ménagère qui n'a pas été prévoyante? Il est très amusant de garder à déjeuner ou à dîner, l'amie qui vient en passant vous dire bonjour, mais encore faut-il avoir quelque chose d'assez bon à lui offrir, faut-il ne pas se torturer, après avoir fait de bon coeur une pressante invitation, pour savoir ce qu'il reste de bon dans la glacière, comment on s'arrangera bien pour donner un repas présentable.

On suggère, pour n'être jamais prise au dépourvu, de toujours, à l'année, garder sur une tablette très haute de l'armoire, quelques boites de conserves plus précieuses que celles de tous les jours, qui permettront d'agrémenter n'importe quel menu, même de composer un agréable menu de déjeuner, de réveillon ou de souper froid. En supposant qu'au magasin du coin vous aurez un peu de laitue et de persil!

Que faut-il donc garder sur cette tablette? Quelques boites de homard, de crevettes; une belle boite de saumon, de poulet froid, et même, cette économique boite de lapin de la Nouvelle-Zélande . . . Et encore? Les champignons frais sont devenus très abordables comme prix, mais si vous habitez loin du centre, ou si ce n'est pas près de la fin de semaine, vous n'en aurez pas au dernier moment au magasin du coin! Alors, ayez aussi sur cette tablette, une, ou deux petites boites de champignons, les français qui sont très bons, même en conserves. Et des pois fins et des asperges.

Vous feriez bien aussi d'avoir quelques boites de soupe. La soupe aux légumes (en boite), ajoutera de la saveur au restant de bouillon que vous réserviez pour votre repas de famille . . . Si vous ne faites pas vous-même la bonne mayonnaise à l'huile, ayez un pot de bonne mayonnaise toute faite. Et maintenant, nous voici au dessert. Des poires, des ananas, des pêches, des pamplemousses en boite; il faut pouvoir faire à la course une macédoine de fruits, ou cet excellent gâteau renversé où sont délicieusement figées dans du bon sucre caramélisé, les rondelles d'ananas ou de pêches.

En somme, ce sont toujours des amies intimes que l'on garde ainsi à l'improviste. Le repas n'aura pas besoin d'être très chargé. Avec ces provisions, que pourrons-nous faire? Nous aurons une soupe. Nous aurons des olives. (Tiens, j'avais oublié de les mentionner). Bénissons le ciel, si par hasard nous avions aussi du célerie! Aimons-nous bien faire les choses, offrir une entrée? Voici, Madame, des champignons sur, canapé de pain grillé. Ou bien, voici sur les coquilles rapportées de la mer, du homard ou des crevettes au gratin . . . ou en crème. Et notre plat principal, que sera-t-il? Nous aurons le choix d'une blanquette au poulet qui sera du lapin. Nous le dirons après. Au restaurant, on ne le dit pas du tout . . . Ou bien, si vous êtes trop franche pour jouer un tel tour, prenez votre boite de poulet. J'espère que vous l'aurez achetée en vente, car autrement, l'addition du repas montera plus haut, mais pour une ou deux amies très chères, le sacrifice en vaut la peine . . .

En admettant par ailleurs que vous ayez plutôt un bon bifteck, et bien, c'est le bifteck qui sera agrémenté des petits champignons sautés. Dieu que ce sera bon!

Le dessert, nous en avons incidemment parlé tout à l'heure. Ajoutez ensuite du fromage, des biscuits au soda, et du bon café. Comme votre amie sera heureuse d'avoir été si chaleureusement reçue.

Mais j'entends, à présent, les économes murmurer: "Mais il en faut de l'argent, pour ces provisions!"

Eles ont raison. Seulement, toutes ces provisions, vous ne les ferez pas d'un coup. Chaque semaine, achetez quelques boites pour cette réserve. Il y a aussi les occasions dont il faut profiter, qu'il faut choisir. Petit à petit, vous remplirez la tablette spéciale. Et pour qu'elle ne soit jamais vide, chaque semaine vous achèterez quelque chose pour remplacer ce qui aura servi . . .

Est-ce praticable?

JOSETTE.

La silhouette mouvement

Chic conception féminine et de confection facile

Par Helen Williams

Leçon illustrée de confection de robe fournie avec chaque patron.

Les tissus imprimés jouiront d'une grande vogue, parce qu'ils sont gais, pratiques et avenants.

La robe juvénile ci-contre fut faite de crêpe de soie imprimé marine et blanc. La boucle qui finit l'encolure donne une chic touche de lingerie et se présente en organdi blanc zigzagué.

Elle est aussi seyante en teinte bleue tamisée. La soie cravate mouchetée brune et blanche est fascinante.

Le style No 3450 se trouve dans les tailles 14, 16, 18 ans, 36, 38 et 40 pouces de buste. La taille 16 exige 3 1-4 verges d'un tissu de 39 pouces avec 3-8 verges d'un tissu opposition de 35 pouces.

PRIX DU PATRON 20 SOUS

Ne manquez pas de vous procurer un exemplaire du Livre de Modes du printemps! Ce magazine vous intéressera grandement. Vous y verrez les plus ravissanter conceptions des centres mondains. Quarante-huit page de modes et patrons pour tous les âges et corpulences. Envoyez 15 sous et adressez votre commande au Service de Modes au Droit, Ottawa, Ont.

N'oubliez pas de mentionner la taille du patron.

Envoyez des timbres ou de l'argent (argent de préférence).

Prix du livre, 15 sous.

Prix des patrons, 20 sous.

Veuillez, s. v. p., mettre un cercle autour de la taille désirée.

No 3488— Tailles 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 pouces de buste.

Nom

Rue

Ville Province

L'éloge de nappe

On dit que la nappe se meurt, que la nappe est morte, qu'elle cède le pas aux "doilies" à l'anglaise... Mais non, la nappe ne peut ainsi disparaitre et nous devons la sauver.

Certes une table dressée avec des napperons individuels est charmante, mais combien plus belle, plus élégante elle apparait habillée d'une jolie nappe; à déjeuner passe encore, la sécheresse du bois sans voile, mais à dîner, quand les toilettes élégantes s'assemblent en réunion choisie, il semble que quelque chose ait été oublié si la table n'est pas nappée, et puis les bras nus qui frôlent le bois froid et luisant ont une bien désagréable sensation; le frais et doux contact d'une nappe est différent!

LE BLANCHISSAGE

On peut objecter qu'en ces jours de vie difficile le blanchissage du linge de table est fastidieux, ruineux, insoutenable, c'est que l'on a souvenance du trousseau de grand'mère où se trouvaient d'épais damassés, de la toile serrée qui houssaient la table jusqu'aux pieds avec une allure de jupe paysanne; mais la nappe d'aujourd'hui s'est faite légère, courte à point, son entretien est aisé. Une maitresse de maison serait confuse d'avouer qu'elle ne peut faire blanchir chez elle cette lingerie-là.

TRES AGREABLE

Comment pourrait-on dédaigner de la mousseline de lin fleurie de roses délicieuses, brodées au passé empiétant: c'est une nappe qui épouse tout juste le plateau de la table.

Le damassé de lin que les fabricants d'à présent ont rendu aussi souple et soyeux que du satin, ne fait-il pas des nappes admirables d'aspect et de tons: rose pâle, vert tendre, bleu pastel, mauve doux?

Pour concilier la manière ancienne avec la mode actuelle, on a imaginé une nappe de fine toile de lin bordée d'un picot de Venise et incrustée d'entre-deux de même dentelle qui forme un encadrement à l'assiette des convives; cette même idée est réalisée avec du tulle brodé à peine crémé, troué de larges ronds en linon sur lesquels s'installent les couverts. Une dentelle bretonne encadre cette nappe. Ainsi donc celles qui ne veulent pas sacrifier la vue du plateau de la table voient leur désir exaucé. Les jolies nappes ne manquent pas, nous n'avons en somme que l'embarras du choix.

NOUS Y TENONS

La nappe est d'usage séculaire chez nous, et puis elle est bien française, laissons donc de côté les politesses à la chinoise qui nous obligent à égratigner nos habitudes d'élégance réputée, pour nous prosterner devant les innovations de l'étranger. Pour toutes ces bonnes raisons, ne sacrifions pas la vêture de notre table qui, choquée de sa triste nudité, nous dit doucement à l'oreille: Rendez-nous la nappe, notre bonne vieille nappe!

L'origine des bas

C'est à un Anglais, William Rider, que l'on attribue la gloire — si c'en est une — d'avoir confectionné, en 1564, les premiers bas dignes de ce nom.

On sait que dans l'antiquité, le bas, tel que nous le concevons, n'existait pas; les dames romaines s'enveloppaient les jambes de fines bandelettes et seuls, les élégants, à l'instar de Pétrone, les imitaient. Les bas-reliefs romains nous montrent bien des guerriers dont les jambes sont préservées par des courroies, mais il s'agit non d'un vêtement, mais d'un moyen de défense dans le combat.

Les bas de William Rider étaient tricotés à l'aiguille. La tradition veut que ce soit le roi Henri II qui en ait porté la première paire introduite en France, à l'occasion du mariage de sa soeur avec le duc de Savoie.

Pour l'étain. — L'étain se nettoie avec du savon minéral très fin qui ne raye pas le métal et lui donne l'éclat du neuf.

Feuilles tendres et fraiches

THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'

6641P

PROVOST & ALLARD, distributeurs pour Ottawa.

Prolonge la Récréation

PEP de Kellogg est prêt à servir: ni cuisson, ni ennui. Ajoutez-y du lait ou de la crème et goûtez la bonne saveur du blé et du son. Apprécié de toute la famille. Riche de la substance nutritive du blé et additionné de son, PEP est un laxatif doux. PEP, toujours frais et croquant, se trouve chez votre épicier. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Blé rôti . . . Additionné de son . . . Prêt à servir

A PROPOS DE MANCHES

On croit avoir tout dit sur les manches!... mais il faut compter avec l'imagination et la fantaisie féminines qui sont loin d'être à court d'idées neuves. On pourrait presque dire autant de toilettes, autant de manches diverses, tant leur variété est grande, autant par la coupe que par les garnitures. Elles sont le plus souvent assez volumineuses, mais la place de leur ampleur est variable; en ce moment les épaules s'arrondissent à nouveau, les drapés se forment un peu plus bas et beaucoup de manches sont composites, assemblant ici velours et satin, là fourrure et lainage, ailleurs le même tissu en deux couleurs différentes.

Une robe de 5 heures est en gros crêpe mat absinthe, une écharpe en agneau rasé beige formant col évasé autour du cou tombe en pans droits retenus dans la ceinture, les manches se montent en entonnoir sur l'épaule moulée.

En satin platine, une robe de cérémonie gaine les hanches et s'évase largement au-dessous des genoux; manches drapées. La ceinture est faite en velours de deux tons de rouge fuschia comme la toque aigrettée d'autruche lisse.

Dans une autre le corsage en velours panne noir s'orne d'un volant à plis plats en guise de basque. Partant de l'encolure, les plis des manches esquissent un mouvement de cape. Jupe en crêpe romain bordée d'un haut volant plissé.

Un manteau en fin drap velouté blanc ciment est garni de ragondin, formant le collier et les manches ballons.

Sur un tailleur trois-quarts en lainage bleu violacé, le col rabattu et les bandes posées sur le bouffant des manches sont en loutre.

Nous avons vu un manteau de bure vert olive cintré et fermé jusqu'au cou avec col officier, ceinturé en pareil, des lames de tissu posées en crêtes ornent le dessus de la manche.

Sur un autre modèle confortable en natté marron, les manches raglan se terminent en pattes d'épaules et sont élargies du bas.

LE SEMEUR

Dès l'aube il a quitté la paille de l'alcôve,
Car l'amour du travail est un vif aiguillon.
Au clocher dort encore le pieux carillon;
Il s'agenouille et dit la prière qui sauve.

Il puise le grain d'ambre au sac de toile fauve,
Et, d'un geste rythmé, le répand au sillon,
Comme un prêtre, l'eau sainte avec le goupillon.
Son rêve voit mûrir la plaine encore chauve.

Et les corbeaux goulus volent derrière lui
Pour se gorger avant qu'il promène la herse.
C'est une aumône aussi que le printemps leur verse.

Donne au sol le froment. Quand le jour aura fui,
Entre, vaillant semeur, dans ta chambrette close...
Donne au sol le froment, au foyer l'enfant rose.

(Les Gouttelettes) P. LEMAY (Poète canadien).

Le chapeau qui découvre le front

Chacun sait que la mode est versatile et qu'elle brûle facilement ce qu'elle a adoré. En voici une preuve nouvelle; après avoir durant des mois ombragé le front, caché un oeil, les petits chapeau à l'aspect coquin et instable vont s'éclipser pour faire place aux chapeaux à bords relevés, campés bien d'aplomb sur le crâne, très en arrière, de façon à dégager le front et à descendre sur la nuque. D'autres modèles à bords relevés et évasés se posent un peu de côté, emboitant le sommet de la tête et laissant le front complètement à découvert. D'autres encore, ont une calotte chiffonnée, mais toujours le bord relevé. Les visages frais et jeunes s'accommoderont parfaitement à cette mode nouvelle qui paraitra un peu éprouvante à l'"âge moyen" mais les modistes ingénieuses trouveront bien un moyen de tricher un peu pour ombrer favorablement les visages qui n'ont plus vingt ans. Le feutre reste à l'honneur, le satin et l'ottoman, les tissus de soie et de laine prennent place à ses côtés en attendant l'apparition de la paille qui ne aurait tarder.

POUR FAIRE SES COURSES

Un tailleur élégant par son tissu et sa coupe est la tenue la plus pratique, selon nous, pour faire ses courses, aller au début de l'après-midi chez une amie, même déjeuner dans l'intimité, si la blouse qui complète le tailleur est d'un caractère assez nouveau, assez "habillé" quoique d'un genre très sobre. De jolis accessoires nouveaux, boutons, clips, boucles, ceintures peuvent ajouter beaucoup à l'élégance d'un tailleur, égaler même la moitié de son prix et davantage. C'est la noveauté d'un tissu, son grain, plutôt que sa matière qui lui confère son aspect habillé, lin, laine, soie naturelle ou artificielle, albène, etc., peuvent être indifféremment portés par une femme élégante pour un tailleur d'après-midi ou une robe floue. Les jupes restent de ligne droite et stricte; l'ampleur nécessaire à l'aisance de la marche est conférée par la coupe en biais, un groupe de plis, devant, cousus jusqu'à 12 ou 15 pouces du bas de la jupe ou bien un pli, également cousu sur une certaine hauteur, à chacun des panneaux qui composent la jupe. C'est le drapé du corsage, celui des manches, une petite cape courte de forme nouvelle qui apportent la note floue à l'ensemble d'une toilette d'après-midi, la jupe se bornant à dessiner l'élégance de la silhouette qu'elle gaine étroitement.

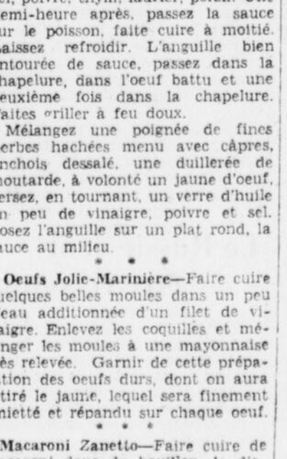

Butterick en vous adressant au magasin JOSAPHAT PHARAND, 85, rue Champlain Hull, P.Q.

L'art culinaire

Anguille à la tartare. — La meilleure anguille, celle d'eau courante, a le dos noir, vert et le ventre blanc. Pour dépouiller l'anguille, après l'avoir tuée, faites-la griller sur feu vif jusqu'à ce que la peau se ride: elle perdra ainsi tout goût d'huile.

Enlevez la tête, videz, roulez en couronne attachée en deux endroits.

Faites dorer dans du beurre carottes et oignons en rondelles, saupoudrez de farine, mouillez de vin blanc, ou à défaut d'eau légèrement acidulée de vinaigre. Assaisonnez de sel, poivre, thym, laurier, persil. Une demi-heure après, passez la sauce sur le poisson, faite cuire à moitié. Laissez refroidir. L'anguille bien entourée de sauce, passez dans la chapelure, dans l'oeuf battu et une deuxième fois dans la chapelure. Faites griller à feu doux.

Mélangez une poignée de fines herbes hachées menu avec câpres, anchois dessalé, une duillerée de moutarde, à volonté un jaune d'oeuf, versez, en tournant, un verre d'huile un peu de vinaigre, poivre et sel. Posez l'anguille sur un plat rond, la sauce au milieu.

* * *

Oeufs Jolie-Marinière—Faire cuire quelques belles moules dans un peu d'eau additionnée d'un filet de vinaigre. Enlevez les coquilles et mélanger les moules à une mayonnaise très relevée. Garnir de cette préparation des oeufs durs, dont on aura retiré le jaune, lequel sera finement émietté et répandu sur chaque oeuf.

* * *

Macaroni Zanetto—Faire cuire de macaroni dans du bouillon, le disposer dans un plat bien beurré, allant au feu, après lui avoir adjoint de fines lamelles de jambon, des foies de volaille coupés en deux et sautés au beurre, ainsi que des champignons émincés, également passés au beurre. Recouvrir d'un mélange de gruyère et de parmesan râpé et faire gratiner.

* * *

Purée de marrons à la crème—préparez une purée de marrons bien vanillée. Dressez-la, en forme de turban, sur un plat et versez dans le creux une bonne crème patissière.

Les Vinaigres HEINZ font sortir les saveurs cachées!

Il existe dans les verdures à salades, les viandes et les fruits, des saveurs cachées que vous n'avez jamais goûtées si vous n'avez su les faire sortir avec des sauces à salades enrichies de Vinaigres et d'Huile d'Olive Heinz.

Les Vinaigres Heinz sont l'essence même de fruits et grains de choix, dont ils sont extraits d'après des procédés exclusifs qui en conservent toute la fraîcheur, la saine qualité et le goût délicieux. Ces vinaigres sont ensuite mis dans des fûts de bois, où ils vieillissent durant des mois, comme de vieux vins. Chaque goutte, scintillante de limpidité, pure et moelleuse, possède une exquise saveur et un bouquet incomparable.

L'Huile d'Olive Heinz, riche et d'une belle couleur dorée, est le premier pressurage des meilleures olives d'Espagne; elle est importée de l'établissement qu'exploite la Compagnie Heinz à Séville et est embouteillée au Canada. Sa pureté et sa haute qualité en font un produit digne en tout point du nom de Heinz.

Bien que les Vinaigres et l'Huile d'Olive Pure Heinz ne comptent que pour une infime fraction dans le coût d'une salade, ce sont eux cependant qui en déterminent la qualité.

Quand vous avez une recette qui demande du Vinaigre—Blanc—de Cidre—ou de Malt—ou de l'Huile d'Olive, songez aux produits Heinz. En les employant, vous aurez la certitude de pouvoir déguster toute la saveur de vos aliments.

SAUCE A SALADES CUITE: *Mélangez les ingrédients dans l'ordre suivant: sucre, sel, moutarde, farine, oeuf, lait, vinaigre. Cuisez au bain-marie. Brassez constamment jusqu'à épaississement. Incorporez l'cuillerée à soupe de beurre. Laissez refroidir.*

H. J. HEINZ CO.

Etablie à Leamington, Canada, en 1909

HEINZ

VINAIGRE DE CIDRE: Le jus savoureux de belles et fermes Greenings, Spies, Kings, Baldwins et autres pommes de choix, vieilli en des fûts de bois.

VINAIGRE BLANC: Distillé de grains de choix. Très limpide et excellent pour la préparation des marinades.

VINAIGRE DE MALT: Le malt d'orge de première qualité, préparé d'après un procédé exclusif et vieilli à la perfection au point de vue force, goût et couleur.

HUILE D'OLIVE: Importée de Séville, le premier pressurage des plus belles olives d'Espagne.

QUELQUES-UNES DES 57

LA PARISIENNE
EAU DE JAVEL

Rend le linge blanc et hygiénique sans le faire bouillir.

En vente chez votre épicier.

CREME GLACEE
Appelez Q. 161
Ottawa Dairy LIMITED
Délicieuse et
Appétissante

Nettoyeur Babbitt 5¢

Boite grandeur régulière 5¢
Même qualité supérieure
Nettoyage parfait et plus rapide

SERVI DANS UNE MINUTE!

"DEJA CUIT, prêt à servir" veut dire beaucoup pour moi. Non seulement le Shredded Wheat m'épargne-t-il de l'argent et du travail, mais ces biscuits croustillants et mordorés font un repas des plus délicieux et des plus nourrissants pour jeunes et vieux. Il est fait seulement de *blé entier* canadien de choix . . . rien d'ajouté, rien d'enlevé . . . et il contient tous ses éléments naturels et essentiels sous une forme facile à digérer. Des millions d'autres femmes ont trouvé la solution de *leurs* problèmes de la cuisine avec le Shredded Wheat. Essayez-le donc, vous aussi, s'il vous plait!

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.
Niagara Falls, Canada

12 gros biscuits dans chaque boite

SHREDDED WHEAT

FAIT AU CANADA - DE BLE CANADIEN - PAR DES CANADIENS

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)

SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET
PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien

Canada ..... $5.00 Etats-Unis ..... $ 7.00
Ottawa, par poste, $6.00 Union Postale .. $10.00

Hebdomadaire

Canada ..... $1.50 Etats-Unis et Union Postale .. $2.50

JEUDI, 17 MAI 1934

NOTRE POLITIQUE COMMERCIALE

Le progrès de l'industrie est-il rivé à la politique protectionniste, ou à la politique libre-échangiste? — L'illogisme du système protecteur et ses désastreuses conséquences matérielles.

Il ne faut pas exagérer les effets du libre échange et de la protection sur le succès ou la déchéance du commerce et de l'industrie d'une nation. Les deux systèmes ont été appliqués dans différents pays et tous deux ont réussi. La prospérité industrielle et commerciale tient à d'autres causes que le système douanier; elle tient plus spécialement à l'esprit de travail, d'entreprise et d'organisation des habitants d'un pays, à la position géographique de celui-ci, et au développement intelligent de ses ressources naturelles.

Les politiciens encouragés par les manufacturiers, ont assimilé la politique de protection au succès de l'industrie, et la politique libre-échangiste à sa ruine. Ils ont ainsi dressé une liste d'arguments qui, de prime abord, sont convaincants, mais qui cessent de l'être dès qu'on les confronte avec les faits.

On peut concéder qu'à l'origine la politique protectionniste fut inspirée par un sentiment national et anti-anglais; elle a tellement évolué qu'elle est aujourd'hui, impérialiste et anti-nationale. Elle servit dans le temps à créer et à développer des industries naturelles; aujourd'hui que ces industries sont créées et prospèrent, elle ne sort qu'à grossir les fortunes des propriétaires de ces industries, à tenir élevé le prix des marchandises qu'elles manufacturent et à priver le consommateur canadien des avantages que donnerait la concurrence loyale avec l'étranger.

Depuis plus de cinquante ans, les manufacturiers jouissent d'un régime protecteur. Ils ne sont pas satisfaits. Leurs exigences grandissent toujours. Au cours de la dernière enquête sur le tarif, l'Association des manufacturiers canadiens rappela qu'elle était toujours en faveur de la politique de protection adéquate pour l'industrie canadienne, politique qui, ajoute-t-elle, fut maintenue au Canada depuis 1878 par tous les partis politiques qui furent au pouvoir.

De même qu'en 1878, les manufacturiers veulent que le gouvernement fasse leur campagne, et que par l'imposition de droits de douane élevés, il diminue, autant que possible, l'importation des pays étrangers, et fasse du Canada un pays qui se suffise à lui-même. Les manufacturiers, non contents d'être protégés contre la concurrence étrangère, veulent que le gouvernement les aide à exporter les articles qu'ils manufacturent. C'est ce qui explique qu'au cours des années passées, une machine aratoire fabriquée par des industriels canadiens coûtait moins cher à Paris, à Berlin ou à Londres qu'à Winnipeg, à Toronto ou à Montréal.

Nous ne reviendrons pas sur les arguments que nous avons donnés déjà pour ou contre le protectionnisme. Les protectionnistes assimilent le succès et le progrès de l'industrie à l'application de leurs principes économiques. L'industrie canadienne a prospéré sous le régime protectionniste, mais à quel prix? Les conséquences matérielles, et surtout morales, de la protection ont été désastreuses.

Rien ne prouve que sous un régime protecteur moins tyrannique l'industrie n'aurait pas été plus florissante. En tous cas, notre commerce l'aurait certainement été. L'imposition d'un tarif protecteur élevé ralentit le progrès industriel, en le dérobant aux bienfaisants stimulants de la concurrence extérieure. Si l'on veut — et tel est précisément le but des protectionnistes — qu'un pays garde son rang de grande puissance industrielle et commerciale, il faut l'obliger à renouveler constamment son outillage et ses méthodes d'exploitation. Or, une telle évolution n'est jamais agréable aux manufacturiers, et il est douteux qu'ils s'y prêtent de bonne grâce, s'ils n'y sont contraints par la concurrence étrangère dont, comme protectionnistes, ils ne veulent pas. C'est pourquoi le Canada, sous le régime de la protection, a connu l'époque de profits énormes et de dividendes exorbitants que l'enquête parlementaire sur les écarts de prix nous a révélés.

L'enquête actuelle, qui fait connaître au public tant de renseignements sensationnels, n'aboutira à rien, si, en même temps, le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires pour protéger à la fois, contre les exactions des directeurs de compagnies, les producteurs, les ouvriers et les consommateurs.

Charles GAUTIER.

BILLET

Chante-t-il encore... là-haut?

Pendant que la pluie tambourine dans ma fenêtre, à l'heure où tous les mortels raisonnables ont pris la position horizontale, prenant un ccompte sur la mort, je ne puis dormir. Mon imagination se reporte sur le vieux maître de chapelle qui, depuis peu, dort son dernier sommeil, à côté de sa fidèle compagne.

Il était vraiment typique cet homme, qui avait passé la quatre-vingtaine et que l'on aurait pu appeler ce jeune vieillard. Taillé à la mesure de nos robustes ancêtres, "aux poignets de chênes et aux jarrets d'acier", il était expéditif dans tout ce qu'il faisait.

C'est peut-être pour cela que la vétusté n'avait pas eu le temps de l'atteindre pour y laisser son empreinte de faiblesse et de lourdeur.

Pendant plus de soixante années (soixante-deux exactement) il avait contribué à rehausser de sa juste et riche voix de ténor les cérémonies religieuses de sa paroisse. Ses services étaient même souvent requis, pour chanter à des funérailles dans les paroisses avoisinantes où sa réputation s'était répandue. Il s'empressait d'autant plus à répondre aux demandes de ses amis qu'il voyait dans l'assistance aux services funéraires un devoir de charité et de sympathies que tout bon chrétien doit s'imposer.

Sa voix était juste, sonore, sympathique, touchante. Il savait mettre de l'âme dans son chant. On eût dit qu'il pouvait traduire la langue de l'Eglise tant il savait ponctuer, varier au besoin l'expression de son chant.

A ces qualités de chantre du Seigneur, se joignaient celles de patriote et de chrétien, que semblaient lui inspirer la véritable interprétation des hymnes de l'Eglise.

Il était admirablement bien secondé par une épouse dévouée, cultivée, réservée, humble, réagissant constamment contre l'atmosphère de jansénisme répandue dans son village et pour laquelle la mission souveraine consistait à élever, éduquer, diriger ses enfants vers le beau et le bien.

Les sacrifices nombreux et onéreux que durent s'imposer ces deux conjoints ne se mesuraient pas à l'aune de la vanité et de la vaine gloire, mais à la mesure tempérée de la charité chrétienne et du dévouement.

De tous temps, le père de famille comprenait la nécessité d'une instruction soignée comme étant l'héritage de plus pratique à laisser à ses enfants.

Le P. Pius dirait dit: "Il fut de ceux qui façonnent les chefs et engendrent les grandes âmes."

Notre peuple est ainsi constitué qu'il tire sa force et sa gloire de milliers de familles qui forment la base même de notre société, qui ont joué un rôle obscur mais combien grand pour l'Eglise et la société toute entière.

Par cette politique sage d'une instruction et éducation soignées, ces familles fournissent à l'Eglise et à l'Etat du bon matériel dans toutes les classes.

Notre vieux chantre possédait à sa manière ce qu'on pourrait appeler un moyen mnémonique de graver dans sa famille les époques glorieuses ou tristes des événements qui touchaient de près à l'histoire de l'Eglise.

Ainsi il fit donner au baptême le prénom de Monseigneur Langevin à son fils, qui naquit au moment où le "grand blessé" de l'Ouest était forcé de déposer les armes, trahi par ceux qui auraient dû le seconder.

C'est précisément au mariage de ce même fils que nous avons entendu le vieux chantre pour la dernière fois, rendre d'une voix ferme et vigoureuse le "Veni Creator". Cette union lui plaisait tellement qu'il semblait y mettre une sincérité et une ferveur admirable, voulant invoquer une dernière fois les lumières et la force de l'Esprit-Saint sur ses descendants pour qu'Il en fit des patriotes et des chrétiens.

L'histoire répètera qu'il n'y a eu que des larmes à ses funérailles, aucune dissension, aucune lutte fratricide autour des écus et des dépouilles de ce saint patriarche.

Ses héritiers se partagent glorieusement et uniquement sa réputation d'honnête homme et de grand chrétien qui a toujours prêché "que bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée".

Ceux qui ont connu ce disciple de David souhaiteront ardemment que les nombreux mérites acquis par ce chantre du Seigneur sur la terre lui assurent de chanter éternellement les gloires de Dieu au royaume des élus.

Pierre LEGRIS.

AU JOUR LE JOUR

Radio-Etat

Nous lisons dans l'"Illustration" d'hier l'article suivant qui complète ce que nous avons nous-même écrit au sujet des émissions radiophoniques de Radio-Etat: "Ce sont les éléments de culture chez nos compatriotes de langue anglaise qui ont ramené eux-mêmes à sa véritable mesure l'agitation antifrançaise de ces derniers temps: les menées contre les programmes radiophoniques d'expression française sont comme autant de coups portés à l'Intelligence elle-même. C'est ainsi que s'est exprimé le "Mail and Empire". C'est ainsi que s'expriment avec le confrère de Toronto les esprits clairvoyants. Il ne faut certes pas attacher plus d'importance aux remarques des tenants du klanisme qu'elles n'en méritent mais il faut reconnaître que dans une foule de milieux elles peuvent soulever de nouveau les préjugés. C'est continuer d'entretenir un courant d'opinions qui compromettront toujours les efforts dirigés vers l'unité nationale. Le jeu des Orangiste ne saurait échapper à personne. Au fond, c'est peut-être moins la langue que le papisme qui est le point crucial des palapres de l'Ordre. Il semble donc opportun pour étayer cette question de la relier aux manoeuvres havituelles du fanatisme. Celles-ci sont le fait, presque toujours la raison d'être des sectes. Obscurantisme, ignorance, haine, tel est le ragoût des maitres-queue des petites fêtes klanistes.

"Par son essence, la Radio officielle du Canada se rattache aux oeuvres de vulgarisation artistique et scientifique. Elle constitue, si l'on veut, une espèce d'académie populaire. D'aucuns s'en inquiètent. Au fait, des voix se sont élevées en Europe contre les manifestations artistiques de la T.S.F. sous prétexte que les masses n'étaient pas encore prêtes à participer à ce banquet d'après de longues préparations, d'efforts patients, un apprentissage du goût. On disait par exemple que le commerce des classiques ne pouvait relever que d'une hiérarchie. La différence des classes reste flagrante à Londres et aPris. On oubliait qu'au sein même des masses, il y a des aspirations, des compétences, un besoin de s'abreuver aux sources les plus pures de l'intelligence.

"L'aristocratie de l'or et celle de l'esprit sont aux pôles opposés. Il est évident que la Radio a déterminé une orientation nouvelle des masses. Les enquêtes faites aux Etats-Unis démontrent que le public sait s'intéresser plus qu'on ne le croit à l'interprétation d'un poème symphonique et qu'il lui arrive parfois d'écrire son ressentiment contre l'emploi du genre nègre. Mais il y aura toujours des microcéphales et des turlupins pour qui les borborygmes de Rudy Vallée constituent le suprême de l'art. On peut assurément classer dans cette catégorie les "mangeurs de Canayens". Une causerie du professeur Dunlop ou du colonel Bovey pour eux, ça ne vaut pas l'hystérique débordement d'un Eddie Cantor. Pour eux, la culture gréco-latine, ça ne vaut pas celle des joueurs de rugby.

"Qu'on ne s'étonne donc pas des soi-disant griefs des autochtones de l'Ouest contre notre langue. C'est l'ignorance qui s'agite. Qu'on ne s'étonne pas non plus des griefs des croquenotes et des chanteurs asthmatiques contre la T.S.F. parce qu'ils n'ont pu se faire entendre. Le fait de payer ses taxes, d'être contribuable, ne donne pas le droit d'embêter les gens à l'écoute. Là encore, manoeuvres, tirage de ficelles et mécontentement.

On ne sera pas surpris de la tâche du vice-président de la .C.R.—M. Thomas Maher, de par ses fonctions, se doit de défendre le français contre les attaques d'un groupe de marioufles ou de "westerners" en cagoule et de surveiller la bonne tenue des programmes que des rastaquouères voudraient accommoder à leur façon comme ils l'ont fait dans les postes privés. On connait l'énergie, la résistance, la combativité du commissaire français de la C.C.R. On a déjà parlé d'une "corporation de la rado" sous la tutelle de la Commission. Espérons que si ce changement s'effectue jamais, M. Maher quittera la Commission pour prendre la direction du nouvel organisme, cela pour la protection des minorités, celle des Canadiens de langue françaies comme celle des intellectuels et celle des artistes".

Les Semaines Sociales de France

La prochaine Session des "Semaines sociales de France" aura lieu à Nice, du lundi, 22, au samedi, 27 juillet 1934. Elle aura comme sujet général: "Ordre social et Education", et se déroulera sous la présidence de S. Ex. Mgr Remond, évêque de Nice.

Le but que se proposent, cette année, ses organisateurs, à la tête desquels se trouve M. Eugène Duthoit, qui dirige la Commission générale, ressort clairement du titre qu'on vient de lire. Il s'agit de rechercher quelle éducation préalable requiert la restauration, dans notre société d'aujourd'hui, de l'ordre social chrétien, donc d'examiner les voies à prendre pour préparer, au service de cet ordre, les réalisateurs qu'il attend. C'est ce qu edira, dans sa leçon d'ouverture, M. Eugène Duthoit lui-même, avec la compétence et la hauteur de vue qu'on lui connait.

Le problème ainsi posé, viendront dix-sept grandes leçons qui permettront de l'envisager sous ses principaux aspects.

Un aspect, d'abord, de brûlante actualité: il y a dans le monde présent et depuis quelques années surtout, des idoles: l'individu, la race, la nation, l'Etat, l'humanité elle-même, auxquels l'éducation ne saurait être asservie et c'est ce que montrera l'un des maitres les plus écoutés des "Semaines sociales de France" et des "Semaines catholiques internationales de Genève", le R. P. Delos, O.P., professeur à la Faculté de Théologie de Lille. "Il ne saurait y avoir, en effet, de véritable éducation qui ne soit dirigée tout entière vers la fin dernière de la personne humaine" et c'est cette vérité énoncée par S. S. Pie XI, que commentera et expliquera le R. P. Charmot, S.J., que de récents ouvrages ont fait connaitre d'un très large public.

Deux évêques français prêteront leur concours à la Semaine sociale de Nice en qualité de professeurs: S. Exc. Mgr Dutoit, évêque d'Arras, qui a accepté de parler des collaborations nécessaires sur le terrain de l'éducation entre la famille, l'Eglise, l'Etat et la profession, et S. Exc. Mgr Petit de Julleville, évêque de Dijon, qui doit montrer comment doit se poursuivre, chez les adultes, le développement de leur culture religieuse, pour qu'il aille de pair avec celui de leur culture générale et de leur activité professionnelle.

D'autres leçons seront consacrées au ministère familal (M. Pernot, député, ancien ministre), à la formation de l'esprit public, (M. Crétinon, Lyon) à la presse, considérée comme moyen d'éducation, (M. le colonel Roullet).

La Semaine sociale de Nice s'annonce donc comme devant être du plus haut intérêt intellectuel et moral. Elle sera, à n'en pas douter, en 1934, comme l'usage en est maintenant établi, le grand rendez-vous annuel de presque toutes les personnalités marquantes du monde catholique français où l'on se montre de plus en plus préoccupé d'action sociale et d'apostolat populaire.

Le cabinet Doumergue

FIGARO. — Je ne mets en doute ni les bonnes intentions ni la compétence technique du ministre des finances du cabinet Doumergue. Mais c'est un modère, chercheur de juste milieu et assez enclin — il nous en a déjà donné la preuve — à transiger là où il faudrait combattre. J'ai gardé le souvenir de la grande étude qui fait paraitre en septembre 1933 dans le **Capital** sur le budget de 1934 alors en préparation. A peu près toutes ses suggestions ont été retenues par la commission des finances de la Chambre dans le projet finalement voté. La caractéristique dominante en était la préférence constamment marquée pour les demi-mesures.

Je retrouve cet esprit dans les décrets-lois qui viennent d'être publiés, et plus encore dans les commentaires qui les ont précédés, accompagnés et suivis, comme si l'on s'excusait de tant d'audace, et comme si l'on s'effrayait déjà d'avoir porté une main tremblante sur des méthodes qui guériront la France. L'heure n'est plus aux tisanes, mais à la chirurgie.

Chronique hebdomadaire Scoute

LE MOUVEMENT SCOUT

La semaine dernière nous disions que le mouvement scout était béni de Rome et se recommandait à tous ceux qui ont à coeur le salut des âmes.

L'Eglise a toujours béni les mouvements, les groupements spirituels qui, dociles à son autorité, trouvaient dans des formes nouvelles, un soutien et une joie.

Entre tous les fils de l'Eglise, il n'est qu'un Christ, un baptême, une Eucharistie; mais sans faire oeuvre de secte, il est loisible à chacun, d'accentuer son Credo d'une façon originale. Saint François s'éprendra de la pauvreté de Jésus-Chrit, saint Vnicent de Paul de sa charité, le bienheureux Grignon de Montfort du Règne de Jésus par Marie, et ainsi de suite de tous les autres saints.

Pour n'être pas une association de piété et ne pas s'assigner d'objet religieux en particulier, le scoutisme peut dans l'ordre religieux revêtir un mode à lui. S'il a connu tant de succès pour avoir incarné aux yeux de nos garçons un style qui les a conquis, ne serons-nous pas heureux de voir ce style donner à des chrétiens un attachement plus fier à leur foi?

FETE CHAMPETRE

Samedi dernier, tous les Scouts d'Ottawa, divisés en quatre groupes, représentant les quatre sections de la ville, avaient leur fête champêtre annuelle. La majeure partie des troupes françaises étaient au champ situé entre les ponts Cummings et St-Patrice. Des joutes de toutes espèces occupèrent l'après-midi. A 7 heures, autour d'un feu de camp, tous ensemblbe chantaient des airs patriotiques et des chansons de folklore. Les Scoutmestres, à tour de rôle, prirent la parole et communiquèrent leurs impressions de la journée. Chaque Scout, reconnaissant l'oeuvre de Dieu en toute chose, s'en retourna chez lui bénissant la Providence de la température favorable de la journée. .

A LIRE ET A RELIRE

"Il faudra, jeunes frères canadiens, que vous ayiez le courage du renoncement", a dit l'apôtre des jeunes, le R. P. Doncoeur, S. J., que nous citions la semaine dernière. Le courage du renoncement, chaque moment de votre journée vous procure l'occasion d'en faire preuve, à la maison, à l'école, à l'église. Appliquez-vous à bien comprendre que pour pouvoir se renoncer et se sacrifier dans les grandes circonstances, il faut en avoir fait l'apprentissage dans les actions ordinaires de la vie quotidienne. Votre association vous offre sur ce point, une excellente école. Remarquez, elle n'exige pas de vous de grandes austérités; elle ne vous mettra pas bien souvent, en demeure de verser votre sang pour conserver votre honneur, mais elle vous dira chaque jour, par la voix de ses chefs: que chacun se fasse l eserviteur de tous; que chacun pardonne généreusement à celui ou à ceux qui l'auraient offensé; que chacun apporte, chaque jour, au trésor commun, l'appui de sa bonne action; que chacun se fasse un devoir rigoureux, de donner le bon exemple aux autres; enfin que chacun contribue pour sa part à maintenir l'harmonie et la bonne entente pour que du dehors où l'on vous observe, l'on puisse reconnaitre et saluer en vous, l'élite de notre jeunesse, armée pour lse grandes victoires du Christ et de son Eglise.

Chers frères scouts, si vos dévoués aumôniers et Scoutmestres, m'ont fait l'honneur de vous entretenir, c'est sans doute parce qu'ils ont pensé que d'une part, j'étais encore assez rapproché de vous spar l'âge pour communier snas effort à vos pensées, à vos aspirations,, à vos rêves, à votre idéal, et que d'autre part, j'étais déjà assez éloigné pour me permettre de pouvoir vous offrir l'appui de quelques conseils. Puissé-je après m'être acquitté de l'un et de l'autre, ne pas avoir déçu leur attente.

Il me plait de revenir sur le premier motif et de vous redire avant de terminer que, grâce à Dieu, j'ai confiance en la jeunesse de mon pays. J'ai confiance dans la jeunesse, peut-être parce que la mienne ne m'a pas encore totalement quitté, mais bien plus parce que je sias que les germes, jetés à profusion dans vos âmes par vos parents, par vos éducateurs, par vo prêtres et tque développe si admirablement l'association dont vous faites partie, croîtront, fleuriront un jour et produiront les fruits les plus magnifiques que l'on ait encore vus en terre catholique canadienne-française.

C'est là mon souhait, c'est là mon désir, c'est là mon espérance et ma prière. La promesse scoute renouvellée au pied de l'autel nous raffermit tous dans cette conviction. Après avoir demandé à saint Georges; de vous donner la force et le courage de garder cette promesse chaque jour de votre vie, nous lui demanderons de vous enrôler tous dans la milice céleste où chaque Scout droit prendre rang pour l'éternité.

(Fin de l'allocution du R. P. St-Pierre, O. P., aux Scouts d'Ottawa à l'occasion de la Saint-Georges.)

DE VIEILLES MUNITIONS DE GUERRE SAUTENT

LES FEUX DE BROUSSE EN ALSACE CAUSENT DE GRANDS DOMMAGES.

(P. C. Havas)

MULHOUSE, France, 17.—De violents feux de brousse qui ont détruit 125 acres de bois à Hartmannsweilerkopf (Vieil Armand) ont aussi fait sauter une grande quantité de munitions de guerre, emmagasinées et oubliées dans de vieilles remises construites durant la grande guerre. Toute la région a été fortement secouée, et les détonations rappelaient aux habitants les horreurs du grand conflit.

Hartmannsweilerkopf est la montagne, en Alsace, où pendant quatre ans la bataille a fait rage sans cesser, et où les Chasseurs Alpins et les Diables Bleus se sont distingués dans leurs engagements avec les troupes allemandes.

LES NOUVELLES RELIGIEUSES

(Suite de la 1ère page)

1ère religieuse japonaise.

TOKIO, Japon, 17. — Le dimanche, 4 mars 1934, eut lieu la profession de la première religieuse japonaise et la prise d'habit d'une nouvelle postulante. La cérémonie se déroula sous la présidence de l'archevêque de Tokio, Son Exc. Mgr Chambon, des Missions Etrangères de Paris, qui chanta la messe, et prononça ensuite une allocution.

Dans l'après-midi, Son Exc. Mgr Marella, archevêque titulaire de Doclea, délégué apostolique au Japon, se rendit au couvent, et présida la bénédiction du Saint-Sacrement. (Fides)

* * *

Ecole Normale au Japon.

TOKIO, Japon. — Il existe actuellement, dans toutes les missions catholiques du Japon, environ deux cents écoles maternelles. Le recrutement de maitresses bien formées pour ces écoles nécessitait la création d'une école normale. Cette oeuvre a été réalisé par un prêtre des Missions Etrangères de Paris, le P. Mayet, qui l'a installée dans l'ancienne église de Koenji.

Cette école normale a commencé ses cours le 2 février 1934, et tout donne l'assurance qu'il en sortira des maitresses capables de mener à bien l'oeuvre si importante et si délicate à la fois des écoles maternelles. (Fides)

* * *

Bilan de ce désastre.

QUEBEC, 17. — Des détails précis sur l'incendie désastreux qui a ravagé il y a quelques semaines une bonne partie de la ville de Hakodaté, au Japon, viennent d'être reçus ici. Ils sont envoyés par un missionnaire canadien au Japon.

Le vent qui a propagé le dernier incendie est le plus fort, dit-on, qui ait soufflé sur la ville depuis au moins 60 ans. Le bilan de ce désastre peut s'établir ainsi:

1,300 pertes de vie; 2,318 blessés; 23,613 maisons détruitse; 92,063 personnes sans abri; dommages de 130 millions de yens.

La mission catholique des Dominicains canadiens eut grandement à souffrir. Quelques catholiques figurent parmi les morts et plusieurs enfants se sont perdus dans la confusion de l'incendie. La maison des missionnaires a été épargnée et le jardin d'enfance a été converti en hôpital. Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont recueilli les orphelins et les Soeurs de Saint Paul de Chartres les orphelines.. Tous ont distribué à manger aux malheureuses victimes.

Pour terminer le différend...

(De la 1re page)

Hugh R. Wilson, ministre des Etats-Unis en Suisse, et observateur à la Société des Nations, demandera des instructions à Washington.

Le délégué de l'Italie, le baron Aloisi, dit: Si les deux pays n'acceptent pas une solution, nous pouvons au moins prendre des mesures pour faire cesser les massacres.

L'INCENDIE

GENEVE, 17.- La Grande-Bretagne a proposé aujourd'hui un interdit sur les envois d'armes au Paraguay et à la Bolivie, dans le but de mettre fin au différend au sujet de Gran Chaco. La proposition a été faite au conseil de la Société des Nations par Anthony Eden, lord du sceau privé anglais. L'interdit s'appliquerait à tous les armements et matériaux de guerre destinés à l'un ou l'autre des pays en guerre. Eden a proposé au conseil d'envoyer aujourd'hui des câblogrammes aux dix-sept gouvernements dont la coopération serait nécessaire pour rendre l'interdit efficace.

Il est aussi proposé de demander aux autorités des pays voisins du Paraguay et de la Bolivie de conclure un accord en vue d'interdire le transport des armes et des munitions passant par les pays en question. Les 17 pays en question sont ceux dans lesquels on fabrique des armes.

L'essentiel, dit M. Eden, est de faire la paix le plus tôt possible. En Grande-Bretagne, on est d'avis que l'esquisse d'un traité proposé par la commission de Chaco doit être étudiée de nouveau par les deux parties (Le Paraguay et la Bolivie).

LA COOPERATION

LONDRES, 17.—La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France sont tous unis en vue de mettre fin à la guerre au sujet de Gran Chaco. On annonce officiellement ici que les représentants anglais en Bolivie et au Paraguay ont reçu ordre de représenter aux deux gouvernements que le gouvernement de Sa Majesté voit d'un mauvais oeil les bombardements de villes sans importance militaire et les représailles exercées sur les prisonniers, en contravention avec la convention de La Haye.

La proposition d'un interdit sur les armes a été faite à Genève par M. Eden, mais à Londres on est d'avis que les Etats-Unis mettent obstacle à cet interdit, car l'an dernier ils n'ont pas édicté de loi contre les envois d'armes.

Le premier ministre MacDonald a conféré aujourd'hui avec Paul Hymans, ministre des Affaires Etrangères de Belgique, avant de prendre une courte vacance à Lossiemouth. Les deux hommes d'Etat ont étudié des problèmes relatifs au désarmement.

LA CONFERENCE

(Presse Associée)

GENEVE, 17. — Les chefs de la conférence de désarmement songent, dit-on, à abandonner cette conférence et à confier la cause du désarmement au conseil de la Société des Nations. Aucune proposition concrète n'a cependant été faite.

Arthur Henderson, président de la conférence, qui l'a convoquée pour le 29 mai, a inclus au programme la discussion de la future tournure que prendra la conférence.

Louis Barthou, ministre des Affaires Etrangères de France, a déjà déclaré que la France tient la "porte ouverte" et n'a pas abandonné l'espoir d'en venir à un règlement.

D'autres développements au sujet de la paix mondiale semblent encourageants pour les partisans du désarmement, mais il n'en est pas moins vrai qu'il indiquent l'approche d'une crise dans les négociations européennes. Par exemple, on a appris de source italien-ne que l'Allemagne songe à faire de nouveau partie de la conférence. On a ici l'impression, par contre, que la cause de désarmement ne sortira pas de l'impasse avant que se tienne le plébiscite de la Sarre, en 1935.

Navire échoué

TOKIO, Japon, 17. — Le vapeur japonais Haruna Maru, de 10,000 tonnes, à bord duquel se trouvent les délégués japonais à la récente conférence des textiles entre le Japon et l'Angleterre, s'est échoué à minuit dans le détroit de Shomonoseki.

On espère renflouer le navire à marée haute. Notons que la conférence des textiles a aussi échoué.

4 personnes tuées

PFORZHEM, Allemagne, 17. — Quatre personnes ont été tuées et dix blessées au moment où une locomotive frappa un train.

ENO'S 'FRUIT SALT'

Soulage de la constipation — d'un goût agréable et rafraichissant

CA26F

CAPSULES FENO

Soulagent immédiatement MAUX DE TETE, NEVRALGIE, GRIPPE, MIGRAINE, DOULEURS PERIODIQUES. Les capsules Feno n'affectent pas le coeur. LA BOITE 25c

Yeast-Vite — Rég. 35c — 29c

KOR-EX — EMPLÂTRES — Font disparaitre Cors durs, Cors mous, Callosités, Verrues, Durillons 10c

Seidlitz — La boite, 9c

Agobyl — $1.49

Salvitae — Grand format — $1.49

LAIT DE MAGNESIE "Brisson" — 16 onces 29c 16 onces

VICHY LIMONADE PURGATIVE	19c
SEL ANDREW	29c-49c
SEL KKOVAH	19c-39c
SEL JAD CONDENSE	49c
SAL LITHOPHOS	29c-49c-$1.09
SEL SANTE MOWAT & MOORE	50c
SAL HEPATICA	29c-57c-$1.09
SEL KRUSCHEN	69c
SEL DE RAISIN WAMPOLE	50c-$1.00
SEL ABBEY	29c-49c-79c

POMMADE LANO

Fait disparaitre en quelques jours: BOUTONS, ECZEMA, GERÇURES et toutes les irritations de la peau. LA BOITE 50c

FLY-TOX 37c – 57c	SAPHO LIQUIDE 29c
EXPELLO 25c – 50c	SAPHINE 15c – 35c – 50c
BOULES A MITES 9c la livre 3 livres pour 25c	69c DICHLORICIDE

LITHINES du Dr GROC, No 33, 15 poudres et un échantillon 39c

Tablettes Babys' Own	22c	Meads Pablum	45c
Pilules Carter pour le Foie	22c	Ovaltine	45c-67c-$1.09
Pilules Gin	39c	Lactogen	98c
Pilules Dodds	39c	Dryco	59c
Pilules Roses	39c	Peptonine	45c
Pilules Rouges, 40c - 3 p.	$1.15	Virol	$1.22
Pilules Moro 40c - 3 p.	$1.15	Vip	59c-98c
Fruitatives	23c-37c		

GRAINE DE LIN FRANÇAISE — Boite de 1 livre 25c

HUILE ECLECTRIQUE THOMAS 29c

NOXZEMA. Rég. 25c 15c

CREME THORAXIUM $1.00

Si vous désirez quelque chose immédiatement

Téléphonez à Rideau 2150

Service immédiat dans Ottawa et Hull.

Rés. Sher. 5881 — Bureau: Sher. 3963

LUCIEN MASSÉ, C.P.A., I.P.A.
COMPTABLE LICENCIÉ
POUR ONTARIO ET QUÉBEC
SYNDIC

195A, rue Principale — Hull, P. Q.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sauvegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

LE DROIT

CALENDRIER
VENDREDI, 18 MAI 1934 — 138e jour de l'année.
Lever du soleil 4.21 — Lever de la lune 8.11
Coucher du soleil 7.20—Coucher de la lune 11.53
QUARANTE-HEURES:
Notre-Dame de la Salette: 16, 17 et 18 mai.
Sarsfield: 17, 18 et 19 mai; South March: 18, 19 et 20 mai.
FETE DU JOUR — S. Venant, martyr.

HULL JEUDI 17 MAI 1934

LE MAIRE LAMBERT SERAIT RÉÉLU PAR ACCLAMATION

M. A. GUERTIN NE SERA PAS CANDIDAT À LA MAIRIE DE HULL

Le député de Hull donne hier soir sa réponse définitive à une délégation de citoyens.

REFUS DE P. FORTIN

M. Aimé Guertin a annoncé officiellement hier soir qu'il ne serait pas candidat à la mairie aux prochaines élections municipales. De nombreux citoyens s'étaient rendus à sa résidence pour recevoir la réponse qu'il avait promis, samedi dernier, de donner vers le milieu de cette semaine. Malgré de pressantes sollicitations, le député de Hull a tenu à sa décision de ne pas se présenter. Arrivée un peu avant 9 h., la délégation est partie après 11 h.

L'ex-échevin Philias Fortin, dont le nom a été souvent mentionné comme candidat possible à la mairie aux prochaines élections, a également décliné l'offre que lui fit la délégation, après le refus de M. Guertin. "Ma position, dit-il, ne me permet pas de me présenter à la mairie. Si M. Guertin avait accepté, j'aurais été candidat à l'échevinage dans mon quartier. Comme il refuse, je ne me porterai même pas candidat à l'échevinage dans le quartier 1."

LA REPONSE

Après avoir remercié de l'estime qu'on lui témoignait, M. Guertin déclara devoir décliner l'honneur d'être candidat à la mairie, plus dans l'intérêt de la ville que dans le sien.

"Mes nombreux amis que j'ai consultés sont presque unanimes à me conseiller de m'appliquer à bien remplir le mandat que je détiens déjà avant d'accepter des charges supplémentaires, dit-il. Qui trop embrasse mal étreint. Mes lourdes charges familiales me font une obligation de travailler et je ne saurais sans grave préjudice à ma famille m'occuper exclusivement de questions publiques. Si, en temps normal, pour qui veut bien s'acquitter d'un mandat de maire ou de député, il faut y mettre tout son temps pour l'un comme pour l'autre, comment peut-on s'attendre, dans les difficultés présentes, à ce que je donne une pleine mesure de satisfaction à la population inquiète et souffrante, en acceptant un mandat supplémentaire de maire?

"C'est l'ouvrage de deux hommes en temps ordinaire, et je craindrais de faillir aujourd'hui, si j'acceptais une telle tâche. D'autre part, je suis tellement désireux de bien remplir mon mandat actuel que j'ai bravé les plus grands inconvénients pour moi-même, refusant de suivre le chef de mon parti pour la raison qu'il ne m'a fourni à date aucune raison de croire qu'il serait une amélioration sur le chef du gouvernement actuel. Et cela m'a entraîné dans un mouvement politique nouveau, lequel pourra réclamer de moi de grands sacrifices de temps et d'efforts.

"Une autre raison—et non pas la moindre—c'est mon absence à Québec pendant plus de trois mois, alors qu'il me serait absolument impossible de voir aux affaires de la ville. Ce qui ne serait pas dans votre intérêt. Si j'étais député à Ottawa, il en serait différent. Je crois mieux servir la ville et mes concitoyens en m'occupant d'obtenir des gouvernements un traitement plus généreux. J'ai déjà fait de nouvelles démarches que je veux continuer avec tous ceux qui ont à coeur l'intérêt général. J'espère que la nouvelle administration ne suivra pas l'exemple de l'ancienne et se fera un devoir de se servir de moi et des hommes capables d'aider à résoudre nos problèmes, particulièrement ceux qui relèvent des gouvernements provincial et fédéral.

"En dernier lieu, je veux me dévouer à la réalisation de mon projet d'industrie de vaisselle, lequel mettrait fin à tout le chômage dans cette région. J'y travaille depuis trois ans, et cette année, j'ai raison de croire que des progrès concluants seront faits. Je veux travailler à amener à Hull des industries, seuls remède véritable au chômage. Pour réussir, il me faut le temps d'y penser et d'y travailler. Encore une fois, merci à chacun et soyons confiants".

IL N'Y AURAIT PAS DE LUTTE À LA MAIRIE

Tout indique que, pour la première fois depuis longtemps, le maire sortant sera réélu.

DANS LES QUARTIERS

Le député A. Guertin refusant d'être candidat à la mairie, M. Ph. Fortin et M. A. Moussette ayant aussi dit ne pas vouloir l'être, on est généralement porté à croire que le maire T. Lambert, sortant de charge, et qui est au poste depuis huit ans, sera réélu sans opposition pour un cinquième terme de 2 ans.

Ce midi, on abandonnait tout espoir, si l'on peut dire, de trouver un adversaire au maire Lambert chez ceux qui lui en voudraient un à tout prix.

Entrevu ce matin à l'hôtel de ville par le représentant du "Droit", M. Lambert n'a pas fait de déclaration officielle au sujet de sa propre candidature. "Je laisse aux journalistes, dit-il, de faire la déclaration qu'ils voudront." C'en est assez pour indiquer qu'il sera candidat. La nomination a lieu lundi prochain, pour la mairie et l'échevinage et le votation le lundi suivant, 28 mai.

M. E. GAUTHIER

M. Edgar Gauthier a été prié hier soir de se présenter à la mairie. Une forte délégation est supposée se rendre ce soir chez lui pour en recevoir une réponse. Il nous a déclaré ce midi qu'il remerciait bien les promoteurs et partisans de sa candidature pour la confiance qu'ils lui témoignent: "J'ai servi la ville comme échevin pendant six ans et je m'occupe maintenant de ma famille, des oeuvres de ma paroisse et de l'Association des petits propriétaires", dont il est le président. Il croit qu'il peut de cette façon servir le mieux notre ville.

Cela indique que M. Gauthier n'acceptera pas d'être candidat.

L'OUTAOUAIS DEVRAIT ÊTRE ACCESSIBLE À LA NAVIGATION OCÉANIQUE

Entre Montréal et Hull-Ottawa. Projet de M. Noulan Cauchon exposé hier soir.

POUR L'INDUSTRIE

L'échevin H.-D. Marshall dénonce la guerre tarifaire entre nos deux villes.

L'HABITATION

Ce qui constitue le grand avantage industriel de certains centres sur Hull et Ottawa, c'est le fait qu'ils jouissent de la navigation océanique, a dit hier soir M. Noulan Cauchon, d'Ottawa, dans une causerie donnée devant les membres de la Chambre de commerce de Hull réunis dans une salle de l'édifice des Chevaliers de Colomb. Mais il y a moyen de doter nos deux villes d'un port océanique en rendant l'Outaouais navigable aux gros navires à partir de Montréal.

M. Cauchon dit que ce projet dont il est l'auteur date de 1916, comme partie de cet autre projet de la canalisation de la Baie Georgienne, avec modification devenues nécessaires, comme l'utilisation du canal Welland que la canalisation du St-Laurent rendrait pratiquement inutilisable.

M. Cauchon, urbaniste réputé, voit deux grandes raisons pour pousser l'entreprise de l'avant sans tarder. D'abord le fait que le gouvernement américain a "cassé les reins" à celle de la canalisation du grand fleuve. A nous d'en profiter pour réclamer une canalisation entièrement nationale, au lieu d'une canalisation internationale comme celle du Saint-Laurent. Le plus pressant serait la réalisation du projet entre Montréal, Hull et Ottawa. Il en coûterait une trentaine de millions de dollars peut-être et il en résulterait pour notre région des avantages industriels marqués. Un port océanique ici nous vaudrait des industries essentielles qui en attireraient d'autres connexes.

L'autre raison, c'est celle de la lutte contre le chômage en procurant du travail. Les autorités s'apprêtent à voter des millions pour soulager le chômage et il est l'heure pour nous de demander instamment d'avoir comme part la réalisation du projet dont il est question.

BESOGNE DEJA FAITE

Entre Montréal et Ottawa il y a déjà du travail d'accompli. Il se trouve déjà quatre ou cinq écluses. Il s'agirait de compléter. S'il ne serait pas économique pour les vaisseaux océaniques de se rendre jusqu'à Port Arthur et d'en revenir, il serait par ailleurs relativement facile pour eux de venir jusqu'à Hull et Ottawa, de Montréal, soit une distance de quelque 120 milles.

M. Cauchon a terminé en priant la Chambre de commerce de Hull, si elle est convaincue de l'importance de la question, de s'y intéresser de près et de faire les démarches voulues pour qu'elle progresse et aboutisse.

Il a été présenté par M. Thomas Moncion, président de la Chambre, et remercié par M. R.-L. Curphey, gérant de la Banque de Montréal, à Hull. Il a donné quelques projections lumineuses sur des plans qu'il a faits pour le développement de l'aménagement de nos deux villes.

L'HABITATION

M. Cauchon a aussi parlé de ce qui se faisait ailleurs pour résoudre le problème de l'habitation salubre et à bon marché. Il a cité l'Autriche, l'Allemagne et l'Angleterre. Dans ce dernier pays le plan comporte la construction de maisons pour répondre à l'accroissement naturel de la population, pour éliminer les taudis et prévenir le surpeuplement des habitations.

Cette lutte pour la bonne maison est un excellent moyen de procurer du travail varié à toute la main-d'oeuvre qui chôme, tout en favorisant les affaires en général et en assurant plus de bien-être et de santé dans les classes populaires.

M. R.-L. Curphey a dit que notre question industrielle se résumait surtout en effet à celle de la navigation océanique jusqu'ici. Il se prononce tout à fait en faveur d'une canalisation en territoire canadien et non pas pour une à laquelle les deux pays seraient intéressés.

M. H.-D. MARSHALL

Prié de porter la parole, l'échevin H.-D. Marshall, d'Ottawa, a déploré la "guerre tarifaire" que se livrent nos deux villes. Peu importe, dit-il, qui a commencé ou qui qui est le plus responsable: il devrait y avoir liberté complète d'affaires et de commerce entre Hull et Ottawa. Nous nous trouvons un peu dans la situation ridicule existant entre le Canada et les Etats-Unis, relativement au tarif. Un colporteur de l'une ou l'autre de nos deux villes qui paye taxe dans celle où il réside devrait aller vendre librement dans l'autre. Quand il a payé une fois, il a fait son devoir de citoyen et de contribuable canadien.

M. Marshall a combattu au conseil municipal d'Ottawa contre l'imposition de taxes commerciales et demandé qu'on attendit une conférence de règlement entre les autorités des deux villes. Il espère que les entraves existantes disparaîtront bientôt tout à fait.

Il affirme avoir toujours été opposé à la canalisation internationale dont on a tant parlé. Le Canada et les Etats-Unis vivent en paix depuis plus de cent ans parce que les sépare seulement une ligne imaginaire où ils n'ont pas d'intérêt commun. Que le St-Laurent soit canalisé dans sa partie internationale, la chicane naîtrait tôt ou tard, et c'est celui qui aura le plus contribué financièrement ou qui sera le plus fort qui importera le morceau. Ce sera une source de conflit.

Pour illustrer l'importance de la navigation pour une ville ou une région, il cite qu'étant importateur il lui arrive de payer un peu plus de quatre dollars pour faire venir par eau une certaine quantité de marchandises, jusqu'à Montréal, soit un trajet de 5 mille milles à partir du pays d'origine. Pour la même quantité, il paye plus de $3 de transport par chemin de fer pour couvrir la distance qui reste entre Ottawa et Montréal, soit 120 milles seulement.

La Chambre de commerce de Hull a été vivement intéressé par la causerie de M. Cauchon et se prépare à faire des démarches pour que le projet de navigation océanique entre la métropole et nos deux villes soit porté devant l'opinion publique et auprès des autrités.

Funérailles de M. I. Bertrand

Mercredi matin ont eu lieu les funérailles de M. Isidore Bertrand, marchand bie connu de la ville, à l'église Notre-Dame. M. Bertrand est décédé lundi matin à sa résidence à l'âge de 69 ans et 6 mois après une maladie de 9 mois

Le R. Père Gratton, o.m.i., fit la levée du corps, et le R. Père Godbout o.m.i., chanta le service, assisté des RR. PP. Scheffer o.m.i. et Champagne o.m.i., comme diacre et sous-diacre. Le chant fut fait par la chorale Notre-Dame de Hull sous la direction de M. Phil. Thibault et M. Sylvio St-Louis touchait l'orgue. L'inhumation eut lieu au cimetière de la même paroisse, où le R. P. Labossière o.m.i. récita les dernières prières.

Suivaient le cortège, ses quatre fils, Hervé, Alphé, Diomède et Maurice; ses gendres, MM. J. A. Larocque de Montréal, L. Desrosiers de Lachute, et Ald. Sanche, de Hull; ses petits-enfants, Marcel Bertrand, Gaétan et Claude Desrosiers et Jacques Larocque; ses beaux-frères, M. Couroux, J. Desrosiers et A. Desrosiers; ses neuveux, L. Frédéric et J .L. Couroux; ses cousins, B. Bertrand, H. Bertrand, . Bertrand, L. Vézina, I. Charron, Dr L. Lallier, de St-André Avelin, W. Davidson, J. Martel, M. Plouffe, J. Marion, W. Sanche, W. Plouffe, E. Davidson, G. Monette,

Venaient ensuite L. Sabourin, L. Sanche, R. Falardeau, P. H. Reinhardt, I. Carrière, E. Bourgeois, E. Ménard, H. Lévesque, P. M. Chapman, A. Larocque, E. Hamelin, J. P. Lévesque, J. A. Champagne, A. Boucher de la Coopérative Moyner, P. et L. Bégin, A. Slobodian, J. Bélanger, C. Briand, J. Sarazin, G. Pelletier, L. Faguy, A. Montpetit, Ad. Cousineau, P. Guertin, M. Danis, O. Dubois, H. Couture, P. Laroche, N. Gauthier, A. Croteau, A. Marengère E. Boucher, A. Carrière, J. H. Bélanger, A. Gagnon, A. Ouellette, I. Bernier, A. Bélanger, A. Deschênes, J. Méthot, P. Lambert, I. Séguin sr., I. Séguin, jr., S. Albert, P. Rocheleau, D. Limoges, A. Bérubé, A. Riel, P. Boulay, E. Camel, D. Dussault, A. Simon, A. Sanche, E. Massé L. P. Falardeau, G. Massé, W. Levasseur, L. Lebel, A. Villeneuve, S. Camel, J. P. Cousineau, D. Groulx, W. Villemaire, E. Caron, A. Roussel, J. Tremblay, W. Séguin J. Rochon M. Cumming, E. Roy, L. Pilon, L. Laroche, H. Paquin, J. E. Chartrand, L. Barbier, J. A. Couture, J. B. Legault J. Labelle, L. Breault, P. Leroux, E. Labelle, J. Marion, J. Lacroix, A. Laroche, P. Lemay, A. Rcher, M. Landrault, E. Gaudrault, F. Sauvé, A. Boyer, R. Pharand et R. Gratton de la maison B. et B., A. Caron, A. Labelle, A. Charette, E. Martel, L. Fournier, H. Young, J. R. D. Caron, J Raymond, A. Emery, J.Clermont, R. St-Denis, D. Lévesque, R. Landry, A. Simon, E. Bouliane, N. Marcoux, H. Berthiaumé, L. Couture, avocat, J. Moyner d'Ottawa, Od. Dompierre, Ph. Charron, J. B. Cloutier, A. Thibault, J. Marinier, F. Marinier, A. Gagné, E. Thibault, C. Charron, C. Hébert, A. Robillard, J. Bte Michon, R. Grandmaître, J. A. Lavigne, F. Desrocher, F. Grégoire, A. Charette, W. Boucher, D. Metivier, D. Caron, A. Duguay, A. Guertin, M. P.P., Binet, notaire, H. Desrosiers, notaire, J. V. Cholette, de la maison P. D'aoust, I. Houle, R. Gauvin, E. hilion, J. Gascon, W. Scott, R. Caron, F. Philion, A. Beauparlant, I. Bélanger, A. Gelet, A. Cousineau J. Lemeux, W. Bilodeau, échevin S. Larose, S. Cousineau, W. Duquette, R. Champagne, A. Durocher, E. Hotte, W. Viau, R. St-Louis, A. Abraham, O. Charbonneau, L. Pilon P. Gaudrault, connétable A. Ricard, M. Duquette de Montréal, A. Lavigne, G. Désormeaux, E. Richer et plusieurs autres.

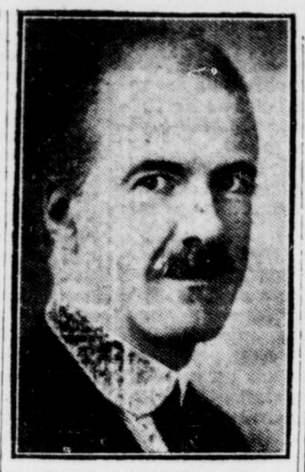

M. NOULAN CAUCHON, urbaniste d'Ottawa, a parlé hier soir aux membres de la Chambre de Commerce de Hull du projet d'un port océanique ici, en aménageant l'Outaouais entre Montréal et nos deux villes.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU TRAVAIL

Les syndicats catholiques veulent la faire solennellement à Hull.

JARDINS OUVRIERS

La célébration de la Fête du Travail, revêtira, dans Hull, en septembre prochain, un cachet de particulière grandeur. Le Conseil Central veut que cet événement soit digne de notre population ouvrière. Le mouvement ouvrier compte sur la coopération des Autorités civiles et de tous les corps organisés pour seconder les Syndicats Ouvriers Nationaux, à qui revient de droit l'organisation de cette célébration. C'est ce que veut le Comité de la Fête du Travail, qui a commencé son travail, hier soir, à la réunion bi-mensuelle du Conseil Central. "Le Conseil Central se doit d'enregistrer un vote de protestation contre la trop grande publicité faite par une certaine presse sur la suspension du Chef de Police de Hull," a-t-il aussi été dit, hier soir, à la Bourse du Travail.

Depuis quelque temps le Conseil Central réunit à chacune de ses réunions un nombre imposant de délégués des corps affiliés. A l'assemblée tenue hier soir sous la présidence de M. Roméo Dompierre, 2ème Vice-Président, les Syndicats suivants avaient des représentants: Employés de Pulpe et Papier, Employés du Département de Feu de Hull, Plâtriers Inc., Menuisiers-Charpentiers Inc., Manoeuvres Inc., Briquetiers-Maçons Inc., Interprofessionel, Cercle Benoit XV

La correspondance était volumineuse. On remarquait des communications au Ministère fédéral du Travail, au Dispensaire de Hull, à la Confédération des Travailleurs du Canada.

On a insisté sur le port du bouton-insigne par tous les syndiqués. Le rapport de l'agent d'affaires a démontré la reprise des activités, principalement dans le domaine de la construction. La Bourse du Travail a récemment reçu la visite des Etudiants Rédemptoristes d'Ottawa et de M. l'abbé Oscar Valiquette, aumônier des Services d'Incendies et de Police de Montréal. Certaines décisions de la dernière assemblée de la Commission Scolaire de Hull ont été commentées et discutées. Le comité exécutif a plein pouvoir d'agir en temps et lieu sur le conflit existant.

COMITE DE SECOURS

Rapport financier a été présenté par le Comité de Secours chargé de venir en aide aux syndiqués nécessiteux. Durant l'hiver ce comité a opéré un excellent travail d'assistance. Des félicitations ont été adressées aux généreux souscripteurs et aux officiers du Comité. Le même comité reste en fonction jusqu'aux prochaines élections de septembre prochain. Il ressort du rapport présenté que le Mouvemen Syndical ouvrier est avant tout un mouvement de protection efficace pour la classe ouvrière, par les différents services qu'il met à leur disposition.

REUNION INTERCERCLES

Il a été annoncé que les trois cercles d'études de la région tiendront une grande réunion intercercles sous les auspices du cercle Benoit XV de Hull, dimanche, le 27 courant. M. A. Désormeaux, de Gatineau Mill, M. T. Lauzon, d'Ottawa, et M. D. Gagné, de Hull, seront les orateurs au programme. Cette réunion des cercles d'études doit grouper plusieurs centaines de syndiqués. Plusieurs invités d'honneur prendront part à cette réunion qui sera la dernière du genre pour la présente année d'études.

FETE DU TRAVAIL

Le rapport du comité de la Fête du Travail a été hier soir le point culminant de l'assemblée. Il a été arrêté que cette célébration revêtira un cachet spécial de grandeur. Contrairement aux années passées la célébration durera une semaine entière. Elle sera inaugurée le 25 août au soir pour se clôturer le 3 septembre. La partie profane se déroulera au Parc Flora. M. Léo Gratton a obtenu le privilège de cette célébration. Le tout sera cependant sous la direction du Comité, dont les Officiers sont: Président, Dollard Gagné; Vice-Président, J.-Edouard Langelier; Secrétaire, Euclide Mercier; Trésorier, Henri Quévillon; Assistant Trésorier, Roméo Dompierre. Il y aura des attractions nouvelles. Le programme sportif a été confié aux confrères Albert Fournier, Napoléon Lafleur, et Joseph Laurin, tous du Département de Feu. La célébration religieuse se fera en l'église Notre-Dame de Hull. Le programme définitif sera arrêté par l'Aumônier. Le Conseil Central espère recevoir la collaboration et l'appui du Conseil Municipal et de tous les corps organisés de la cité de Hull. Un programme-souvenir sur papier de luxe sera publié pour la circonstance.

COMMISSION DE POLICE

Le Conseil Central juge exagérée la publicité faite par certains journaux d'Ottawa sur la récente suspension du chef de Police de Hull. Sans se prononcer sur la suspension elle-même, les Syndicats Ouvriers se sont ouvertement prononcés contre l'importance donnée à la nouvelle. "On devrait savoir user de plus de discrétion et de jugement," a-t-il été dit. Le Comité Exécutif étudiera le projet de demander une Commission de Police indépendante pour la Cité de Hull. Il semble bien qu'une commission indépendante sera supérieure au régime actuel.

JARDINS-OUVRIERS

Le Conseil a vivement félicité le Conseil des Métiers de la Construction pour l'organisation de Jardins-Ouvriers. Il a en particulier rendu homme au Ministère de l'Agriculture de Québec, au Conseil Municipal de Hull, à l'ingénieur Théo. Lanctôt, pour la coopération apportée dans l'organisation de ces Jardins. L'inauguration et la bénédiction solennelles ont eu lieu le jour de l'Ascension. Ces jardins sont actuellement tous ensemencées.

BENOIT — BEAUPARLANT

désirent annoncer à leurs nombreux amis et anciens clients

L'OUVERTURE

D'UN NOUVEAU

SALON DE BARBIER

avec installation des plus modernes

SAMEDI, LE 19 MAI

La coupe des cheveux et la barbe faites selon vos désirs. Prix minimes en vigueur.

Pour PETITS BONSHOMMES . . . et PETITES DEMOISELLES qui jouissent de notre service, nous disposons de tout le confort en plus d'une attention particulière de la part des préposés.

LEGERS REPAS — TABACS
JOURNAUX — REVUES

Comme autrefois nous vous réserverons les journaux que vous désirerez.

DONNEZ-VOUS RENDEZ-VOUS CHEZ

Benoît & Beauparlant

107, rue Principale, Hull

LE MAIRE LAMBERT ET CE QU'A DÉCLARÉ M. GUERTIN

Il nie toute irrégularité dans cette affaire d'emprunt remontant à l'année 1930.

A la déclaration du député A. Guertin comme quoi la ville de Hull aurait perdu une somme de $50,000 à $75,000 dans un emprunt municipal de quelque $360,000 contracté en 1930, le maire Lambert répond ce qui suit.

Ce qu'a dit M. Guertin a paru dans le journal d'hier.

"Je suis bien surpris que M. Guertin, parrain du bill, n'ait fait cette déclaration que quatre ans après la transaction financière dont il parle, s'il y avait réellement perte ou irrégularité dont nous aurions été responsables par négligence ou par mauvaise procédure. Il faut remarquer que le conseil, avant de prendre une décision finale dans des transactions de si haute importance, consulte les officiers compétents à sa disposition en les personnes du greffier, du trésorier et de l'avocat-conseil de la ville, qui préparent toujours nos procédures, ayant qu'elles soient soumises à l'approbation de la Commission municipale.

"Je doute fort que, si le conseil commettait des irrégularités, la Commission municipale, corps compétent, nous permettrait de mettre sur le marché des débentures dont les procédures n'auraient pas été faites légalement.

"La transaction dont M. Guertin parle a été approuvée par la Commission municipale et les débentures, signées par le sous-ministre des affaires municipales. En plus de sa signature, le conseil n'accepte aucune soumission qui ne soit d'avance approuvée par la Commission municipale".

RETARDATAIRES MIS À L'AMENDE

Une campagne contre les chauffeurs d'automobile qui n'ont pas permis et plaques de 1934.

Déjà quelques automobilistes ont été poursuivis pour ne pas avoir le permis de chauffeur et la plaque de 19.4, et des mesures de même nature vont être prises contre tous les retardataires, a déclaré aujourd'hui l'officier provincial de circulation Chénier.

"Le temps de grâce est expiré, continua ce représentant de la voirie provinciale, et tous ceux qui ne se sont pas conformés à la loi s'ils sont pris paieront l'amende. Inutile de demander un délai. Nous avons reçu des ordres très sévères et nous devons marcher."

L'officier de circulation Chénier a déclaré que beaucoup de chauffeurs d'automobile ou de camion se sont procurés le permis et la plaque de 1934, mais qu'il y a encore un bon nombre de retardataires dans notre région. "C'est contre ces gens que nous dirigerons, dès aujourd'hui une campagne. Ils devront se soumettre à la loi ou payer l'amende."

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES

Mademoiselle
Fernande Mercier
(Anciennement du "Salon Léonie")
désire annoncer qu'elle vient d'ouvrir un
Salon de Beauté
au numéro
110, rue Wellington, Hull
Tél. Sher. 6714-W
UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Mme P. BENOIT
133, rue Hôtel-de-Ville, Hull
Présentera sa nouvelle collection de
Chapeaux d'Eté
à partir de
Samedi, le 19 courant
CORDIALE INVITATION

In Memoriam

Demain, vendredi, le 18 mai, à 7 h. 30, sera chanté en l'église Notre-Dame de Hull, le service anniversaire de Mme Eugénie Tremblay, épouse de M. Isaac Smith.

PROCHAINS

Événements

Sous cette rubrique sont annoncés les événements prochains tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum $1.00.

Briquetiers-Maçons Inc.

L'Union Nationale des Briquetiers-maçons Inc., tient ce soir, une assemblée de propagande, ouverte à tous les gens de métier, au Secrétariat des Syndicats Ouvriers (100 Georges). Il y aura rapport sur les constructions locales. Tous ceux qui ont reçu une invitation sont priés de se rendre à l'invitation.

Le Secrétaire.

Menuisiers-Charpentiers Inc.

Il y aura assemblée régulière demain soir, à la Bourse du Travail Avis aux membres.

Le Secrétaire.

Elections au cercle Raymond

LE CERCLE D'AYLMER FAIT L'ELECTION DE SES OFFICIERS.

(De notre correspondant)

AYLMER, 17. — Mardi, le 8 mai dernier avait lieu au Cercle Raymond l'élection du conseil. Tous les membres étaient présents. M. l'abbé Ranger présidait aux élections. et MM. Gérard Beaudry et Alonzo Lemaire agissaient comme officiers-rapporteurs.

Le conseil suivant fut élu:

Président, Gérard Beaudry; vice-président, Alonzo Lemaire; secrétaire-trésorier, Euclide Lanthier; secrétaire - correspondant, Jean - Paul Beaudry; conseillers, Maurice Beaudry et J. Whelan.

Il fut aussi décidé qu'au cours des vacances le nouveau conseil préparerait un programme d'études pour l'année.

Les policiers le retracent après plus de 6 mois

D. SEGUIN, DU LAC STE-MARIE, EST PRIS ET AMENE A LA PRISON DE HULL POUR Y PURGER SA PEINE.

Le grand connétable A. Ricard, les policiers C. Lalonde et H. Laframboise ont fait une randonnée fructueuse hier soir, au Lac Ste-Marie, où ils ont arrêté sur la route Delphis Séguin de l'endroit mentionné. Séguin fut condamné par défaut en novembre dernier sur deux accusations de vente illégale de boisson. La sentence était de 1 mois de prison et les frais, ou trois autres mois.

Depuis, le sentencié n'avait pas été trouvé. Il a été amené à la prison du district où il purgera sa peine.

Voir nouvelles de Hull, page 9

Le régiment a paradé dans la ville hier soir

AVEC SON CORPS DE CLAIRONS ET TAMBOURS — UN GRAND NOMBRE DE SPECTATEURS.

Le Régiment a eu hier soir sa parade hebdomadaire régulière. Au lieu de faire les exrcices militaires au Régiment même, il y a eu parade à travers les rues de la ville. Elle a défilé par les res Principale, Maisonneuve, Victoria, Frontenac, Du Pont, Wellington, Montcalm et Principale. Le lt. colonel F. J. G. Garneau, A.D.C., officier commandant, était en charge de la parade. Celle-ci a attiré sur son parcours un grand nombre de citoyens qui ont admiré l'excellente tenue et la fière démarche de nos militaires. Le corps des clairons et tambours a exécuté des airs militaires.

Le sergent-major A. Fontaine le dirigeait. De retour aux quartiers-généraux, l'officier-commandant a adressé la parole aux soldats réunis dans la grande salle des exercices. Le lieutenant-colonel F. J. G. Garneau a félicité les hommes et les musiciens et a dit son espoir en l'avenir du régiment.

Une maison d'été incendiée à la Pointe-Gatineau

Le chef des incendies T. Charron et ses pompiers volontaires, de la Pte-Gatineau, ont été appelés au cours de la nuit dernière à combattre un feu qui s'est déclaré on ne sait trop comment à la maison d'été de M. Robertson, sur la rue Jacques-Cartier. La villa a été détruite complètement et les pertes du propriétaires vont de $1000 à $1400.

Les pompiers n'ont pu se rendre sur les lieux avec la pompe car la rue est inondée par le débordement de la rivière. Ils ont eu recours à des seaux d'eau.

Un témoin du feu fait remarquer que, depuis plusieurs années, le projet de hausser la chaussée a été porté inutilement devant les autorités fédérales et provinciales, de qui elle relève. On ne peut douter, dit-il, qu'un prompt secours aurait sauvé cette ville, s'il avait été possible aux pompiers de parvenir sur les lieux avec leur outillage. Les propriétaires des maisons d'été, face à Rockcliffe, redoutent qu'en cas d'incendie les mêmes malheureux effets se produisent. De nouvelles démarches auprès des autorités s'imposent, ajoute-t-il.

LAURIER
HULL
JEUDI - VEND. - SAMEDI
17-18-19 Mai
"Six of a Kind"
Avec
Charlie Ruggles, Mary Boland, W. C. Fields, Alison Skipworth, George Burns, Gracie Allen.
AUSSI
"Shanghai Madness"
Avec Spencer Tracy, Fay Wray.
"TARZAN"
No 10 — "The Death Plunge".

Nouvelles de Cornwall

En visite:—

M. et Mme Lucien Filion, de Maxville, et Mlle Aline Lefebvre, de Apple Hill, ont fait un voyage d'affaires en notre ville.

M. et Mme Edouard Parent, rue Lawrence, visitent des parents et amis à Casselman.

Mme D. Landriault passe une quinzaine à Montréal, chez sa soeur, Mme J. Campbell.

Ouverture du nouveau pont Cornwall-New-York.

Les entrepreneurs de ce pont ont déjà entrevu la possibilité d'ouvrir aujourd'hui même ce nouveau pont à la circulation. Comme nous l'annoncions il y a quelques jours, l'ouverture officielle aura lieu le 30 juin prochain, premier jour des grandes fêtes du centenaire de la ville de Cornwall.

Nos félicitations à l'un des nôtres, M. Jean LeBlanc, qui a été nommé au poste d'officier des douanes sur le nouveau pont. M. LeBlanc est un jeune homme qui a fait ses preuves dans diverses oeuvres paroissiales, entre autres comme directeur actuel de la Chorale, et ex-directeur des Troubadours de Cornwall. Chaleureuses félicitations.

Grandes Fêtes Religieuses:—

La Société St-Jean-Baptiste qui dirige toujours nos fêtes patriotiques paroissiales, vient de nommer un Comité ayant chargé des fêtes organisées en l'honneur d'un fils de notre paroisse, M. l'abbé François Lefebvre, qui recevra l'onction sacerdotale des mains de Son Excellence Mgr F. Couturier, le 31 mai prochain, à l'église de la Nativité. Le futur prêtre est très populaire parmi nous, s'étant mêlé à tous les genres de sports et aux oeuvres paroissiales. M. Lefebvre est un des nôtres et mérite que la population de Cornwall se donne la main pour faire de ces fêtes sacrées un réel succès sous tous rapports. M. l'abbé Lefebvre chantera sa première grand'messe Solennelle en notre paroisse, le 10 juin prochain.

Il est le fils de M. et Mme A. Lefebvre, rue Alice Nord, et ancien élève de l'Université d'Ottawa.

Tous ceux qui seraient intéressés à contribuer à cette fête sont priés de s'adresser à M. J. B. A. Paré, gérant de la Banque de Montréal, succursale de l'Est, à Cornwall.

ANNONCE

Tél. 10-J. L. R. Pacrnt, 207 Chemin de Montréal, agent bilingue de la Empire Life Assurance Co., assurance-vie.

Leçons de piano données à domicile. Attention spéciale aux commençant.

Confiez-moi vos lettre à écrire, en anglais ou français. Prix raisonnable.

FEU NARCISSE GODBOUT

(Presse Canadienne)

ST-HYACINTHE, 17. — Narcisse Godbout, ancien marchand de bois, est décédé ici à l'âge de 82 ans.

ENTRETIEN DES JARDINS

cutif a voté un octroi de $300 à l'ingénieur en chef de la ville pour l'entretien des jardins des ouvriers de la ville. Ces jardins, au nombre d'environ trois cents, sont à l'usage des sans travail.

Radio-Concerts

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous puplions nous sont transmis par les postes et les compagnies de radio. S'il arrive qu'un programme ne soit pas iradié à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, Le Droit n'en peut être tenu responsable

CA ET LA

On parlera de zoologie à CKCH pour les postes du secteur français de Radio-Etat, ce soir, à 9 h. 30. Cette causerie est donnée sous les auspices de la Société Zoologique de Québec à qui l'on doit tant de travaux scientifiques dans le domaine de notre histoire naturelle Cette science a fait, ces dernières années, de remarquables progrès sous l'impulsion que lui a donnée cet animateur qu'est M. Charles Frémont, de Québec. Radio-Etat apporte son entière coopération aux oeuvres de vulgarisation et en particulier aux sciences de la zoologie, de l'entomologie, etc., qui, sans être négligées, n'ont guère été jusqu'ici en grande faveur dans les cercles d'études.

• • •

Le Cercles des Jeunes Naturalistes ont fait et font beaucoup pour faire connaître et aimer les oiseaux. Il y a plusieurs centaines d'espèces qui habitent ou viennent périodiquement au Canada mais il y en a peu que nous connaissons. Les nichoirs artificiels sont rares dans nos parcs et nos jardin. Il s'en suit que l'on ne s'intéressera jamais assez aux efforts des sociétés d'hitoire naturelle pour nous faire connaître les moeurs de la gent ailée. On ne manquera pas par exemple d'écouter la causerie que donnera à la Radio d'Etat, ce soir, à 9 h. 30 heure avancée) M. Stuart L. Thompson sous les auspices de la Société des Naturalistes d'Ontario. M. Thompson parlera du chant des oiseaux Bien plus, il imitera le chant de quelques-unes des espèces propres au Canada. Cette causerie sera diffusée dans tout le pays.

• • •

On entendra les Ménestrels à 7 h. 36, ce soir, sur le réseau de l'est de la radio d'état. Jean-Marie Beaudet dirigera.

• • •

Puis, à 9 heures, ce soir, sur le réseau de l'est également de la radio d'état ce sera le programme bien connu, "Sous les ponts de Paris". Les solistes seront Caro Lamoureux, soprano, et Ludovic Huot, ténor. Ce programme sera sous la direction d'Allan McIver.

• • •

Mary Small donnera un beau programme de chant à 6 h. 45, ce soir, à WEAF.

• • •

A 10 heures, ce soir, à WEAF, Nikita Balieff donnera des extraits de "Chauve-Souris". L'orchestre de Paul Whiteman l'accompagnera. Deems Taylor agira comme maître de cérémonie.

• • •

Kathryn Newman, soprano, chantera à 11 h. 15, ce soir, à WEAF.

• • •

Les comédiens connus, Amos et Andy, seront au programme à 7 heures, ce soir, à WJZ.

• • •

On entendra, à 7 h. 15, ce soir, à WJZ, Hélène Jepson, soprano.

• • •

Grace Hayes, étoile de comédie musicale, chantera à 8 h. 30, ce soir, à WJZ.

• • •

Robert Simmons, ténor, sera à l'affiche, à 8 h. 15, ce soir, à WJZ.

• • •

A 10 h. 30, ce soir, on entendra, à WJZ, Arthur Gibson, organiste, et Mme Merle Alcock, soprano.

• • •

Sylvia Froos donnera un beau programme de chant à 7 heures, ce soir, à WABC.

• • •

Les "Silver Dust Serenaders" seront à l'affiche à 7 h. 30, ce soir à WABC avec Paul Keast, baryton et Thelma Goodwyn, soprano.

• • •

On entendra, à 9 heures, ce soir, à WABC, Alexander Semmler, pianiste; Claude Reis, ténor; et Evelyn MacGregor, contralto.

M. Jacobs pour l'immigration intense au pays

PARLANT AU CLUB LORD READING A UNE ASSEMBLEE EN FAVEUR DES PERSECUTES ISRAELITES.

Dans un discours prononcé hier soir, au Château Laurier, sous les auspices du club Lord Reading, le député israélite Samuel-W. Jacobs, C.R., libéral de Cartier, a préconisé l'immigration intense comme solution aux problèmes économiques du Canada. L'augmetnation de la population canadienne soulagerait, dit-il, nos réseaux de chemins de fer. L'honorable C.-H. Cahan, C.R., Secrétaire d'Etat, qui représente aux Communes le comté voisin de celui de M. Jacobs, le comté de Saint - Laurent - Saint - Georges, a présenté le conférencier, M. E.-J. Garland, député de Bow-River, proposa le vote de remerciements. Il fut appuyé par Mademoiselle Agnès McPhail, député de Grey-Sud-est.

Madame M.-B. Margosches, présidente du club israélite, annonça que la réunion en était une de bonne entente dans le but d'inaugurer une caisse en faveur des enfants qui souffrent de la persécution anti-sémite en Allemagne.

M. Jacobs, en plus de traiter des problèmes économiques et financiers du Canada, parla de la persécution des Juifs en Allemagne. Une poignée d'une demi-million d'israélites dans une population allemande de 60 millions d'âmes et 4,000,000 d'Allemands chrétiens dont les ancêtres furent des Juifs, sont persécutés par les Nazis. Le problème des Juifs et de leurs descendants en Allemagne est autant un problème chrétien qu'un problème juif. On ne saurait se montrer indifférent. Les gens d'Europe veulent venir au Canada. Il faut leur donner nos terres non occupées, dit M. Jacobs.

M. Richard Pentland, ténor, se fit entendre dans deux soli, accompagné par M. Charles Day. On eut aussi le plaisir d'entendre l'éminent jeune violoniste belge, M. Armand Weisberg. Il était accompagné par M. Kenneth Meek.

LES GRANDS RESEAUX

C C R

7.30—Nouvelles (en français) et résumé des programmes de la soirée.
7.36—"Les Ménestrels", sous la direction de Jean-Marie Beaudet.
8.00—L'orchestre du Château Laurier, sous la direction de G. R. Markowski.
8.30—"Three plus three".
9.00—"Sous les ponts de Paris".
9.30—Conférence sous les auspices de la Société Zoologique de Québec.
9.45—Trio de banjos sous la direction de Lorne Hitchins.
10.00—"Parade des provinces".
10.30—Marthe Lapointe, soprano, Placide de Morency, baryton et Jean-Marie Beaudet.
11.00—"Sunny Skies".
11.30—Nouvelles (en anglais) et pronostcis de la température.
11.38—L'orchestre de Maurice Meerte, de l'hôtel Windsor.

NBC et CBS

6.00—Sylvia Froos (CBS): WABC.
6.15—Chants (NBC): WJZ. Just Plain Bill (CBS): WABC. Gene & Glenn (NBC): WEAF, WTAM.
6.30—Serenaders (CBS): WABC. Molle Show (NBC): WEAF, WMAQ. Romantic Melodies (NBC): WJZ WENR.
6.45—Boake Carter (CBS): WABC, WBBM.
7.00—Sketch "Gritz & Gravy" (NBC): WJZ, KYW. Emery Deutsch et violon (CBS): WABC, WIND. Fleischmann-Rudy Vallee (NBC): WEAF, WMAQ.
7.15—Easy Aces (CBS): WABC, WBBM
7.30—Grace Hayes, chant (NBC): WJZ WLS. Presenting Mark Warnow (CBS): WABC, WBBM.
7.45—Ténor et orchestre (NBC): WJZ WLS.
8.00—Maxwell "Show Boat" (NBC): WEAF, WMAQ. Death Valley Days (NBC): WJZ, WLS. Raffles-Amateur Cracksman (CBS): WABC.
8.30—Warings Pennsylvanians (CBS): WABC, WBBM. Orchestre Duchin (NBC): WJZ, WENR.
9.00—Orchestre Paul Whiteman et Deems Taylor (NBC): WEAF, WMAQ. Parade des Provinces (NBC): WJZ, WENR. Orchestre Camel-Gray, Connie Boswell (CBS): WABC, WBBM.
9.30—Programme musical (CBS): WABC, WIND. Ann Leaf, organiste (CBS): WADC, WSBT. Compositeurs NBC (NBC): WJZ, KYW.
9.45—Playboys (CBS): WABC WSBT
10.00—Quatuor (NBC): WEAF. Vera Van (CBS): WABC, WIND. The Cavaliers (NBC): WJZ.
10.15—Poet Prince (NBC): WJZ. Nouvelles: orchestre Isham Jones (CBS): WABC. Gene & Glenn (NBC): WMAQ.
10.30—Nouvelles; Ghost Stories (NBC): WEAF. Orchestre Madriguera (NBC): WJZ, WLS.
10.45—Orchestre Busse (CBS): WABC, WFBM.
11.00—Chant: orchestre Lunceford (NBC): WEAF, WMAQ. Orchestre Barnett (CBS): WFBM KLRA. Orchestre Bestor (NBC): WJZ, KYW.
11.30—Dancing in Twin Cities (NBC): WJZ, WENR. Orchestre Davis (CBS): WABC, WFBM, WSBT. Orchestre Stern (NBC): WEAF, KYW.

HORAIRE

Jeudi 17 mai, 1934

POSTES CANADIENS

CRCO—OTTAWA—880

12.00—Musique: température.
1.00—Heure exacte: orchestre Rex Battle.
5.45—Programme d'Ottawa.
6.30—Disques.
7.00—Orchestre du Château Laurier.
7.30—Nouvelles.
7.36—Musique (Québec).
8.00—Orchestre du Château Laurier.
8.30—Nouveauté (Toronto).
9.00—Sous les Ponts de Paris (Montréal).
10.00—Parade des Provinces (Montréal)
10.30—Concert (Québec).
11.00—Choeur (Edmonton).

CKCO—OTTAWA—1010

6.30—Orchestre.
6.45—Amis du livre.
7.00—Orchestre.
7.30—Causerie du Conseil d'Hygiène.
7.45—Hilda Champagne, soprano.
8.00—Orchestre.
8.30—Piano.
8.45—Orgue.

CKCH—HULL—1210

11.45—Mélodies du matin.
12.00—Voix de l'amitié.
12.30—Ottawa et Hull en parade.
12.45—Bourse.
1.00—Disques français.
1.14—Programme de la soirée.
1.15—Fin d'émission
5.45—Bourse
6.00—Heure du Crépuscule.
7.00—Disques.
7.15—Spécial.
7.30—Voix de l'amitié.
8.00—Ovide et Cyprien.
8.30—Mélodies.
9.00—Orchestre du Café Laurier.
9.30—Causerie littéraire.
10.00—Orchestre du Standish Hall
10.30—Orchestre du Gatineau.

CKAC—MONTREAL—730

5.30—Programme du foyer.
6.15—Musique classique.
6.25—Heure récréative.
7.00—Programme de valses.
7.15—Trio de concert.
7.30—Le bonhomme de sable.
7.45—Spécial.
8.00—Violon.
8.30—Par-dessus les toits.
8.45—Musique de danse.
9.00—Spécial.
9.30—Orchestre.
10.00—Spécial.
10.15—Piano.
10.30—Orgue.
11.00—Nouvelles.
11.05—Spécial.
11.30—Orchestre.

CFCF—MONTREAL—600

6.00—Heure de prospérité.
6.30—Harmonie.
6.45—A annoncer.
7.00—Oncle Troy.
7.15—Marchés.
7.30—Orchestre.
7.45—Humour.
8.00—Rudy Vallée et ses Connecticut Yankees.
9.00—Trio Leduc.
9.15—Petit forum.
9.45—"Sous les Ponts de Paris".
10.00—Orchestre Whiteman.
11.30—Radio-nouvelles.
11.35—Histoire de revenants.

Vendredi, 18 mai, 1934

POSTES CANADIENS

CRCO—OTTAWA—880

11.57—Heure exacte.
Midi—Musique et pronostics.
1.00—Orchestre Rex Battle, Toronto.
5.45—Programme.
6.15—Major Bill.
7.00—Orchestre du Château Laurier.
7.30—Nouvelles.
7.36—Programme de Montréal.
8.00—Orchestre Dornberger (Montréal)
8.30—Musique (Toronto).
9.00—Tito Fandos, ténor.
10.00—Jack Dale, ténor (Régina)
10.15—Ténor (Toronto).
11.00—Concert (Vancouver).
11.30—Nouvelles.
11.38—Orchestre Lopez.

CKCO—OTTAWA—1010

7.00—Léo Robillard, baryton.
7.30—Orchestre hawaïen.
7.45—Programme musical.

Où le trouver...

CRCO	—	Ottawa	880
CKCO	—	Ottawa	1010
CKCH	—	Hull	1210
CKAC	—	Montréal	730
CFCF	—	Montréal	600
CRCM	—	Montréal	910
CFRB	—	Toronto	690
CRCT	—	Toronto	840
WABC	—	New-York	860
WEAF	—	New-York	660
WJZ	—	New-York	760
WCCO	—	Minneapolis	810
WGY	—	Schenectady	790
WLW	—	Cincinnati	700
WGN	—	Chicago	720
KMOX	—	St-Louis	1090
WTAM	—	Cleveland	1070
WTIC	—	Hartford	1060
WOWO	—	Fort Wayne	1160
WGR	—	Buffalo	550
WBAL	—	Baltimore	1060
WCAU	—	Buffalo	1170
WHAM	—	Rochester	1150
KDKA	—	Pittsburg	980
WENR	—	Chicago	870
WBBM	—	Chicago	770

8.00—Orchestre.
8.30—Lyman Perkins, baryton.
8.45—Piano.
9.00—Trio instrumental.
9.30—Orgue.

CKAC—MONTREAL—730

5.00—Ecole du doux parler
5.15—Orchestre.
5.30—Programme du foyer.
6.15—Programme musical.
6.25—Heure récréative.
7.00—Spécial.
7.45—Comédie française.
7.45—Spécial.
8.00—L'Heure provinciale.
9.00—Spécial.
9.30—Anka.
9.45—Radio-tribunal.
—Spécial.
10.15—Récital de piano.
11.00—Les derniers faits du jour.
11.30—Musique de danse.
12.45—Nouvelles au nord.

CKCH—HULL—1210

11.45 a.m.—Mélodies du matin.
12.00—Voix de l'amitié.
12.30—Ottawa et Hull en Parade.
12.45—Bourse
1.00—Disques français.
1.15—Fin d'émission.
5.30—Disques.
5.45—Bourse.
6.00—Heure du crépuscule.
7.00—Disques.
7.15—Spécial.
7.30—Voix de l'amitié.
8.00—Ovide et Cyprien.
8.15—Cécile et Colin.
8.30—Spécial.
9.00—Orchestre du café Laurier.
9.30—A annoncer.
10.00—Orchestre du Standish Hall.
10.30—Orchestre du Gatineau.

CFCF—MONTREAL—600

6.00—Heure de prospérité.
6.30—Harmonie.
6.45—A annoncer.
7.00—Oncle Troy.
7.15—Marchés.
7.30—Orchestre de danse.
7.45—Humour.
8.00—Rudy Vallée.
9.00—Trio Leduc.
9.45—"Sous les Ponts de Paris".
10.00—Récits
10.00—Paul Whiteman.
11.00—Les Nouvelles
11.30—Radio-nouvelles.
11.35—Orchestre.

Le Carnet du Cinéma

JEUDI, LE 17 MAI 1934

Bonne nouvelle: La semaine prochaine, à Hull, on jouera "Charlemagne", avec Raimu; et à Ottawa, "La Pieuvre". Voir le tableau et les annonces en notre Page du Cinéma, samedi.

A propos de "Twenty Millions Sweethearts", en montre au **Centre** aujourd'hui.

Avec ce film, nous revenons à l'opérette ou du moins à ce qui lui ressemble L'action est vivement soutenue par la musique et ne manque pas d'incidents drôlatiques. On nous fait pénétrer dans un monde de la finance moyenne et du théâtre. Les disparates éclatent pour la joie des spectateurs. Il y a un grain d'amour, juste assez pour consoler l'auditoire féminin, qui pourtant n'en a pas été privé depuis que dure la Comédie humaine.

Tout cela est sainement dit, finement joué, pour la joie de tous. En résumé, au dire de la critique catholique américaine: De l'excellent théâtre.

Grave opération

Mme J.-A. Desrivières, 240 avenue Guigues, a subi une grave opération ce matin à l'hôpital Général, rue Water, où elle est retenue par la maladie depuis environ un mois. Mme Desrivières est sous les soins des docteurs J.-H. DeHaitre et F.-P. Quinn. Ses amis lui souhaitent un prompt retour à la santé.

Ford visite Insull

CHICAGO, 17. — Le Herald and Examiner dit aujourd'hui, qu'Henry Ford a fait une visite secrète, hier, à Samuel Insull, malade à l'hôpital. Le journal ajoute que M. Ford a passé quinze minutes au chevet de l'ancien grand financier et qu'ensuite il est reparti par convoi spécial.

HUILE D'OLIVE

Pure

Il ne saurait y avoir de doute au sujet de la pureté de l'Huile d'Olive Pastene, car elle est éprouvée et garantie par les principaux chimistes et diététistes.

C'est une véritable huile à salades et cuisson extraite du premier pressurage d'olives de choix—savoureuse, nourrissante — un antiacide favorisant la digestion. Economique parce qu'elle peut servir plusieurs fois de suite en cuisson. *N'est pas un sous-produit.*

Demandez-la chez votre épicier

L'HUILE D'OLIVE PASTENE

La campagne dans Ontario va prendre plus d'importance

(Suite de la 1ère page)

pas publié son manifeste qu'on attend pour la fin de semaine et qui renfermera vraisemblablement des faits très importants pour les cultivateurs.

L'annonce de la date des élections a été particulièrement brève et le premier ministre l'a faite par la fenêtre ouverte de son automobile comme il quittait la résidence du lieutenant gouverneur A. Bruce avec qui il avait eu une conférence de 20 minutes.

Les élections générales en Saskatchewan doivent avoir lieu sous peu et il se peut qu'elles tombent à la même date que celles d'Ontario. Le premier ministre Henry ouvrira officiellement la campagne, ce soir à Toronto.

Démission de Hepburn comme député fédéral

La démission de M. Hepburn comme député fédéral sera entre les mains de l'honorable W. L. Mackenzie King, aujourd'hui, et sera présentée à l'orateur de la Chambre la veille du jour officiel de la nomination. Après avoir complété les arrangements nécessaires pour une tournée dans Russell, Ottawa et Renfrew Sud, M. Hepburn partira pour Welland et Niagara Falls, où il ouvrira lundi sa campagne électorale.

Les libéraux, au dire de M. Hepburn, s'attendent d'avoir tous leurs candidats dans une semaine. Il y a déjà 79 de ses partisans sur les rangs contre seulement 69 conservateurs. On compte aussi 12 candidats C. C. F.; un libéral indépendant, trois communistes et un fermier uni. Dans le dernier il y avait cinq progressistes, un ouvrier et un fermier uni.

Il y eut 112 députés d'élu à la dernière élection, le 30 octobre 1929, mais la mort, des démissions et des nominations à d'autres postes ont réduit ce chiffre. Le remaniement de la carte électorale a diminué encore ce nombre et, après l'élection, on ne trouvera plus que 90 députés à la Chambre ontarienne.

Sept autres candidats sur les rangs

Sept candidats ont été mis en lice, hier soir et dans la journée d'hier.

Ce sont: Charles S. Giles, C.C.F., candidat pour Cochrane; Howard Fraleigh, député actuel, candidat conservateur pour Lambton Est; Thomas Raycraft, communiste, candidat pour Windsor-Walkerville; l'honorable Charles McCrea, ministre des mines, candidat conservateur pour Sudbury; Angus John Kennedy, candidat conservateur pour Témiscamingue; l'honorable W. G. Martin, ministre du bien-être candidat conservateur pour Brantford, et Frank Regan, C.C.F., candidat pour Toronto Saint-Davids.

(Presse Canadienne)

L'annonce officielle de la date des élections a été faite, hier soir, par le p. m. Henry. L'appel nominal aura lieu le 12 juin, tandis que la votation préliminaire se fera les 16 et 18 juin.

Le premier ministre Georges S. Henry a annoncé en même temps la dissolution de la législature d'Ontario.

Le premier ministre a appris la chose de la fenêtre ouverte de son automobile comme il laissait la résidence du lieutenant gouverneur avec lequel il venait de conférer pendant 20 minutes.

Le lieutenant gouverneur a signé l'arrêté ministériel pourvoyant à la dissolution de la législature et à l'émission des brefs d'élection. Le premier ministre Henry n'a pas publié son manifeste électoral.

Pendant trois jours le premier ministre Henry et son cabinet ont tenu des conférences discutant la date des élections et préparant le manifeste conservateur. C'est à l'issue de la conférence d'hier que la date des élections a été annoncée.

Pendant des semaines les chefs de parti ont commencé de faire la campagne en prévision du vote. Le premier ministre Henry et ses ministres ont prononcé des discours à diverses conventions tandis que Mitchell F. Hepburn, le chef libéral ontarien, a commencé une campagne très active.

LES CANDIDATS DEJA SUR LES RANGS

Déjà 67 conservateurs sont sur les rangs, contre 79 libéraux, 11 C. C. F., un libéral indépendant, trois communistes et un United Front.

Le premier ministre Henry a été choisi à l'unanimité dans son comté de York Est. Il en a été de même de Mitchell Hepburn pour son comté d'Elgin.

Les ministres qui ont été mis aussi en nomination sont: l'honorable Charles McCrea, ministre des mines, Sudbury; l'honorable J. M. Robb, ministre de la santé, Algoma; l'honorable T. L. Kennedy, ministre de l'agriculture, Peel; l'honorable William Finlayson, ministre des terres et forêts, Simcoe Est; l'honorable Léopold Macaulay, ministre des chemins de fer, York Ouest; l'honorable William H. Price, procureur général, Toronto-Parkdale; l'honorable H. C. Scholfield, ministre sans portefeuille, Toronto-Saint-Georges.

Le docteur Georges McQuibban, le chef libéral parlementaire qui a succédé à W. E. N. Sinclair, a été choisi dans son comté de Wellington Nord, tandis que Harry C. Nixon, chef progressiste et lieutenant de M. Hepburn, a été choisi de nouveau dans Brant. M. Sinclair n'a pas eu d'adversaire comme candidat libéral dans son comté d'Ontario.

Le premier ministre Henry a promis de publier son manifeste sous peu, mais il se peut qu'il soit retardé jusqu'à la fin de la semaine. On dit que le gouvernement a des choses importantes à annoncer au sujet des cultivateurs.

Les officiers rapporteurs des 90 comtés ont été avertis de leur nomination. L'émission automatique des brefs d'élection, hier soir, donne une campagne de 34 jours, soit deux jours de plus que les 32 jours requis par la loi.

Cette campagne promet d'être l'une des plus violentes de tout le dernier quart de siècle. Les accusations de concussion à la commission des liqueurs portées par les libéraux depuis le début de la campagne ont causé une profonde impression.

LES PARTIS A LA CHAMBRE

Les partis étaient ainsi répartis à la législature d'Ontario:

Conservateurs	84
Libéraux	15
Progressistes	15
Ouvrier	1
Fermier uni ontarien	1
Sièges vacants	6
Total	116

DERNIERES ELECTIONS PROVINCIALES

Toutefois aux élections générales provinciales, il n'y aura plus que 90 sièges en jeu parce que la loi de redistribution a réduit de 22 le nombre des députés provinciaux.

La 18e législature fut élue le 30 octobre 1929 quand le gouvernement de l'honorable Howard-G. Ferguson fut ramené au pouvoir.

Le résultat de cette élection fut le suivant: conservateurs, 91; libéraux, 14; progressistes, 5; fermiers unis, 1; travailliste, 1.

Le premier ministre Henry, qui était ministre de la voirie, remplaça M. Ferguson comme premier ministre le 15 décembre 1930, quand ce dernier fut nommé haut commissaire canadien en Angleterre.

Le cabinet, après les dernières élections, se composait de 11 membres, mais il n'en a maintenant que 9, par suite de la mort deux ministres. Il n'y aura encore que 9 ministres, si le gouvernement revient au pouvoir.

LA SIXIEME ELECTION PROVINCIALE DEPUIS 1930

L'Ontario qui votera le 19 juin sera la sixième province à aller aux urnes depuis les élections générales fédérales de 1930, alors que le gouvernement de Mackenzie King fut remplacée par l'administration conservatrice actuelle, dirigée par le premier ministre R.-B. Bennett.

Il n'y a que l'Alberta, le Nouveau Brunswick et la Saskatchewan qui n'ont pas eu d'élection depuis les dernières élections fédérales et l'on s'attend que la date des élections soit annonsée en tant temps en Saskatchewan.

Trois des cinq élections provinciales qui ont eu lieu depuis 1930 ont eu comme résultat le renversement des administrations au pouvoir. Dans deux cas ce sont les libéraux qui ont remporté une victoire décisive sur les conservateurs tandis que l'autre cas ce sont les conservateurs qui ont remplacé les libéraux au pouvoir par une faible marge. Les deux autres élections ont eu pour résultat de consolider les positions des administrations déjà existantes.

Deux élections provinciales très décisives

Deux des élections provinciales ont été tenues dans les derniers neuf mois et furent les plus décisives de toute la série. Les électeurs de la Colombie Britannique, en novembre dernier, ont rejeté le gouvernement conservateur de S.-F Tolmie pour donner une majorité écrasante aux libéraux dirigés par le premier ministre T.-D. Pattulo. En Nouvelle-Ecosse, en août dernier, le gouvernement conservateur de Gordon-S. Harrington a subi une défaite décisive. Les libéraux, dirigés par le premier ministre Angus Macdonald ont gagné 22 sièges sur 30.

Le Manitoba est allé aux urnes en 1932 et le premier ministre John Bracken, au pouvoir depuis 1922, est sorti victorieux avec un nombre accru de députés progressistes.

Les deux autres élections provinciales furent tenues en août 1931. Dans Québec, le premier ministre L. A. Taschereau revint au pouvoir en augmentant le nombre des députés libéraux, soit 77 sur 90 contre auparavant 69 sur 85. Dans l'Ile-du-Prince-Edouard, le gouvernement libéral de M. W. Lea fut défait. Les conservateurs l'emportèrent par une faible majorité.

Les Libéraux sont prêts.

Le parti libéral est prêt "à entrer en lutte contre le gouvernement tory réactionnaire", déclara Mitchell F. Hepburn, aussitôt qu'il eut appris que la date des élections générales en Ontario avait été fixée au 19 juin.

"Nous sommes contents", dit-il. "Le premier ministre Henry a enfin trouvé le courage voulu pour affronter le peuple et lui permettre de juger de son administration que nous considérons comme très mauvaise".

M. Hepburn déclara que la machine électorale libérale était prête et qu'il y avait déjà 84 candidats en lice. Il nota que tous les autres candidats seraient sur les rangs dans une semaine.

Les grandes questions politiques en jeu

"Les principales questions de la campagne, continua-t-il, sont la dette toujours croissante, l'augmentation des taxes, la dilapidation des ressources naturelles de la province et la mauvaise administration de l'Hydro".

M. Hepburn a encore noté que les libéraux entraient dans la lutte avec confiance et avec l'espoir de gagner. "Nous n'avons jamais été plus optimistes, conclut-il, et nous croyons que nous serons vainqueurs".

M. Hepburn doit partir incessamment pour Ottawa afin de faire les arrangements voulus pour les conventions de Russell, Ottawa Est et Renfrew Sud.

"A partir de maintenant, dit-il, j'adresserai la parole à deux assemblées par jour d'ici la fin de la campagne".

CONCURRENCE DU TOURISME

LA CALIFORNIE FERAIT LA PLUS GRANDE CONCURRENCE AU CANADA.

La Californie est l'Etat qui fait le plus de concurrence au Canada dans le domaine du tourisme, en Amérique du nord, si l'on en croit T. R. Enderby, gérant général de la Canada Steamship, qui a fait hier cette déclaration fédéral devrait contribuer à faire de la réclame à l'étranger. Cette opinion est partagée par d'autres représentants de chemins de fer, des agents provinciaux du tourisme et des organisations privées. Le gouvernement, prétend-on, ne devrait pas faire de réclame en son propre nom, mais nommer une agence semi-publique.

Morgan Eastman, de Toronto, préconise l'établissement d'un ministère de l'industrie du tourisme.

RÉTABLIR LES PROMOTIONS AU SERVICE CIVIL

(Suite de la 1ère page)

La séance de l'après-midi a été présidée par M. Bowman, conservateur de Dauphin, en l'absence de M. Earl Lawson. Les membres présents étaient MM. E. R. E. Chevrier, député d'Ottawa; Georges Laurin, député conservateur de Jacques-Cartier et Angus MacInnis, travailliste de Vancouver.

EMPLOYES TEMPORAIRES

M. V. C. helan, en poursuivant son témoignage lorsque le comité reprend sa séance à quatres heures, présente le cas des employés temporaires (long-term temporary employees) qui devaient être permanents et qui ne le sont pas. Ils auraient dû être placés dans la classe des permanents lorsque la loi dite "Blanketing du Cod de 1927 a été passée. Il y a 316 employés temporaires dans ce cas: 11 femmes et 305 hommes dont 52 ont fait du service militaire.

Ces employés travaillent dans divers ministères et services. M. Phelan demande que le comité prenne des mesures pour inciter le gouvernement à déclarer que ces employés, depuis longtemps temporaires, soient reconnus comme permanents. On se demande pourquoi ils ne l'ont pas été en 1927 lorsque la loi fut passée. Probablement faute en revient à la négligence de quelques-uns. Quelques-uns de ces employés jouissent des avantages de la pension mais ne peuvent pas être promus à des positions supéreures ni pour des augmentations de salaires. Il conviendrait d'accorder

drait de les accorder à ces 316 employés qui se trouvent dans une situation tout à fait spéciale.

LE CAS DES PROMOTIONS

M. Phelan aborde ensuite la question des promotions arrêtées depuis deux ans.

Il demande au président du comité, M. Bowman, si c'est le moment opportun d'en parler. M. Chevrier, député d'Ottawa, déclare qu'il n'y a aucune objection puisque la question est déjà traitée dans le rapport du comité de 1932.

M. Bowman fait remarquer qu'il s'agit d'une question de politique ministérielle; mais il ne voit pas pourquoi les employés ne feraient pas connaître leurs demandes et recommandations.

Le premier arrêté ministérel suspendant les promotions et le paiement des salaires qu'elles comportent, a été passé il y a deux ans. Depuis lors, les promotions ont été pratiquement stagnantes: il y en eut quelques-unes mais elles furent traitées individuellement.

Les promotions et les augmentations de salaires qu'elles comprennent, ne comportent pas une somme considérable, parce que si l'on a étudié les marges qui existent entre les différentes catégories d'employés, on s'est aperçu qu'elles ne sont pas énormes, en dollars et en cents. Nous n'avons pas les chiffres exacts mais...

M. Bowman: Avez-vous des chiffres approximatifs?

M. Phelan: Environ $480.000.

M. Bowman: Mais je me rappelle que quelqu'un de Vancouver a dit que cela coûterait quelque chose comme $18.000.000 au gouvernement?

M. Phelan: Ces $18.000.000 comprennent la déduction de 10 pour 100, la réduction du personnel, les congédiements d'employés, l'abolition des positions, etc. Nous avons doute de ces chiffres parce qu'ils comprenaient plus que les dépenses qu'entraînent les promotions.

M. Bowman: Des réductions de traitements dans l'industrie et le commerce ont eu lieu également.

M. Phelan: Oui. Mais ici, la somme est si peu importante pour le gouvernement et le principe en jeu si important que nous avons pensé bien faire en attirant votre attention de nouveau sur la question. Le résultat, dans 5 ou 6 ans, sera déplorable sur le total des pensons à toucher par les fonctionnaires.

M. Bowman: Je ne crois pas que des mesures d'économie comme celle-là doivent rester en vigueur pendent cinq ou six ans.

M. Chevrier: Espérons-le.

M. Phelan, pour illustrer ses demandes, dit que dans plusieurs ministères on a aboli des positions pour faire faire le travail par des employés subalternes, réalisant ainsi des économies.

M. Bowman est d'avis que de telles pratiques constituent une injustice à l'égard des employés qui remplissent des fonctions supérieures sans recevoir de rémunérations supplémentaires.

M. Pheelan: D'autre part, après enquête, on a découvert que l'on n'avait pas abandonné le système des promotions dans l'industrie.

M. Bowman: Les frais d'opérations ont été considérablement réduits cependant, comprenant les salaires, etc.

M. MacInnis: Pas dans l'industrie du tabac.

On pourrait tout au moins accorder les augmentations de salaires dues à la suite de promotions ce qui ne s'élèverait qu'à une cinquantaine de milliers de dollars par année, dit-il. Dans quelques années, la situation actuelle, si elle se continue, aura de pénibles effets. Et c'est parce que ceux qui sont responsables des changements, n'ont peut-être pas prévu ces effets, que nous faisons nos recommandations, dit M. Phelan.

Les employés des travaux publics

M. Phelan soumet ensuite le cas de nombreux employés civils qui, parce qu'ils travaillent selon ce qu'on appelle les "prevailing rate of labour" et qui sont payés à l'heure, à la journée, à la semaine et au mois, ne peuvent pas jouir de la loi des pensions. Le ministère de la Justice a interprété la loi trop strictement. Ces employés, comme les autres, ont droit de participer aux avantages accordés par la loi.

M. Chevrier s'objecte contre ces interprétations trop techniques et étroites les lois; nos lois contiennent d'ailleurs trop de détails embarrassants.

M. Phelan soutient que par la faute de cette interprétation, des centaines d'employés, aux Travaux Publics, aux Mines, aux Chemins de fer et Canaux et à l'Imprimerie, ne peuvent pas souscrire aux fonds de pension.

Une ancienne loi

Le témoin parle ensuite des employés civils qui pour une raison ou pour une autre, n'ont pas voulu bénéficier de la dernière loi des pensions et sont restés sous l'ancienne loi des retraites. Il paient encore 5 pour 100 au fonds de retraite. Ils aimeraient maintenant à bénéficier de la loi des pensions. Dans le temps, s'ils n'ont pas voulu profiter de la loi nouvelle c'était à cause de mauvais conseils, d'une mauvaise interprétation de la loi, etc. Mais on ne devrait pas leur en tenir compte. Il y a quelque 5.000 employés dans ce cas.

Si le gouvernement décidait d'opérer le changement en leur faveur il lui faudrait verser 5 pour 100 au fonds de pension, puisqu'en vertu de la loi l'employé verse 5 pour 100 et le gouvernement 5 pour 100 également.

Employés d'Ottawa

M. Phelan parle ensuite des 82 employés du ministère des Travaux publics qui, il y a deux ans, ont été congédiés sans aucune considération ni gratification. Ces employés ont alors prétendu qu'ils avaient droit à un traitement équitable et la Fédération des employés civils a fait tout son possible pour eux. Elle a obtenu une entrevue avec le ministre des Travaux publics en leur faveur, en 1932, mais le gouvernement n'a rien fait. Et bien que ces gens dont quelques-uns avaient travaillé une quarantaine d'années pour le gouvernement, ne soient plus des fonctionnaires actifs, ils demandent une certaine considération. L'an dernier, on a congédié également quelque 35 employés, mais à quelques-uns d'entre eux on a accordé des gratifications.

Commission spéciale

Le témoin clôt son témoignage en demandant la création d'une commission spéciale qui entendrait les griefs et les demandes des employés civil. On en avait recommandé la création l'an dernier.

M. MacInnis: Je crois comprendre que si elle n'a pas été créée c'était parce qu'on jugeait qu'elle n'était pas nécessaire. Il existe une telle harmonie dans le service!

M. Laurin: Cette harmonie existe encore!

M. Phelan: Les demandes que les fonctionnaires soumettent de temps à autre aux autorités indiqueraient cependant qu'une telle commission serait utile.

M. MacInnis: Que penseriez-vous d'une commission spéciale composée d'un représentant du gouvernement, d'un représentant des employés civils et d'un représentant de la Commission du service civil?

M. Phelan hésite à répondre. Il n'ose pas se prononcer ni en faveur ni contre la suggestion.

Il termine en recommandant que le régime du mérite soit continué et qu'on en observe le principe

Les Cors cessent tout de suite d'etre douloureux— puis s'enlèvent facilement

Versez du FREEZONE sur ce cor qui fait mal. Il cessera immédiatement d'incommoder, puis vous pourrez bientôt l'enlever avec vos doigts. Vous en serez enchanté! C'est si facile et il n'y a pas de douleur! Son effet est presque magique.

Une petite bouteille de FREEZONE ne coûte que quelques sous en toute pharmacie, et est suffisante pour enlever tous les cors durs, cors mous et callosités. Essayez-le!

FREEZONE

MEUBLES DE QUALITE A PRIX MODIQUES

JOHN RAPER LIMITED

177, RUE SPARKS QUEEN 4840

FACILES CONDITIONS DE PAIEMENTS

Carnet Mondain

Leurs Excellences le Gouverneur général et la Comtesse de Bessborough ont reçu les dames et messieurs suivants à dîner hier soir à Rideau Hall: le brigadier C.-F. Constantine et Madame Constantine; le capitaine P.-W. Nelles, R.C.N. et Madame Nelles; M. Pierre de L. Boal, la Comtesse de Chichester, M. R.-L. Blackburn et Madame Blackburn, Mademoiselle Julia MacBrien, le lieutenant-colonel G.-A. Pearkes et Madame W.-H. Rowley.

• • •

Son Excellence le Gouverneur général a reçu la visite de l'honorable Herbert Marler, ministre du Canada au Japon, hier matin.

• • •

Son Excellence le Gouverneur général sera accompagné du colonel J.-E.-L. Streight, aide-de-camp, au ralliement scout de Toronto, le jeudi, 24 mai.

• • •

La Comtesse de Chichester, en visite chez Leurs Excellences, passera quelques jours chez Sir William Clark, haut commissaire du Royaume-Uni au Canada, et Lady Clark.

• • •

Le président du Sénat, le colonel, l'honorable P.-E. Blondin, le colonel G.-R. Geary, M.P. et Madame Geary, l'honorable Sénateur Lynch-Staunton, Lady Pope, l'honorable Sénateur J.-S. McLennan, Mademoiselle K. McLennan, le colonel H.-Willis O'Connor, M. et Madame Charles Gray et Mademoiselle Marie Dillon ont été reçus à dîner hier soir par le haut-commissaire du Royaume-Uni et Lady Clark.

• • •

Le lieutenant-colonel W.-A. Bishop, V.C. et Madame Bishop de Montréal s'embarqueront à New-York sur l'Aquitania pour faire un séjour de six semaines en Angleterre.

• • •

Madame Bachand-Dupuis de Sherbrooke, P.Q., est à Ottawa pour assister aujourd'hui à la réunion du conseil d'administration du Victorian Order of Nurses.

• • •

Le major M.-F. Gregg, V.C. et Madame Gregg ont reçu à dîner, hier soir, avant la réception en l'honneur du général Alex Ross de Yorkton, Sask., président national de la Légion Canadienne.

• • •

La société historique des femmes d'Ottawa a reçu à l'heure du thé hier au Bytown Historial Museum. Les invitées, qui avaient été reçues par Madame J.-Lorn McDougall, présidente, et par Mademoiselle Sheila McLeod Stewart, ont eu le plaisir d'entendre une conférence sur Chimney Island par Madame J.-R. Belisle. Les salons et la table du thé étaient ornés de fleurs printanières.

• • •

Un chic mariage avait lieu hier en l'église St-James de Hull quand Mademoiselle Ethel-J. Wrigth, fille unique de M. et Madame P.-H. Wright de Wrightville a uni sa destinée à celle de M. Cedric-R. Mohr, fils de M. A.-E. Mohr et de Madame Mohr, décédée.

• • •

Le shower de laine et l'exposition de layettes, donnés hier à la demeure de Mme E. Huot, au bénéfice de l'Oeuvre des Layettes de la Capitale, a remporté un magnifique succès. Mme A.-B. Lacerte présidente, et Mme E. Huot, trésorière, recevaient les invitées. Les salons et la salle de thé étaient décorés de roses thés et rouges. Les layettes avaient été bénites par le R. P. L.-P. Pelletier, O.M.I. En les voyant, les invitées ont pu constater la somme de travail qu'elles représentent. Les pauvres aiment les jolies choses tout comme les plus fortunés qu'eux. C'est pourquoi, les dames de l'Association tendent la main de temps à autre aux personnes généreuses, qui s'empressent de répondre à leur invitation.

RIGA, Lettonie, 177. — Le cabinet de Lettonie a démissionné à la suite du coup d'état fasciste de mardi soir. Un nouveau ministère sera constitué immédiatement. La loi martiale reste en vigueur dans le pays. Les milieux officiels nient la rumeur qu'on avait attenté à la vie du premier ministre K. Ulmanis.

VISITEZ L'EXPOSITION MONDIALE

CHICAGO

Départ VENDREDI, 25 MAI $12.00 aller et Retour d'Ottawa

RETOUR de Chicago pas plus tard que par le train No. 6 quittant la Gare Dearborn à 11 h. p.m., mardi, le 29 mai.

Dép. OTTAWA	10.45 p.m. vendredi
Arr. CHICAGO (Gare Dearborn)	8.20 p.m. samedi

L'horaire est d'après l'heure solaire. Billets valables en première seulement. Aucun bagage enregistré. Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix.

Les billets d'excursion émis soit par le Canadien National ou le Pacifique Canadien, sont valables dans les trains des deux compagnies, entre Ottawa et Toronto, et dans les trains du Canadien National SEULEMENT à l'ouest de Toronto.

L'EXPOSITION MONDIALE DE CHICAGO S'OUVRIRA SAMEDI, 26 MAI

Pour indications détaillées, consultez votre agent local.

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

CARROLL TIENT BIEN DEVANT LE CHAMPION

CONNAUGHT SE PRÉPARE — NUNNS NOMMÉ CAPITAINE

T.BLAND DÉFEND AVEC SUCCÈS LE TITRE NATIONAL

Le champion poids-léger a l'avantage sur Eddie Carroll dans leur match de dix assauts.

BELLE TENUE DE NOTRE OUVRIER

Tommy Bland, champion poids-léger du Canada, a défendu mercredi soir
credi son titre avec succès contre les assauts d'Eddie Carroll, espoir local, dans un match de dix rondes qui eut lieu à l'Auditorium.

Bland gagna parce qu'il était beaucoup plus expérimenté que Carroll, mais notre copain donna une exhibition satisfaisante. La première ronde se disputa à chances égales; les autres rondes cependant furent à l'avantage de Bland.

T. Murphy et H. Price, membres de la commission athlétique d'Ontario, furent témoins du combat qu'ils trouvèrent de haut ton. Fred Bourguignon arbitra à la satisfaction de tous, même si quelques pékins se permirent de critiquer son travail.

Les autres matchs à l'affiche furent passables. Lefebvre mit Osborne hors de combat au milieu du cinquième assaut d'une affaire qui devait être de six rondes.

Eddie Edwards, ci-devant de Calgary, endormit Joey Sackett, de Syracuse, une minute après l'entrée en scène.

Alfie Williams, de Syracuse, a battu Freddie Sallus, de Philadelphie, dans une affaire qui ne dura que quatre rondes: les deux hommes se terrassèrent mutuellement à plusieurs reprises

NELSON GAGNE

Johnny Nelson, Noir de Syracuse, obtint la décision sur Alex Borchuck, mi-lourd de Windsor, dans le match mi-final.

Nelson eut constamment l'avantage et, dans le deuxième engagement, il terrassa son adversaire une couple de fois.

DEUX SUCCES DU CLUB PETIT

Le club Petit, continuant sa marche victorieuse dans la ligue Dépression, vient de remporter deux beaux succès.

Il a d'abord triomphé du club Potvin, au pointage de 15 à 14, puis tombé si la couenne du club Chartrand pour le bafouer, 20 à 0.

Le Petit a maintenant à son crédit cinq victoires consécutives.

COLE MESQUIN SUR LE SABLE

IL N'ACCORDE QUE DEUX MAIGRES COUPS AU CLUB EDDY.

Noé Cole n'accorda mercredi soir que deux coups saufs au club Eddy et l'Allumière Canada remporta une victoire de 14 à 0, dans un match de la ligue de la Cité de Hull.

Les vainqueurs menèrent une ronde endiablée au bâton et, parmi les treize coups qu'ils tapèrent, on note un circuit et deux simples par R. Laframboise, un triple et un simple, par E. Laframboise, un double par Labelle et deux simples par Tremblay et Groulx.

Ce soir à 18 h. 45 (6 h. 45 p.m.) les clubs Bébés et Lauzon-Corona joueront la partie remise de lundi.

Voici le résultat officiel:

CLUB EDDY

	AB	Pts	C	HJ	A	E
E. Blakeney, rec.	3	0	0	3	1	1
A. Duguay, 3b	3	0	1	1	4	1
Y. Paquin, 2b	3	0	1	1	2	1
H. Corneau, cd	3	0	0	0	0	0
B. Beck, c-a	1	0	0	1	0	2
H. Taylor, 1b	2	0	0	6	0	0
L. Croteau, cg	2	0	0	3	0	1
A. Renaud, cc	2	0	0	0	0	0
A. Groulx, lanc.	1	0	0	0	0	0
x-Martineau, c-a	1	0	0	1	0	0
xx-O. Agnew, l.	1	0	0	0	0	0
Totaux	22	0	2	z16	7	6

x—remplace B. Beck à la 4e.
xx—remplace A. Groulx à la 4e.
z—J.-P. Gagnon mort pour avoir fait un bunt foul au 3e strike à deux reprises.

ALLUMIERE CANADA

	AB	Pts	C	HJ	A	E
L. Groulx, 1b	5	2	2	7	1	0
E. Laframboise, c-a	3	3	2	1	2	1
J.-P. Tremblay, 3b	4	2	2	1	4	0
R. Laframboise, r.	4	2	3	9	1	0
R. Brazeau, cg	3	1	1	0	0	0
Léo Fournier, 2b	3	0	1	2	1	0
J.-P. Gagnon, cc	4	1	0	0	0	0
A. Labelle, cd	3	1	1	1	1	0
N. Cole, lanc.	3	2	1	0	0	0
a-R. Sauriol, cg	1	0	0	0	0	0
Totaux	33	14	13	21	9	1

a—remplace R. Brazeau à la 6e.

Points par manche:

Eddy	000	000	0—	0	2	6
All-Canada	205	421	x—14	13	1

LE RESUME

Circuit, R. Laframboise. Trois buts, E. Laframboise. Deux buts, A. Labelle. Sacrifices, E. et R. Laframboise. Laissés, Eddy, 1, All-Canada, 6. Doubles-jeux, R. Laframboise à L. Groulx, J.-P. Tremblay à L. Groulx à Léo Fournier. Retirés, N. Cole 7, A. Groulx 2, O. Agnew 2. Buts sur balles de O. Agnew, 4. Mauvais services, A. Groulx 2, O. Agnew 3. Balle manquée, E. Blakeney. Arbitres, Geo. Foster et E. Evraire. Durée, 1 h. 10. Statisticien, Ed. Richer.

BALLE MERCREDI

Ligue Américaine
Pas de partie à l'affiche.
Ligue Nationale
Boston à Philadelphie, remise au 7 juillet.
Seule partie à l'affiche.
Ligue Internationale
Toronto, 6; Syracuse, 3.
Toronto, 5; Syracuse, 2.
Newark, 12; Rochester, 0.
Baltimore à Montréal, froid.
Seules parties à l'affiche.
Association Américaine
Minneapolis, 7; Indianapolis, 0.
Toledo, 6; Milwaukee, 4.
St-Paul, 6; Louisville, 3.
Kansas-City, 8; Columbus, 3.

CORONA
HOTEL
Rues Ste-Catherine et Guy
MONTREAL
CANADA
(Porte voisine du Théâtre His Majesty)
TARIF:
Simple, à partir de - $1.50
Double, à partir de - $2.00
Enfilades, à partir de $4.00
GEO. V. GREEN,
Directeur gérant.

LES COURSES AU KENTUCKY

HUMPHRIES PILOTE DEUX VAINQUEURS. — SUCCES DE LADY EBONY.

LOUISVILLE. — Voici les résultats des courses de mercredi à Churchill Downs: —

Première Course

1—Little Cynic, Corbett, $3, $2,60, 2,20. 2—Athanette, Cavens, $4, $3. 3—Johnny O. W. Garner, $4,80. Temps 1' 3" 3-5 pour cinq furlongs.

Deuxième Course

1—Star Bud, Hardy, $10,80, 4,80, 2,80. 2—Strait Jacket Balaski, $4,60, $3. 3—Smear, Humphries, $2,40. Temps, 1' 14" 3-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1—Poke Away, G. Elston, $8,40, 5,20. 2—Solette, Richard, $3,80, 2,80. 3—Too Busy, Humphries, $3. Temps, 1' 3" 2-5 pour cinq furlongs.

Quatrième Course

1—Sister, Zoé, G. Fowler, $4,20, $2,60, 2,60, 3—Pola's Flag, Hanka, $2,60, 2,60. 3—Pola's Flag, Hanta, $3,60. Temps, 1' 15" 2-5 pour six furlongs.

Cinquième Course

1—Heirlas, Humphries, $5,60, 3,60, 2,40. 2—Chief Buning, Schutte, $4,80, 2,80. 3—Our Rose, Corbett $2,60. Temps, ——— pour six furlongs.

Sixième Course

1—Ebony Lady, Corbett, $37,80, 6,40, 2,80. 2—Winooka, Humphries, $3,40, 280. 3—Dartle, Cassard, $2,40. Temps, 1' 13" 2-5 pour six furlongs.

Septième Course

1—Southland Duke, Balaski, $12,80, 3,80, 2,60. 2—My Blaze, Schutte, $3,40, 2,40. 3—Chartres, Bagur, $2,60. Temps 1' 47" 1-5 pour un mille 1-16.

Huitième Course

1—Légalité Humphries, $6,40, 3,80, 2,40. 2—Silver Sun, Schutte, $7,60, 4,20. 3—Bay Servant, Balaski, $3,40. Temps, 1' 49" pour un mille 1-16.

Note — Le pari double que portaient Star Bud et Poke Away a remboursé $93,60.

LE CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy
New-York	17	6	.739
Cleveland	11	9	.550
Philadelphie	12	11	.522
Détroit	12	11	.522
Washington	12	13	.480
Boston	11	13	.458
St-Louis	9	12	.429
Chicago	6	15	.286

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy
Pittsburg	15	7	.682
Chicago	18	9	.667
St-Louis	15	10	.600
New-York	15	11	.577
Boston	12	11	.522
Brooklyn	9	15	.375
Philadelphie	7	15	.318
Cincinnati	5	18	.217

	G.	P.	Moy
Rochester	19	7	.731
Toronto	17	9	.654
Newark	19	11	.633
Montréal	14	11	.560
Albany	9	13	.409
Buffalo	9	16	.360
Syracuse	9	16	.333
Baltimore	7	19	.269

DEUX ESPOIRS DE GRAND MERITE

TORONTO — Horomètre et Pitchblende, qui courront samedi sous les couleurs de l'entraîneur Harry Giddings, ont fait mercredi de si bons exercices que les quatres entraîneurs leur concèdent d'avance les honneurs du prix du roi.

Cette classique est à l'affiche samedi à l'occasion de l'ouverture du meeting de Woodbine.

BEAU SUCCÈS DU MAPLE LEAF

LES CANADIENS BALAYENT LA SERIE AVEC LES CHEFS DE SYRACUSE — LE BEL EXPLOIT EXPLOIT DE MORRISSEY.

Le Maple Leaf a balayé la série avec Syracuse en gagnant mercredi une double-joute, par 6 à 3 et 5 à 2.

Bob Coombs et Hollingsworth se livrèrent un beau duel dans la première joute jusqu'à ce que Toronto tombât sur Coombs pour trois coups en sixième et trois en huitième. Lucas, qui remplaca Hollingsworth en septième, tint l'ennemi en respect.

Joé Morrissey donna la deuxième partie aux Leafs au moyen d'un circuit, après la retraite de deux hommes en septième. Il y avait alors deux coureurs en route.

Voici les résultats officiels:—

PREMIERE PARTIE

SYRACUSE

	AB	R	H	O	A	E
Watwood, cc	3	1	2	3	0	0
Callaghan, cg	5	1	2	2	0	0
Sweeney, 1b	5	0	3	11	0	0
Rosenfeld, cd	5	0	1	2	0	0
Blair, 2b	4	0	1	4	3	0
High, 3b	4	0	0	0	4	0
Benes, c-a	3	0	0	0	3	0
Cronin, rec	4	0	1	2	0	1
Coombs, lanc	3	0	0	0	1	0
A—Sihocki	0	1	0	0	0	0
Totaux	36	3	10	24	11	1

TORONTO

	AB	R	H	O	A	E
Sax, 3b	4	0	0	3	1	0
Morrissey, 2b	4	0	0	4	2	0
McQuinn, 1b	4	0	2	7	0	0
Boone, cd	4	2	2	3	0	0
Fitzgerald, cc	3	3	2	3	0	0
Howell, cg	3	1	2	4	0	0
Richardson, c-a	3	0	0	1	1	0
Crouch, rec	3	0	0	2	0	0
Hollingsworth, lan.	2	0	1	0	1	0
Lucas, lanc.	2	0	1	0	0	0
Totaux	32	6	10	27	5	0

Par manche:—

Syracuse	100	001	001—3
Toronto	000	102	03x—6

LE RESUME

Points sur coups de Sweeney, 2, Richardson, 3. Rovenfeld, Showell, Lucas, 2. Deux bases, Hollingsworth, Blair, Howell. Sacrifices, Sax, Richardson. Bases volées, Richardson, Fitzgerald. Retirés par Coombs 3, par Hollingsworth, 1, par Lucas, 1. Bases sur balles de Hollingsworth 4, de Coombs, 1. Doubles-jeux, Richardson à Morrissey à McQuinn; Benes à Blair à Sweeney. Laissés, Syracuse, 10; Toronto, 5. Mauvais service, Hollingsworth. Coups sur Hollingsworth, 7 en 6 1-3; sur Lucas 3 en 2 2-3. Lanceur gagnant, Hollingsworth; lanceur perdant, Coombs.

Arbitres— Jorda et Collins. Durée — 1 h. 55.

DEUXIEME PARTIE

SYRACUSE

	AB	R	H	O	A	E
Watwood, cc	3	1	1	1	0	0
Callaghan, cg	3	0	1	3	2	0
Sweeney, 1b	3	0	1	3	1	0
Rosenfeld, cd	3	0	1	0	0	0
Blair, 2b	3	0	2	7	2	1
High, 3b	2	0	0	2	2	0
Benes, c-a	3	0	0	2	0	1
Taylor, rec	3	0	0	2	1	0
Judd, lanc	2	1	1	0	2	0
Totaux	25	2	8x	20	10	1

x—Deux hors jeu quand le point décisif fut compté.

TORONTO

	AB	R	H	O	A	E
Sax, 3b	4	0	1	0	3	0
Morrissey, 2b	4	1	3	1	7	0
McQuinn, 1b	2	0	0	14	0	0
Boone, cd	1	0	0	0	0	0
Fitzgerald, cc	3	0	1	0	0	0
Howell, cg	2	0	0	2	0	0
Richardson, c-a	3	0	0	3	5	0
Smith, rec	3	2	2	1	0	0
Fuhr, lanc	3	2	1	0	3	0
Totaux	25	5	8	21	18	0

Par manche:—

Syracuse	000	200	0—2
Toronto	002	000	3—5

(sept manches d'après entente).

LE RESUME

Points sur coups de Watwood, Sweeney, Sax, Morrissey, 3. Deux-bases, Smith. Trois bases, Judd. Circuit, Morrissey. Bases volées, Fitzgerald. Sacrifices, Howell, McQuinn. Higher. Doubles-jeux, Morrissey à Richarson à McQuinn, 2; Callaghan à Taylor. Laissés, Syracuse, 3; Toronto, 4. Bases sur balles de Judd, 2. Retirés par Fuhr, 1; par Judd, 1. Arbitres, Jorda et Collins. Durée, 1 h. 15.

BROWN SUR LA LISTE NOIRE

SON CONTRAT AVEC SEAMAN WATSON EST CONTREMANDE.

LONDRES.—Le combat de championnat, qui devait avoir lieu mercredi soir entre Al Brown, champion poids-coq du monde, et Seaman Watson, champion poids-plume britannique, a été contremandé.

Cette décision a été prise après que la commission de boxe britannique eut, interdit Brown, qui est déjà dans les mauvaises grâces de la commission nationale des Etats-Unis.

L'Arbre de la Science

Choses du domaine universel qu'il est bon de connaitre.

UN chameau qui a atteint son plein développement peut porter un fardeau de 1500 livres.

* * *

IL n'y avait en 1800 qu'un seul millionnaire aux Etats-Unis. En 1930, on en comptait 29.700.

* * *

LES éléphants vivent très vieux. On en trouve qui ont atteint le bel âge de 150 à 200 ans.

* * *

LA lumière met 499 secondes à venir du soleil à la terre. Un reflet de lumière de Neptune voyage quatre heures avant d'atteindre notre vieille machine ronde.

* * *

NOTRE blé moderne provient d'une espèce de blé sauvage qui fut d'abord produit dans les steppes d'Asie.

* * *

LA maison Rothschild fut fondée par Mayer-Anselme Bauer, marchand juif de Francfort, qui vécut de 1743 à 1812. Sa marque de commerce était une "enseigne rouge" que les Allemands traduisent par le mot Rothschild.

* * *

LE DEVOIR

* * *

Lacordaire a dit:

—Tout ce qui s'est fait de grand dans le monde s'est fait au cri du devoir; tout ce qui s'y est fait de misérable s'est fait au nom de l'intérêt.

* * *

Et Duclos a dit:

—Plus on a de lumière, plus on a de devoirs à remplir!

* * *

FOLIES-SENTIMENTALES

* * *

DE toutes les peccadilles, la plus détestable est celle qui encourage les préjugés de races!

ET, surtout, n'oubliez pas que n'a pas d'ennemis qui veut: il faut savoir le mériter!!

* * *

LE 17 MAI

* * *

1656— Dupuys et quelques colons établissent un poste à Onondaga. Un an après, il leur faut évacuer la place en toute hâte pour s'évitor le plaisir douteux d'être scalpés.

* * *

1673— Frontenac envoie Louis Joliet dans l'Ouest pour explorer la région du Mississipi. Le père Marquette rejoint Joliet plus tard, mais meurt le 18 mai 1675 sur les bords du lac Michigan.

* * *

1727— Décès de Catherine 1re, impératrice de toutes les Russies.

* * *

1752— Jacques-Pierre de Taffanel, marquis de la Jonquière et gouverneur du Canada, meurt à Québec.

* * *

1766— De Lévis réussit à cerner Québec, mais son triomphe n'a aucune valeur, vu que la flotte britannique garde l'entrée du St-Laurent.

* * *

1838— Décès de Charles de Talleyrand-Périgord, homme d'Etat français.

* * *

1841— Un éboulis ensevelit une partie de la ville de Québec et coûte la vie à 32 citoyens.

* * *

1845— Un groupe de métis, sous la direction de Louis Riel, père, s'insurgent contre les cours de Fort Garry et demandent la liberté commerciale.

* * *

1864— Un incendie détruit presque toute la ville de St-Hyacinthe.

* * *

1890— C.-H. Sherrill court à New-York 150 verges en 14 secondes 4-5.

* * *

1896— L'épiscopat de Québec lance une lettre pastorale au sujet des écoles du Manitoba.

* * *

1909— Londres craint que l'Allemagne soit à s'armer en vue d'une guerre prochaine.

* * *

1932— Trois enfants meurent asphyxiés à Buckingham, lorsqu'un incendie détruit leur logis.

* * *

1932— Décès à Rome du Père Augustin Estève, procureur général de la Congrégation des Oblats auprès du Saint-Siège. C'était un ancien professeur de l'Université d'Ottawa.

BELLE TENUE DE N.-Y. GÉANTS

LE CLAN DE TERRY COGNE FORT POUR TRIOMPHER DES BISONS.

BUFFALO. — Les Géants de New-Cork ont triomphé de Buffalo, au pointage de 9 à 2, dans une exhibition donnée mercredi, en présence de 2500 spectateurs.

Le vétéran Watson Clark et la recrue Clément Dreiswerd n'accordèrent que cinq coups saufs aux locaux, cependant que les Géants tapaient Wineapple pour un total de quatorze coups.

LE RESULTAT

New-York	100	042	020—9 14 1
Buffalo	000	001	001—2 5 2

Clark, Dreiswerd et Danning, Snyder; Wineapple et Wasem.

BURNS RESTE AVEC L'ARGO

L'AILIER DE TORONTO NE SONGE AUCUNEMENT A TRANSPORTER SES PENATES A OTTAWA.

TORONTO. — Tommy Burns, ailier de l'Argonaute, annonce qu'il sera encore avec l'équipe locale lorsque s'ouvrira la prochaine campagne de rugby.

"Je n'ai, dit-il, reçu du club Ottawa aucune invitation de m'établir dans la Capitale et il est ridicule de prétendre que j'ai l'intention de m'inscrire au collège d'Ottawa.

La rumeur circulait depuis quelques jours que les Rough Riders obtiendraient les services de Burns.

SHERWOOD JOUERA AU N.-BRUNSWICK

ST-JEAN— Crossley Sherwood, brillant joueur de hockey d'Ottawa, est maintenant établi ici. Il s'alignera l'hiver prochain avec les Castors dans la ligue Maritime.

UN AVERTISSEMENT

"Vous avez fait preuve d'un grand intérêt pour les animaux, récemment.

"Oui, surtout pour le renard argenté!

LES ANGLAIS SONT BATTUS

L'EQUIPE DE TCHECOSLOVAQUIE PREND LA MESURE DE LA SELECTION ANGLAISE

PRAGUE EN TCHECOSLOVAQUIE— L'équipe de ballon slovaque a infligé à la Sélection anglaise, qui voyage présentement sur le continent, une défaite de 2 à 1, dans une exhibition intéressante qui eut lieu ici mercredi.

Les Anglais, dangereux dans la période initiale, ne purent résister aux Tchèques dans la deuxième demie; le départ de Gardner fut ausis nuisible à la cause anglaise, car la Sélection dut remanier son alignement.

Tilson compta l'unique point des visiteurs, sur la passe de Crooks. Nekedly égalisa les chances avant le repos. Puc fit, en deuxième demie, le point victorieux, à la suite d'un effort individuel. Son premier coup fut bloqué, mais il encagea le ballon sur le bond.

LE SPORTOSCOPE

MAX Schmeling, pugiliste allemand qui connut son heure de gloire, a été baptisé Maximilien-Siegfried-Victor.

* * *

CARL Ripper, gaucher de l'université de l'Iowa, a lancé le javelot à une distance de 206 pieds 6 pouces lors d'un récent tournoi.

* * *

LES juifs de New-York en veulent aux Géants parce que le gérant Bill Terry n'a pas voulu garder le voltigeur Phil Weintraub, qu'on lui avait hautement recommandé. Phil a été cédé aux Colonels de Louisville.

* * *

EARL Webb, ci-devant des Chaussons blancs de Chicago, travaille dans le champ extérieur du club de Milwaukee.

* * *

SUN Beau, puissant coursier de Willis-Sharpe Kilmer, a gagné en bourses, au cours de sa carrière sur le turf, le joli montant de 376.744 dollars.

* * *

TOM Bond, qui, à l'âge de 80 ans, ne manque pas une seule partie de balle jouée à Boston, était en 1877 le plus habile lanceur des Braves. Il lui arriva souvent de lancer plus de 100 parties dans une seule saison.

* * *

CLARENCE-Douglas Pickrel, lanceur droitier des Braves, a abandonné une carrière dans l'armée de l'Oncle Sam pour se consacrer à la balle aux bases.

OFFRE A DUNDEE

NEW-YORK. — Vince Dundee, champion poids-moyen a reçu une offre de 15.000 dollars pour défendre son titre contre Jack McAvoy, dans un combat qui aurait lieu à Manchester en Angleterre, au commencement de juillet.

SHEELEY A KANSAS

KANSAS-CITY— Le club de balle local annonce qu'il a obtenu d'Albany le lanceur Al Sheely. C'est un droitier.

OKAPI GAGNE LA CLASIQUE

LE PORTE-ETENDARD DE MME SLOANE BAT UN GROUPE IMPOSANT DANS LE TOBOGGAN A BELMONT

NEW-YORK— Okapi, porte-étendard de l'écurie Brookmeade, dont Mme Dodge-Sloane est la propriétaire, a gagné le handicap Toboggan, disputé mercredi sur la distance de six furlongs, à l'ouverture du meeting de Belmont.

Une foule de 15.000 personnes fut témoin de la classique.

Coté à 7 contre 1, Okapi prit la tête au dernier seizième et passa sous le fil trois quarts de longueurs devant Kawagoé, candidat de Georges Widener. High Glee, à C.-V. Whitney, arriva troisième, une longueur plus loin, et Sergent Byrne conclut en quatrième place.

Il y avait quinze candidats en lice et la part du vainqueur atteignit le chiffre de 3.250 dollars.

Le jockey Sylvio Coucci décrocha les honneurs de la matinée inaugurale, en pilotant trois vainqueurs et un deuxième.

UNE SURPRISE POUR YANKIS

ROCHESTER PREND LA MESURE DE NEW-YORK DANS UNE EXHIBITION INTERESSANTE.

ROCHESTER — Les Ailes rouges ont triomphé des New-York Yankis au pointage de 9 à 8, dans une exhibition fertile en coups saufs qui eut lieu ici mercredi. Les locaux comptèrent deux fois en huitième pour s'assurer la palme.

Babe Ruth surveillait le premier sac et Lou Gehrig était au champ gauche. L'un et l'autre cogna trois coups saufs.

LE RESULTAT

New-York	... 131	210	000—8 18 3
Rochester	... 201	030	12x—9 13 0

Deshong et Jorgens; Hurley, Potter, Polito et Mykoff.

AUTOUR DE LA VIEILLE BOULE

IL arrive encore qu'en Ethiopie on emploie comme monnaie des barres de sel de diverses grandeurs.

* * *

ON constate que la femme anglaise, quel que soit son âge, fait par le temps qui court un usage quasi immodéré de tabac à priser.

* * *

LE gouvernement américain a dépensé au cours des deux derniers mois 25.000.000 de dollars pour secourir les chômeurs.

* * *

LA moitié des ouvriers de l'univers se consacrent à l'agriculture. Et l'agriculture reste dans tous les pays la base de la prospérité.

* * *

LE Kyffhaeuserbund — l'association allemande des vétérans de la grande guerre — compte 3.000.000 de membres.

* * *

L'ORDRE des Soeurs de la Visitation aux Etats-Unis, fut fondé à Philadelphie en 1794 par le Père Neale, qui devint plus tard archevêque de Baltimore.

* * *

LES chefs sionistes de Londres sont à étudier la possibilité d'établir mille famille juives sur de bonnes terres en Afrique orientale.

LES INDIENS SONT BLANCHIS

MINNEAPOLIS CONTINUE SON BON TRAVAIL DANS L'ASSOCIATION.

Voici els résultats des parties jouées mercredi dans l'Association Américaine:—

Indianapolis	000	000	000—0 5 1
Minneapolis	000	024	01x—7 11 0

Batteries: Bolen, Wright et Sprinz; Starr et Hargrave.

Toledo	001	042	000—6 10 1
Milwaukee	000	101	002—4 9 0

Batteries: Nekola, Sewell et Desautels; Braxton, Pressnell et Rensa.

Louisville	000	002	000—3 6 0
St-Paul	200	001	03x—6 10 0

Batteries: Weinert, Bass et Erickson; Phelps, Fette et Guiliani.

Columbus	000	000	003—3 6 1
Kansas-City	004	310	00x—8 10 1

Batteries: Klinger, Cross et O'Dea; Hockette et Brenzel.

UNE PROMESSE

"Si je vais en auto avec vous, me promettez-vous d'être bien sage?"

"Mais, naturellement!"

"Vous ne m'embrasserez pas?"

"Certainement non."

"Alors pourquoi aller en auto?"

Gazzetino Illustrato, Rome.

Julius Reeder est encore choisi pour présider en Québec

L'Association de courses de la province de Québec est à faire ses préparatifs en vue de prochaine campagne.

LE LA SALLE BAT NOS OUVRIERS

Le club La Salle, que pilote Enée Bordeleau, a triomphé du "Droit", au pointage de 13 à 8, dans une exhibition de balle molle qui eut lieu mercredi soir.

Lacombe, Degagné et Dallaire se partagèrent le travail dans la case des Savants cependant que Morin et Dagenais suaient pour les Imprimeurs.

NUNNS SE FAIT RECONNAÎTRE

IL ELIMINE BOB MURRAY DE L'EQUIPE DAVIS CANADIENNE ET SE FAIT ELIRE CAPITAINE.

TORONTO — Gilbert Nunns a été nommé capitaine de l'équipe Davis canadienne. Le vétéran de cinq campagnes s'est assuré une place au sein de l'équipe en triomphant de Bob Murray par 3-6, 6-4, 6-4, 6-3, dans le match décisif disputé mercredi.

Walter Martin, Marcel Rainville et Laird Watt sont les autres membres de l'équipe.

Le clan se mettra incessamment en route pour Wilmington, où se joueront la semaine prochaine les parties avec les Etats-Unis.

WINOOKA N'A PAS BIEN DÉBUTÉ

LADY EBONY BAT LE CHAMPION AUSTRALIEN DANS UNE EPREUVE DE SIX FURLONGS

LOUISVILLE— Winooka, champion du turf australien, a échoué mercredi dans une épreuve de six furlongs qui occupait la place d'honneur au programme de la matinée à Churchill Downs. A la conclusion du voyage, il perdit par un nez la décision à Ebony Lady, porte-étendard de l'écurie Rockwood.

Winooka tenait la tête lorsque le champ enfila le dernier coin, mais faiblissait rapidement et Lady Ebony l'agrafa à vingt verges du but.

Winooka était coté au pair. Lady Ebony, négligée des parieurs, remboursa $37,80 à ses preneurs.

LA PALME RESTE À DÉFAYETTE

IL TRIOMPHE DU CLUB DEFAYETTE DANS UNE EXHIBITION INTERESSANTE.

Le club de balle molle Racicot de la ligue des Restaurants, sous la gérance de R. Laurin et de l'instructeur W. Potvin, a joué une partie d'exhibition avec le club Défayette, de la ligue Indépendante. Malgré la température froide, il y eut du beau jeu dans les deux camps.

Le Défayette est sorti victorieux du débat au pointage de 7 à 2.

Alignements

Défayette.—R. Charbonneau, c.g.; Rocano, 2b; Leblanc, rec.; Sauriol, c.a.; Coulombe, c.c.; Pitre, 3b; Annan, lanc.; Potvin, c.d.; Labelle, 1b.

Racicot—J. Morin, c.a.; L. Raymond, 2b; Whissel, rec. et capitaine; B. Morrissette, 1b; D'Amour, c.g.; A. Fournier, 3b; A. Proulx, c.c.; A. Latrémouille, lanc.; Brazeau, c.d.

Le résultat

Défayette	. . . . .	014	002—7
Racicot	. . . . .	000	200—2

NEWARK TONNE À ROCHESTER

LES OURS MALMENENT LES AILES ROUGES DANS UN MATCH PEU INTERESSANT.

ROCHESTER.— Newark a infligé un blanchissage de 12 à 0 aux Ailes rouges, dans un match de la ligue Internationale qui eut lieu ici mercredi.

Les locaux, tenus à six coups saufs, ne furent jamais un facteur.

LE RESULTAT

Newark	.....	700	300 002—12 13 0
Rochester	...	000	000 000— 0 6 1

Tamulis et Glenn; Berly, Liska et Lewis.

LES COURSES AU P. BELMONT

LE JOCKEY COUCCI REMPORTE TROIS SUCCES A L'OUVERTURE DU PARC BELMONT.

NEW-YORK.—Voici les résultats des courses disputées mercredi à l'ouverture du premier meeting au parc Belmont:

Première Course

1—Night Spirite, Coucci, 9 à 5, 4-5, 2-5; 2—Précurseur, Litzenberger, 12 à 1, 5-1, 5-2; 3—Ward-in-Chancery, S. Renick, 12 à 1, 5-1, 5-2. Temps, 1'37" 1-5 pour un mille.

Deuxième Course

1—Amagansett, McKinney 7 à 1, 5-2, 7-5; 2—Rocky Run, Bethel, 4 à 1, 8-5, 7-10; 3—Bénédictine, Pikor, 3 à 1, 6-5, 1-2. Temps, 2'44" 2-5 pour les deux milles du steeplechase International.

Troisième Course

1—Torress, Workman, 6 à 5 2-5, 1-5; 2—Forever Young, Coucci, 4 à 1, 7-5, 1-2; 3—No Saint, Jones, 9 à 2, 8-5, 4-5. Temps, 53 secondes 1-5 pour quatre furlongs et demi.

Quatrième Course

1—Okapi, 117, M. Garner, 7 à 1, 5-2, 7-5; 2—Kawagoé, 105, Hunter, 5 à 1, 2-1, au pair; 3—High Glee, 104, Litzenberger, 10 à 1, 4-2, 2-1. Temps, 1'10" 3-5 pour les six furlongs du handicap Toboggan. Ont aussi couru: Univers, Sergent Byrne, Good Advice, Lady's Man, Pair by Pair, Scotch Gold, Bonanza, Tick On, Gentle Knight, Quel Jeu, Slapdash et Brandon Mint.

Cinquième Course

1—Peradventine, Coucci, 7 à 2, 7-5, 7-10; 2—Go Quick, Hunter, 3 à 1, au pair, 1-2; 3—Mock Turtle Malley, 6 à 1, 5-2, 6-5. Temps, 52 secondes 3-5 pour quatre furlongsg et demi

Sixième Course

1—Rose Cross, Coucic, 10 à 1, 4-1, 2-1; 2—Klevex, Litzenberger, 7 à 1, 3-1, 7-5; 3—Lady Reigh, Meade, 10 à 1, 4-1, 2-1. Temps, 1'38" pour un mille.

BALLE MOLLE

Dante, 11; Ste-Agathe, 0.
Sénéca, 20; Emérald, 3.
Fisher, 15; Sénateurs, 2.
Ottawa Dairy, 11; Hugh Carson, 10.
Waddington, 9; Producer's, 5.

LES SAPEURS SERONT ENCORE EN LICE

La ligue de balle molle des Pompiers d'Ottawa se propose d'inaugurer sa campagne le 4 juin.

Herman Wittemberg est président de la ligue et Frank McFadden en est le secrétaire.

Cigare
Webster
MAINTENANT 5¢
VOUS APPRÉCIEREZ LA DIFFÉRENCE
L. O. GROTHÉ LIMITÉE
MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

OEUVRE ADMIRABLE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES C.-F.

Née à Ottawa même, la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises étend ses activités bienfaisantes jusque dans l'Ouest. — Rapports annuels.

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises dont on peut admirer l'oeuvre à Ottawa s'étend jusque dans les provinces de l'Ouest, et les rapports présentés au Congrès, tenu récemment à Ottawa, illustrent bien le rôle social, national et charitable de cette association de femmes née ici même.

Née de la guerre, la Fédération lui a survécu, et depuis 16 ans elle a tourné les yeux vers la misère qui se cache tout autour de nous, la misère de tous les jours qui déborde la société en ces années difficiles.

En parcourant chaque ligne des 16 rapports présentes lors du Congrès de la Fédération, tenu récemment à Ottawa, sous la présidence de Mme P.-E. Marchand, la présidente-fondatrice, nous avons pu constater le bien immense accompli par cette association de femmes, et le vaste champ de leurs activités.

Des milliers de dollars ont été distribués; des vêtements; des vivres; du feu. Les oeuvres paroissiales n'ont pas trouvé d'auxiliaires plus dévouées. Leur charité s'est étendue aux orphelinats, aux hôpitaux. La Fédération a fourni le prix de fin d'année à plusieurs écoles, ou y a contribué. Bien des misères cachées ont été soulagées par la sa main charitable.

Le rôle de cette association dans le domaine social et national est connu.

L'association locale de Winnipeg-Saint-Boniface, recevait au cours de l'année, chez sa présidente, Madame Lili Pons, la grande artiste française, de New-York, de passage à Winnipeg.

A Ottawa, tout dernièrement, la Fédération faisait poser deux plaques commémoratives, dans les écoles de la paroisse du Sacré-Coeur, en témoignage à M. Samuel Genest, qui pendant de longues années fut le représentant du quartier Saint-Georges à la commission des écoles séparées dont il fut le président pendant les années de la crise scolaire, et jusqu'à ces dernières années.

Les rapports sont malheureusement souvent incomplets, et il est impossible de résumer les activités des différentes associations locales, chacune dans son coin de la ville, de la province ou du pays.

Mais partout, l'esprit de charité qui présida à la fondation de la Fédération, est bien vivant. Celle-ci fait la charité sans ostentation et semble avoir une prédilection toute spéciale pour la misère cachée qu'elle sait découvrir; pour les pauvres honteux.

Un résumé de chaque rapport donnera une idée de ce que la Fédération fait. Réalisés en or, ces gestes n'ont rien d'éblouissant, mais en lisant ces comptes-rendus des activités de la Fédération on pourra se rendre compte que chaque membre y met du sien et que ce n'est plus la charité froide et un peu officielle de certaines associations charitables. On verra qu'on ne dédaigne pas, souvent de mettre la main à la pâte, ou à l'aiguille.

La Fédération fut une oeuvre de guerre à l'origine. Elle ne l'oublie pas. Les soldats canadiens tombés pour le drapeau ne sont pas oubliés, et chaque année quand revient l'anniversaire de la Paix, la Fédération va déposer sur le monument des morts la couronne de coquelicots symboliques et le sacrifice de la messe est célébré pour le repos de leurs âmes.

EASTVIEW

E Eastview, de la section locale, les revenus sont très limités à cause de la situation particulière de cette petite ville ouvrière.

Elle a distribué 89 paires de chaussures, des bas, des sous-vêtements, des robes, des pantalons, etc.

L'association a une salle de couture, et a prêté son concours aux autres organisations paroissiales et à la Victorian Order of Nurses Le rapport fait aussi remarquer que des dames de l'endroit qui ne font pas partie de la Fédération ont prêté généreusement leur concours aux oeuvres de la Fédération. La secrétaire souligne l'encouragement précieux du curé de Notre-Dame de Lourdes.

Le conseil: Mmes Claude, présidente, Lalonde, vice-présidente, Parisien, deuxième vice-présidente, Mlle Bazzinet, secrétaire, Mme Demers, trésorière, et Mmes Gravel, Lauzon, Bléoo et Roy, et Mlle Claude, conseillères.

SACRE-CŒUR

La section du Sacré-Coeur, qui est la section-mère de la Fédération, a donné, au début de l'année, une pièce d'or, comme prix de présence à la partie de cartes de la section de Saint-Français d'Assise. La troupe scoute de petits chanteurs Céciliens de M. Beaulieu a reçu un chèque de cinq dollars et la septième troupe scoute, un chèque de deux dollars. L'oeuvre de la Sauvegarde de l'Enfance a reçu la somme de cinq dollars, et la Fédération a fait sa part lors de la campagne de l'Aide à l'Enfance.

L'Oeuvre du Sacerdoce du Juniorat du Sacré-Coeur a reçu cinq dollars.

L'association a envoyé des lettres de félicitations au instituteurs et institutrices qui formèrent dans leur classe des sociétés de bon langage.

L'association a encore donné cinq dollars à la Société Saint-Vincent de Paul; contribué à la campagne de l'Institut Jeanne d'Arc; vêtu les enfants pauvres d'une paroisse des Laurentides pour leur première communion; offert des prix de deux dollars à chacune des classes des écoles Garneau et Saint-Pierre et un prix d'excellence aux classes de finissants des deux écoles; fait un don au R. P. Dionne, Oblat, parti pour les missions; contribué à la campagne dite Federated Charities; prêté son concours à la vente des coquelicots; contribué deux dollars à l'oeuvre des layettes; contribue un autre chèque à la Saint-Vincent de Paul à l'occasion d'une partie de cartes; contribué à l'achat des sucreries envoyées annuellement à l'orphelinat Saint-Joseph et à la Pouponnière.

L'association a fait chanter une messe pour les soldats défunts et une autre pour ses membres défunts.

La section a offert à la commission scolaire deux plaques commémoratives à l'effigie de M. Samuel Genest qui fut pendant 23 années représentant du quartier Saint-Georges à la commission scolaire. L'association a aussi contribué au coût de la publicité et de la propagande faite dans le nord de la province.

STE-FAMILLE—OTTAWA

La section Ste-Famille, une des premières de la Fédération, mais pendant de nombreuses années n'existait plus ou que de nom, a repris ses activités et au cours de l'année qui vient de s'écouler a accompli beaucoup dans la paroisse Ste-Famille.

L'association a aidé à plusieurs familles destituées et a fait beaucoup pour l'église de la paroisse. Elle a contribué à toutes les activités paroissiales, à la campagne dite des Federated Charities, et à la vente des coquelicots.

Les activités de l'année dernière, laissent prévoir que la section Sainte-Famille vivra.

NOTRE-DAME—OTTAWA

La section Notre-Dame a été très active et lors de la campagne des Federated Charities a perçu la somme de 423 dollars. Elle a fait chanter une grand'messe pour le repos de l'âme des soldats défunts, a donné une somme d'argent au monastère de la Visitation et soulagé plusieurs misères.

Le conseil: Mme J.-L. Roussel, présidente, Mme A. Ménard, vice-présidente; Mme E. Huot, deuxième vice-présirente Mlle A. Séguin, secrétaire; Mme W. Rhéaume, trésorière, Mmes A. Bélanger, O. Poirier, C. Lépine et G. Côté, conseillères.

SAINT-FRANCOIS OTTAWA

La section Saint-François d'Assise, paroisse des Capucins, est très active et et une des auxiliaires les plus utiles du curé. La liste de ses charités est trop longue pour être énumérée dans un compte rendu de journal, mais qu'il nous suffise de dire que l'assocation a vêtu des centaines d'enfants et d'adultes, a fourni des vivres et du feu à plusieurs familles destituées. Un souper organisé par l'association réunit 350 personnes. Les profits contribuèrent à payer les nouvelles orgues de l'église.

L'association a obtenu du travail pour deux chefs de famille; a donné un grand crucifix à l'église a organisé un grand bazar au profit de l'église; envoyé des vêtements à quatre familles pauvres de la campagne; pris part à un concours de popularité avec les autres associations de femmes de la paroisse et remporté la palme; fait des visites régulières aux hôpitaux; fait chanter une messe pour les soldats défunts, nourri une famille pendant tout l'hiver. Et ce n'est pas tout!

Le conseil: Mme L. Jodouin, présidence, Mme A. Martel, vice-présidente; Mme M. Sigouin, deuxième vice-présidente; secrétaire, Mme J.-M. Martel; trésorière, Mme T. Rulé; conseillères, Mmes C. Guilbault, Sieckman, Patry, Lecompte et Charron.

ALEXANDRIA

La section d'Alexandria a fait un beau geste en contribuant à l'achat des manuels scolaires à la nouvelle école française d'Alexandria. Dans plusieurs cas le prix élevé des manuels français dépassait les moyens de plusieur familles et la Fédération a acheté le livres — ou y a contribué, — de plusieurs enfants de la paroisse.

La Fédération prend aussi une part importante à la vie française de cette petite ville mixte.

SUDBURY

La section de Sudbury a un des plus gros budgets de toutes les sections. Après avoir dépensé en oeuvres de charité quelque 650 dollars, elle finit l'année avec 78 dollars. 45 en caisse.

CORNWALL

Cornwall compte deux sections qui se partagent la partie ouest et la partie est de la ville.

Les deux sections sont très actives et ont des oeuvres de charité très nombreuses. La section a contribué la somme de 1294 dollars .56, à la charité et aux oeuvres paroissiales.

NORTH BAY

La section de North Bay, très active semble aborder toutes les oeuvres de la paroisse, et s'intéresser à tous nos problèmes nationaux. La section a une salle de couture.

PEMBROKE

La section de Pembroke qui a un vaste champ d'activité a distribué au cours de l'année 10 layettes complètes, 250 vêtements, des couvertures, etc.

La section groupe 38 membres. Elle contribue aussi à l'achat des manuels de classe et a fondé un prix de cinq dollars disputé par les finissants des écoles primaires. Mlle Alice Godin, de l'école Saint-Jean-Baptiste a mérité le prix cette année.

TIMMINS

La section de Timmins a secouru 15 familles pauvres, acheté des lunettes à trois enfants, fourni des remèdes, des vêtements et des vivres à plusieurs familles. La somme de 65 dollars a été donnée à la paroisse et une autre somme de 70 dollars au curé, etc., etc.

Une des associées a pris chez elle le bébé d'une femme malade, et la Fédération paie le lait.

WINNIPEG-ST-BONIFACE

La section Winnipeg-Saint-Boniface semble être une des mieux organisées, si on en juge par le rapport de sa secrétaire.

Là-bas c'est vraiment et peut-être plus qu'ailleurs, une véritable association nationale.

Elle contribue à tous les mouvements de charité et en prend souvent l'initiative. Son rôle social, très important, semble très grand à Winnipeg.

Les rapports de Sturgeon Falls, de Bonfield et de Gravelbourg très succints ne donnent pas de détails mais permettent de juger que ces actions sont très actives.

Squelettes trouvés

GRAVENHURST, Ont., 17. — Sept squelettes humains ont été trouvés près de Port Carling. On fera des investigations.

KING APPUIERA L'OFFICE DES DÉBOUCHÉS SI L'ON RESPECTE CES PRINCIPES

(suite à la 7ième page)

LES GRANDS PROJETS DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement a donné avis de quatre résolutions annonçant les principaux projets législatifs de la session:

Le premier ministre—La Chambre en comité sur la résolution suivante:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour faciliter les compromis et les concordats entre les cultivateurs et leurs créanciers, pour prescrire la nomination de receveurs officiels et pour instituer des bureaux provinciaux de revision et fixer leur rémunération.

Le premier ministre—La Chambre en comité sur la résolution suivante:

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la Loi du prêt agricole canadien (S.R.C., c. 66) pour faciliter les prêts aux cultivateurs, en augmenter le chiffre ou donner des délais, pour autoriser le ministre des Finances à acheter des obligations nouvelles émises par la Commission et garanties par l'Etat, et pour prescrire des avances supplémentaires par la Commission.

Le ministre de la Justice—La Chambre en comité sur la résolution suivante:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi relatif au droit de vote des électeurs à l'élection des membres de la Chambre des Communes, afin de décréter la nomination, les traitements, les honoraires et les dépenses d'un Commissaire fédéral du droit électoral, d'un secrétaire, de régistrateurs, de recenseurs et d'autres fonctionnaires, et pour prescrire l'impression de listes d'électeurs et d'autres documents.

Le ministre des Travaux publics—La Chambre en comité sur la résolution suivante:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi autorisant la dépense de certaines sommes d'argent pour la construction ou la réparation d'ouvrages publics, et pour l'amélioration et le dragage de ports et de rivières dans tout le Canada.

Comme des avis de motion ne sont pas discutables, le débat est remis à une séance subséquente.

LE MARKETING BILL

La Chambre se remet à l'étude du bill de l'Office fédéral de l'organisation des marchés pour les produits naturels. M. Hugh Guthrie déclare tout d'abord à M. Ian Mackenzie, libéral de Vancouver, que le ministère de la Justice a étudié les différentes lois adoptées par les législatures provinciales pour supplémenter et appuyer le bill fédral. Ces mesures sont pour la plupart adéquates, bien qu'elles contiennent des provisions discutables.

M. F. G. Sanderson, libéral de Perth-sud, essaie à plusieurs reprises d'obtenir du ministre de l'Agriculture, M. Robert Weir, des explications au sujet de la distribution de la juridiction entre les offices fédéral, provinciaux et locaux. Le ministre répond que personne ne peut dire exactement comment fonctionneront les offices provinciaux et locaux. Tout ce que le bill fait c'est de fournir aux producteurs un organisme qui leur permettra de réglementer la vente de leurs produits.

PLUSIEURS SYSTEMES

Différents systèmes seront sans doute adoptés aux différentes productions et il appartiendra aux producteurs de déterminer ce qu'ils veulent lorsqu'ils soumettront leurs projets au gouvernement fédéral. Le ministre de l'Agriculture soumettra ensuite les projets à l'Office et lorsque celui-ci les aura approuvés, ils seront autorisés par le conseil des ministres. Le mode de procédure sera entièrement entre les mains des producteurs.

Répondant au chef de la C.C.F. (M. J. S. Woodsworth) M. Weir déclare que les consommateurs seront protégés de trois manières. En premier lieu, tout projet devra être approuvé par le conseil des ministres; en second lieu, le bill ne pourvoit à aucune fixation de prix; en troisième lieu, le bill accorde le pouvoir de faire des enquêtes sur l'écart des prix de production et de vente à la consommation. Les producteurs voient maintenant qu'ils doivent s'assurer la collaboration du public pour réussir dans leurs projets.

LA LIBERTE

M. William Moore, libéral d'Ontario et ancien président de la commission du tarif, demande si le temps n'est pas venu pour les cultivateurs qui ont des noms de commerce et des marques de commerce, de les faire valoir. Le producteur ne devrait pas être contraint. "Sommes-nous", demande-t-il, "pour ruiner toute initiative et pour centraliser les cultivateurs sous quelques offices d'organisation de vente?"

M. Moore ne veut pas faire de la petite politique avec cette question. Il croit que le ministre et le gouvernement ont de bonnes intentions en presentant le bill. Mais l'histoire de l'Australie démontre que des mesures semblables prolongent la dépression au lieu de l'abréger. Il cite des économistes australiens en faveur de sa these. Le bill provoquera une révolution économique, dit M. Moore. Le ministre avait fait une allusion à l'expérience de la province australienne du Queensland; les mesures législatives du Queensland étaient fondées sur le communisme.

IL Y AURA DE LA COERCITION

Le bill enlèvera aux producteurs le droit de vendre leurs produits au moment et de la façon qu'ils le voudront. M. Moore est en faveur de l'individualisme et du respect de la liberté individuelle. Sans doute il faut en tout une certaine mesure de coercition. Mais il y a coercition et coercition, comme il y a fagot et fagot. On admettra qu'il faut empêcher les agriculteurs de vendre des oeufs pourris; mais on ne peut pas l'obliger de vendre les oeufs de telle ou telle façon.

Ce bill conduit inévitablement au socialisme d'Etat, soutient le député d'Ontario. Et on peut le comparer aux mesures qui furent prises en Russie pour contrôler la production.

LA REPONSE DE M. WOODSWORTH

Cela vaut la peine de vivre pour entendre accuser le parti conservateur de suivre l'exemple de la Russie, déclare M. J. S. Woodsworth, en réponse aux remarques de M. Moore. Celui-ci est essentiellement un anarchiste. Et le fait qu'il est un anarchiste philosophe ne l'empêche pas d'être un anarchiste tout court.

Il y a de la coercition partout. M. Woodsworth a déjà vécu dans une ville où les autorités municipales avaient décidé de faire des travaux d'aqueduc. Plusieurs citoyens avaient déjà des puits et ne voulaient pas qu'on leur imposât le système d'aqueduc. Toutefois ils étaient en minorité et on ferma leurs puits. Cela n'était-il pas de la coercition? De la coercition comme on peut en découvrir dans le bill?

M. Moore a basé sa thèse sur le droit qu'a l'individu de contrôler sa propre propriété, sa propriété privée.

UNE NOUVELLE DEFINITION, S. V. P.

On devrait donner une nouvelle définition de la propriété privée. On a permis à de grandes corporations de détenir tellement de propriété privée qu'il est impossible aux individus d'en contrôler. M. Woodsworth parle de la peur qu'a M. Moore du socialisme. Qu'est-ce que le socialisme? La reconnaissance de la priorité des droits du peuple sur ceux de l'individu. L'industrie est demeurée en dehors de la démocratie. Elle est demeurée une autocratie et elle a souffert précisément parce qu'elle était une autocratie.

Personnellement, M. Woodsworth croit qu'il respecte plus la liberté que ne le font les libéraux. Il est d'avis qu'on verra au vingtième siècle une grande poussée vers la liberté et il félicite le gouvernement de faire ce premier pas. Le parti conservateur fait plus que les libéraux n'ont jamais fait en matière de réformes sociales.

M. H.-A. MULLINS

Le député conservateur, le colonel H. A. Mullins, est d'avis que le bill se propose de contrôler les importations bien plus sérieusement que ne le pensent les adversaires de la mesure. Il dit que le Canada importe annuellement, en conserve, 17.000 têtes de bétail de l'Argentine.

Montrant aux député une boite de conserve, il déclare qu'elle vient de l'Argentine. "Que Dieu aide la mère de famille qui ouvrira cette boite de conserve et en nourrira sa famille! La boite contient de la viande de vieux animaux décrépits. Des animaux que je ne pourrais pas décrire en cette Chambre y ont trouvé refuge!"

En vertu du projet de loi, on se propose de contrôler les importations qui sont contraires aux meilleurs intérêts du producteur canadien.

M. MACKENZIE KING

Le chef du parti libéral, M. Maczenkie King, avoue avec M. Woodsworth que dans toute intervention gouvernementale, il y a une certaine mesure de contrainte, de coercition. Il réfère aux installations d'appareils d'aqueduc et à l'école obligatoire. Mais on doit considérer en premier lieu le but ultime de cette coercition. C'est du but des lois que dépend leur justice.

D'après la constitution britannique, le parlement a le droit de contrôler la dépense de l'argent public. Ce principe est totalement ignoré dans le bill. Les dépenses qui seront faites pour les mettre en vigueur doivent être autorisées par le parlement.

IL APPROUVE UN AMENDEMENT

M. Mackenzie King approuve l'un des amendements. On s'est vivement opposé à ce qu'un groupe fut nommé pour faire enquête et déterminer ce qui sera une offense. On remplace, dans l'amendement, le mot "déterminer" par celui de "rapporter". Ce qui veut dire que lorsqu'on fera une enquête, on soumettra le rapport au ministre et au gouvernement. Ce rapport sera sans doute publié, ce qui sera un frein à la manipulation des prix.

"Ce sont des changements de cette nature qui aideront à ramener le bill dans la bonne voie. Celui-là fournit d'avance des renseignements sur ce que sera la loi en matière de poursuite; il entoure l'individu de la protection qu'accordent les cours de justice aux innocents pour que leur vie ne soit pas mise en danger et que leur propriété ne soit pas exposée à la saisie sans savoir ce qui surviendra."

UNE OFFRE DES LIBERAUX

Et M. King de poursuivre: "Si l'on pouvait ainsi amender la première partie du bill, afin que les offices locaux fassent rapport au ministère sur les conditions telles qu'elles existent et que le ministère assume la responsabilité de passer des arrêtés qui seront connus et applicables d'un océan à l'autre, alors, en autant que je suis concerné, je cesserais toute opposition à un bill qui n'est qu'une expérience après tout. Mais lorsqu'on permet à des offices locaux — parfaitement inconnus, de fixer les offenses, lorsqu'on nous oblige de fixer la punition à imposer pour des offenses inconnues, il est évident que l'on abandonne complètement les principes sur lesquels repose la législation."

Quand M. Mackenzie King termine ses remarques, il est près de six heures, et le ministre de l'Agriculture propose que le comité rapporte progrès et lève la séance.

L'AIDE BANCAIRE AU COMMERCE EXTÉRIEUR

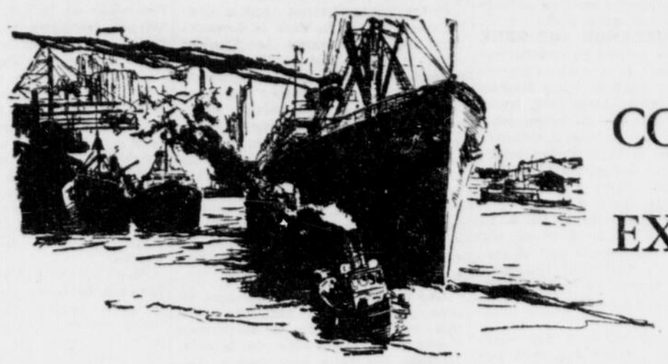

LA BANQUE DE MONTRÉAL met à la disposition des industriels et des commerçants toutes les facilités que requiert le financement du commerce extérieur.

Parmi ces facilités, que chacune des 564 succursales canadiennes de la Banque est en mesure de procurer, on peut mentionner les suivantes:

Escompte des lettres de changes à l'exportation.

Ouvertures de crédit commercial pour l'importation.

Achat et vente de devises à terme pour échapper aux fluctuations de prix des monnaies étrangères.

Fils télégraphiques spéciaux en contact avec les grands marchés et assurant aux clients de toutes les succursales de la Banque la possibilité d'effectuer rapidement leurs opérations sur ces marchés.

Obtention de renseignements sur le caractère et la valeur financière des firmes étrangères.

Ecrivez-nous.

Siège social: MONTRÉAL

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT . . . *fruit de 116 années de fructueuses opérations* . . . . . .

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

6 SUCCURSALES à OTTAWA et les ENVIRONS

L'ACTIF DÉPASSE $750,000,000

Dépêches de la Nuit

Pas de faillites

CINCINNATI, 17. — Aucune banque américaine n'a fait faillite au cours des cinq premiers mois de 1934, a déclaré hier J. F. T. O'Connor, contrôleur des finances.

Appel de troupes

SAN FRANCISCO, 17. — On a demandé hier des troupes fédérales pour permettre aux employés n'appartenant pas à l'union de décharger 37 vaisseaux dans la baie Elliott.

Elections en Saskatchewan

WINNIPEG, 17. — Avant de partir de Régina hier soir, le premier ministre Anderson a annoncé que la date des élections générales serait probablement annoncée lundi prochain.

Paiement en retard

BLENHEIM, Ont., 17. — C. L. von Gunten, bijoutier, a reçu un chèque de $125 pour une dette de 40 ans. L'homme qui envoya le chèque acheta pour $125, il y a quarante ans, et alla ensuite demeurer dans une autre ville.

De la pluie

WINNIPEG, 17. — La région d'Edmonton a été visitée hier soir par des orages électriques, et on prédisait pour aujourd'hui des averses çà et là dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Le sud de ces provinces a un grand besoin de pluie.

Graves brûlures

TORONTO, 17. — Noreen Innis, sept ans, fillette de M. et Mme James Innis, de Toronto, s'est fait de graves brûlures hier soir. Ses vêtements prirent feu pendant qu'elle jouait avec des capsules. On a peu d'espoir de la réchapper.

Salaires minima

MONTREAL, 17. — Une conférence officielle sera tenue dans le but de fixer une échelle de salaires minima pour les ouvrières. Des mesures à cette fin ont été prises ici hier à une assemblée de chefs d'établissements commerciaux et de membres de la commission des salaires minima de Québec. Cette conférence sera pour toute la province de Québec et remplacera les conférences régionales tenues par le passé. La date n'en a pas encore été fixée, mais on croit que trente délégués représenteront les bourgeois et les employés.

QUAND VOTRE FILLE DEVIENT FEMME

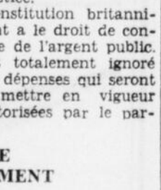

La plupart des jeunes filles, dans l'adolescence, ont besoin d'un tonique et régulateur. Donnez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à votre fille, pendant les quelques prochains mois. Enseignez-lui comment préserver sa santé à cette période critique. Elle vous en remerciera quand elle sera épouse et mère heureuse et en santé

En vente dans toutes les pharmacies

LE COMPOSÉ VÉGÉTAL DE *Lydia E. Pinkham*

Elections des assureurs-vie en congrès ici

M. GEORGE-H. HUNT DE L'IMPERIAL LIFE ASSURANCE EST ELU PRESIDENT HIER.

M. George-H. Hunt de l'Imperial Life Assurance Co., de Toronto, a été élu président de l'association canadienne des directeurs d'agences en assurance-vie, qui a tenu son 15e congrès annuel au Château Laurier. M. J.-O. Gallow de la même compagnie à Ottawa a été réélu secrétaire-trésorier. Les élections ont eu lieu mercredi.

Les autres officiers élus sont MM. W. Kelsey, de la Prudential Assurance Company of England, de Montréal, secrétaire-trésorier honoraire; W.-F. Smith, Continental Life, Toronto; J.-A. Macfarlane, Monarch Life, Winnipeg; E.-H. McKinney, Ontario Equitable Life and Accident, Waterloo, Ont.; E.-J. Harvey, North-American Life, Toronto, et E.-J. MacIver, Prudential Insurance Company, Newark, N.-J., membres de l'exécutif.

A la séance d'hier après-midi, on a étudié l'établissement d'une méthode uniforme pour les activités des gérants et la situation actuelle dans le recrutement des agents au Canada. Les communications ont été faites par MM. J.-G. Stephenson de la London Life, J.-J. Murray de la Dominion Life, et John Marshall Holcombe, Jr du Life Insurance Sales Research Bureau. M. T.-O. Cox, Toronto, de l'Excelsior Life, président sortant de charge, était au fauteuil.

Léger incendie rue Dalhousie

Des dommages d'environ 200 dollars ont été causés par un feu d'origine inconnue qui se déclara vers minuit et 15 ce matin dans le logement de Mme I. Gravelle, appartement no 1, 376 rue Dalhousie. Les pompiers, appelés sur les lieux par une alarme, sonnée à l'angle des rues Georges et Dalhousie, ont réussi à maîtriser les flammes en quelques instants.

Le feu s'était déclaré dans un placard. Mme Gravelle fut éveillée par la fumée et le crépitement des flammes. Un voisin appela les pompiers immédiatement. Des vêtements ont été ruinés dans le placard. Deux serins ont été suffoqués par la fumée. S. Sweldlove est le propriétaire de la maison de rapport.

Au tribunal de la circulation

Deux bicyclistes, Aurèle Roland, 45 avenue Stirling, et Joseph Cianci, 438 1-2 rue Preston, ont dû payer chacun un dollar d'amende avec dépens en cour de circulation hier après-midi pour avoir transporté une deuxième personne sur leur bicyclette. Lionel Livernois, 118 1-2 rue Rideau, a été condamné à 10 dollars d'amende avec dépens pour avoir dépassé un tramway sur le côté gauche en automobile.

Thomas Mahoney, de l'avenue Carling, a payé aussi 10 dollars d'amende plus les frais de cour pour excès de vitesse en motocyclette. Maurice Lucien, 378 rue Rideau, a payé la même amende pour avoir négligé de se procurer un permis de conduire. Une amende d'un dollar avec dépens a été imposée à trois automobilstes, pour phares aveuglants, et à un autre qui dépassa la lumière rouge d'un signal automatique. Pour stationnement illégal, un chauffeur a payé 3 dollars d'amende avec dépens.

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

HOMMES

qui souffrez de la PROSTATITE, CATARRHE de la VESSIE, RETENTION D'URINE et des symptômes suivants: insomnie, douleurs dans les jambes, lumbago, nervosité, paupières enflées, brûlure et pesanteur de la vessie, urine brûlante, difficulté à uriner, prenez la

PROSTATINE

Ce remède efficace soulage les douleurs, combat la cause et enraye le progrès du mal, même si ces maladies sont anciennes. Prix réduit à $1.50 le flacon.

A. R. FARLEY, Ph.C., Hull

L'enlèvement de la neige coûte 50.926 dollars

NOTE DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS A LA VILLE.

La compagnie des tramways a fait tenir à la corporation d'Ottawa une note de $37.9195,07 pour l'enlèvement de la neige, durant janvier, février, mars et avril, des rues que traverse sa voie.

Si l'on ajoute à ce chiffre la note pour novembre et décembre, on arrive au total de $50.926,42.

C'est élevé, mais les autorités sont satisfaites, car elle s'attendaient à une note beaucoup plus renversante.

Les représentants de la corporation d'Ottawa et de divers établissements où l'on vend ou fait usage de gazoline ont tenu mercredi une assemblée préliminaire pour discuter le règlement projeté concernant l'emmagasinage et la vente d'essence dans les limites de la ville.

Le règlement est sévère, trop sévère même aux dires des maisons intéressées.

Vous projetez de commander des

AUVENTS

cet été — pourquoi ne pas le

FAIRE MAINTENANT?

Nous sommes actuellement en mesure de vous montrer des échantillons et des modèles, de vous coter des prix, de prendre des mesures et d'exécuter votre commande. Pourquoi tarder plus longtemps?

Téléphonez à Carl. 260

C. H. Petch

Fabricants d'Auvents de Qualité

Bank près Strathcona

FORD HOTELS

Choisissez l'Hotel le plus Economique, 750 chambres. Tarif:

$1.50 à $2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à

Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable

$1.50 à $2.50

Simple, pas de prix plus élevé

Radio dans toutes les chambres Rochester, Buffalo et Erie

TORONTO-MONTREAL

CONFLIT ENTRE NOIRS ET BLANCS EN AFRIQUE

Etude du R. P. Laydevant, O.M.I., sur les luttes de races en Afrique du Sud. — Le rôle de l'Eglise Catholique.

Lorsque les colons franco-hollandais prirent contact avec les indigènes du Sud de l'Afrique, leurs relations mutuelles furent loin d'être toujours pacifiques. Nombreux furent les combats entre blancs et noirs, les premiers défendant la terre qu'ils venaient d'occuper, et les autres cherchant à s'emparer des bestiaux que possédaient les Européens.

Mais bientôt s'établirent des relations commerciales pour échanger des vêtements et des armes à feu contre de l'ivoire et des peaux d'animaux sauvages.

Vers le milieu du siècle dernier, l'influence pacificatrice des missionnaires, jointe à une sorte de vénération que l'indigène avait conçue pour l'européen à cause de sa science et de son armement perfectionné, amenèrent la paix et la concorde entre les deux races.

Mais voilà que depuis 10 ou 15 ans, ce respect et cette vénération commencent à subir une éclipse. "Pendant des générations, disait il y a quelques années le général Smuts, les blancs du Sud de l'Afrique furent considérés comme des dieux par les indigènes, et ceci fut en grande partie l'ouvrage du docteur Livingstone et des autres missionnaires qui l'ont suivi. Malheureusement il n'en est plus de même aujourd'hui". Actuellement en effet, on entend parmi les indigènes de ce pays-ci, surtout dans la classe instruite et cultivée, un vague murmure de mécontentement, un mélange de plaintes et d'espérances non encore très prononcé, mais qui ne manquera pas de s'étendre et de se développer aussi longtemps que continueront d'exister les causes qui l'ont produit.

ORIGINE DU CONFLIT

A vrai dire, doit-on s'étonner qu'il y ait de l'antipathie entre blancs et noirs? La différence de couleur, de moeurs, et surtout de langage, ne suffit-elle pas à expliquer cette aversion mutuelle? Mais dans le cas présent la cause de la discorde n'est pas seulement une question de langage et de malentendu. On peut la trouver surtout dans l'accaparement par les blancs des territoires occupés par les noirs, dans la concurrence faite aux blancs par la main-d'oeuvre indigène, et dans les lois d'exception dont les noirs ont été victimes de la part des Européens.

(A). GUERRES ET CONQUETES

Pour énumérer les raisons que chacune des deux races a de détester l'autre, il faudrait refaire l'histoire des combats, des guerres qui eurent lieu entre elles depuis l'arrivée des colons franco-hollandais jusqu'à l'époque actuelle.

Les indigènes, habitués au pillage, qu'ils pratiquaient entre eux de tribu à tribu, et parfois de village en village, crurent bien faire d'enlever subrepticement les bestiaux des colons européens. Ceux-ci, irrités par ces procédés peu honnêtes, organisèrent des représailles. Le résultat de chaque victoire pour les blancs était un accroissement de terrain.

Peu à peu les indigènes du Sud de l'Afrique furent chassés de la plus grande partie du territoire, et les colons européens s'installèrent dans les plaines et les vallées les plus fertiles, si bien qu'à l'époque actuelle, les cinq millions d'indigènes qui habitent l'Union n'occupent que 12 p. c. du territoire, tandis que 1.600.000 blancs occupent le reste.

Inutile de dire que cette politique de conquête produisit entre les deux races des haines difficiles à éteindre.

De la part du noir, cette aversion fut vite apaisée, car les Bantous, qui forment la grande majorité des indigènes de ce pays-ci, sont un peuple gai et bon vivant, qui ne s'inquiète guère ni du passé ni de l'avenir. La haine des envahisseurs fit bientôt place à la crainte et au respect envers ces êtres mystérieux qui, avec leurs fusils et leurs canons, avaient dérobé le feu du ciel, et qui, pour transporter leurs nombreux bagages, inventaient des voitures marchant toutes seules.

Les paysans et les colons de race blanche oublièrent moins vite leurs anciennes querelles; mais la nécessité les obligea à mettre leurs rancunes de côté pour faire bonne mine à leurs voisins indigènes. Pour garder leurs nombreux troupeaux et cultiver leurs immenses fermes, les nouveaux venus firent appel aux Hottentots et aux Bantous, pasteurs et agriculteurs comme eux. On les payait en nature, c'est-à-dire en moutons ou en bestiaux, qui étaient la seule monnaie usitée parmi les noirs.

Cette communauté de vie produisit entre les deux races, non pas l'affection et l'estime, mais un certain degré de bonne entente. A part les volées de coups de fouet ou de lanières de cuir administrées de temps en temps par le "baas", le maître à cette espèce d'homme-singe qu'on appelle le "caffre", il arrivait assez souvent que le maître traitait son serviteur avec humanité, à cause des services qu'il en tirait.

Certaines familles indigènes s'attachèrent à des familles de race blanche, si bien qu'on en rencontre à présent qui sont employés depuis 70 ans dans la même ferme. Il y eut même à une certaine époque, surtout dans la colonie du Cap, un mélange des deux races, qui produisit les métis, appelés aussi les Bastards du Cap, formant aujourd'hui une population de 541.000.

Il restait sans doute comme cause de conflit la question du territoire, mais à l'origine les tribus bantoues qu'on avait repoussées dans les parties montagneuses, avaient gardé des terrains à peu près suffisants pour leur substance. Tant que ses lambeaux de terres ne furent pas trop étroits, aucune plainte ne se fit entendre.

Les chefs indigènes eux-mêmes, abusant de leur pouvoir et succombant aux pièges que leur tendaient les colons européens, vendirent parfois de vastes territoires pour une somme ridicule.

Même à présent, l'excès de la population dans les campagnes habitées par les noirs n'a pas encore causé de malaise bien prononcé, parce que le surplus de la population indigène a toujours trouvé du travail soit dans les fermes, soit dans les villes, soit dans les mines d'or et de diamant. Mais ce travail à bon marché que les noirs fournissaient à leurs maîtres de race blanche fut précisément la cause de la discorde qui s'élève actuellement entre les deux races.

(B). CONCURRENCE INDIGENE

Lorsque les colons européens eurent fait appel à la main-d'oeuvre indigène pour cutliver leurs fermes, et qu'ils eurent découvert qu'en somme ces peuples barbares peuvent fournir des ouvriers robustes et fidèles, les directeurs des mines et des grandes industries s'empressèrent de les imiter. Au lieu d'attirer les jeunes gens d'Europe qu'il fallait payer cher (de 10 sh. à L1 par jour — $2.50 à $5.) et qui étaient vite moissonnés par la maladie, on alla chercher l'indigène habitué au climat et qui se contentait de 2 à 4 schellings. (50 sous à $1.)

Cette main-d'oeuvre à bon marché et facile à trouver permit aux mines d'or et de diamant de se développer avec profit. Des mines d'or qui, en d'autres pays, n'auraient pu payer les frais de la main-d'oeuvre, purent ainsi réaliser de gros bénéfices. La vraie mine d'or, ce n'était pas le minerai avare et difficile à extraire, c'était plutôt le bras de l'ouvrier indigène.

Tous les travaux pénibles étaient accomplis par les individus de race noire tandis que les blancs se contentaient de la surveillance générale.

Il s'établit ainsi une division du travail assez curieuse: tous les travaux communs ou pénibles furent considérés comme l'apanage du noir "kafir work", tandis que les travaux de surveillance, de direction, et ceux qui demandent une certaine habileté, comme le soin des machines, le "skilled work", devinrent la propriété exclusive des blancs.

La plupart des ouvriers européens, boers et anglais, qui n'ont pas fait d'études techniques leur donnant droit au "skilled labour", au travail spécialisé furent vite évincés par les bas prix de la main-d'oeuvre indigène, et aussi par la répulsion instinctive que finit par leur inspirer la seule idée d'accomplir ce qu'ils appellent le "kafir work".

Le noir s'est infiltré par une sorte d'invasion pacifique dans tous les domaines du blanc, dont il accomplit la tâche comme berger, cultivateur, cuisinier, mineur, aide-charpentier, aide-macon, etc.

Cette invasion pacifique de la race noire dans tous les domaines du blanc est une des principales causes du paupérisme, qui atteint à présent un dixième de la population blanche. De là vient cette aversion et cette antipathie que les blancs pauvres ou peu instruits ont pour les indigènes. De là aussi est résulté un problème et une crise dont Balfour a dit que c'était peut-être le problème le plus difficile qu'une nation ait jamais eu à résoudre.

Ne pouvant songer à refouler cette inondation qu'ils avaient eux-mêmes déchaînée, les blancs essayèrent du moins de l'arrêter à l'aide de lois de répression.

(C.) LE "COLOUR BAR" OU BARRAGE DE COULEUR

De tous les préjugés de race, il n'y en a pas de plus fort que celui de la couleur. Il semble que l'éducation et la religion elle-même n'arrivent pas à le déraciner. Chez les blancs du Sud de l'Afrique, ce préjugé était fait surtout de mépris, parce qu'ils ne voyaient dans les Hottentots et les Bartous que des demi-sauvages dont la condition était de servir les colons européens.

La rapidité de la transition qui amène les indigènes de l'état sauvage aux diverses étapes de la civilisation, (phénomène qui n'a de parallèle que dans la transformation récente du Japon), n'a pas permis à la société européenne de réaliser tout le danger qu'il y avait pour elle, de vivre en contact journalier avec une race méprisée, et dont elle diffère par la langue, la couleur, les moeurs, la mentalité, et l'éducation.

Au lieu de suivre et de diriger cette évolution de la race noire, on essaya plutôt de l'arrêter en édictant des lois d'exception. Ces lois existaient déjà en pratique dans les deux républiques du Transvaal et de l'Orange, mais le nouveau gouvernement de l'Union les renouvela dans une nouvelle loi appelée la loi du "colour bar" votée en 1925 pour être appliquée à tout le sud de l'Afrique.

Cette loi oblige les directeurs des mines et des travaux publics à n'employer, pour certains travaux grassement rétribués, pas d'autres individus que ceux de race blanche.

Deux sortes de gens ont favorisé cette loi. Les uns sont les paysans boers conservateurs "qui regardent le noir comme un don que la Providence a fait aux blancs pour les servir". Les autres sont les blancs pauvres, nés au sud de l'Afrique, ainsi que les ouvriers venant d'Europe déjà infestés du venin bolchéviste.

La loi du "colour bar" ne passa qu'avec une faible majorité et ne manqua pas de susciter de vives protestations de la part des indigènes instruits auxquels elle porte un grave préjudice, de la part d'hommes politiques éminents et aussi de la part des autorités religieuses représentant diverses sectes ou Eglises.

Il fallut aussi pour la faire passer une grève générale des ouvriers européens en janvier 1922, grève fomentée par le bolchévisme et occasionnée par la rumeur qui prêtait aux directeurs des mines d'or l'intention de remplacer la main-d'oeuvre indigène.

Cette grève, ou révolution, qui heureusement avorta, ne contribua pas peu à éclairer les indigènes sur les sentiments véritables d'une partie importante de la population blanche.

Il est vrai que la loi du "colour bar" n'a pas été appliquée d'une façon stricte, parce que les tribunaux, dans plusieurs circonstances, ont déclaré qu'en formulant cette loi le législateur avait outrepassé ses pouvoirs. Mais cet acte du parlement n'a fait qu'exciter davantage parmi les noirs les sentiments de haine qui, jusque là, n'existaient qu'à l'état latent. Un indigène instruit disait avec raison l'an dernier que "ce qu'il y avait de plus triste à voir dans la situation politique actuelle était que la jeune génération des gens de couleur haïssait les blancs".

(D.) LOIS AGRAIRES

Tandis que la pauvreté des ouvriers blancs venait dicter des mesures de représailles contre le noir qui leur enlevait inconsciemment le pain de la bouche, la peur, mauvaise conseillère, faisait voter par le gouvernement de l'Union une série de lois agraires qui avaient pour but d'empêcher les indigènes de s'infiltrer et d'accaparer les pays déjà occupés par les blancs.

Outre les territoires appelés protectorats et restés sous la domination anglaise, comme le Basutoland, le Swaziland et le Bechuanaland, la plupart des indigènes du sud de l'Afrique habitent des pays appelés réserves. Un certain nombre d'entre eux sont employés comme domestiques dans les fermes, tandis que d'autres, au nombre de 234.000 environ, font l'office de fermiers c'est-à-dire qu'ils reçoivent du maître de la ferme une certaine quantité de terre labourable et de pâturages, moyennant quoi ils s'engagent à cultiver leurs champs à eux et ceux du propriétaire.

Ces fermiers devenant de plus en plus nombreux, on vota en 1913 une loi qui établit le statu quo quant à la possession du terrain. Défense fut faite aux noirs d'acheter les terrains réservés aux noirs; défense fut faite aux noirs d'acheter ou de s'installer dans les terrains réservés aux blancs.

En apparence, rien de plus équitable; mais cette équité devient moins évidente quand on considère la distribution du terrain entre les deux races. Les statistiques officielles de 1921 nous apprennent que 12 p. c. du territoire de l'Union appartiennent à 4.500.000 indigènes, tandis que le reste, c'est-à-dire 88 p.c. sont la propriété de la race blanche, qui comprend 1.600.000 individus.

Par suite de cette partition inégale, il y a actuellement plusieurs centaines de mille noirs ne possédant plus la moindre parcelle de terrain et vivant uniquement de leur salaire comme ouvriers.

Afin de pallier un peu cette injustice, et pour faire face à cette situation critique, on permit aux indigènes d'acheter des terrains désignés par une commission d'experts.

Mais lorsqu'une commission mixte vint à examiner la façon dont cette loi était appliquée, on découvrit que la faculté accordée aux noirs d'acheter des fermes était impraticable, soit à cause de leur extrême pauvreté, soit à cause de la concurrence faite par les Européens. En outre, les territoires offerts aux indigènes étaient pour la plupart incultes et déserts. On apprit aussi que dans certaines provinces, comme à Matal et dans le Transvaal, on profitait de cette loi pour expulser les noirs des terrains nationaux où le gouvernement les avait laissés vivre en paix jusqu'à cette époque. Enfin l'esprit de la loi, telle surtout qu'on la trouve après avoir été revue et corrigée en 1927, semble être dirigé surtout vers la ségrégation, idée chère au général Hertzeg.

(E.) LA SEGREGATION

deux races, tel qu'il existe aujourd'hui aussi complètement que possible les deux races, noire et blanche, en délimitant pour chacune les territoires qu'elles doivent occuper, exception faite évidemment pour les cas très nombreux où les blancs auront bseoin de la main-d'oeuvre indigène.

Il est certain que ce mélange des désert du Kalashari, dans l'espoir d'hui, porte un préjudice énorme à la population blanche, dont elle corrompt la mentalité et la pureté ethnique, et fait tort aux indigènes, qui reçoivent une éducation et une civilisation viciées.

Néanmoins, la ségrégation est d'autant plus suspecte aux indigènes qu'elle est formulée différemment par les divers partis.

Les uns, avec le professeur Brookes, proposent la séparation territoriale et sociale, en donnant aux indigènes tout le terrain et tous les droits nécessaires à leur développement normal. Les noirs eux-mêmes accepteraient avec plaisir cette sorte de séparation.

D'autres, avec les ouvriers socialistes et l'élément boer, font un éloge dithyrambique des possibilités agricoles que contiennent le Damaraland, le Bechuanaland et les autres pays arides qui avoisinent le désert du Kalshari, dans lespoir que les indigènes consentiront à s'y rendre pour y périr de faim.

Aussi il est fort douteux que les blancs, qui possèdent presque les neuf dixièmes du territoire, consentent jamais à accomplir le sacrifice nécessaire, et apaiser ainsi les murmures et les haines qui s'amoncellent contre eux. "Le jour où il y aura une quantité de terrain suffisante pour les noirs, disait le pasteur indigène Mtimkulu, verra la solution du problème".

Mais ce problème est d'autant plus difficile à résoudre qu'il a son origine dans la différence des aspirations et des buts politiques où veulent atteindre les dirigeants de la race blanche et ceux de la race noire. Tandis que les dirigeants blancs ou européens veulent à tout prix garder la pureté et la suprématie de la race balnche, les indigènes instruits réclament une part adéquate du terain auquel ils pensent avoir droit comme étant les premiers occupants. Ils pensent aussi avoir le droit d'être consultés pour l'élaboration des lois qui les concernent. Enfin ils ne désespèrent pas qu'étant donnée leur vaste supériorité numérique, et les progrès rapides qu'ils font dans la voie de la civilisation, ils ne finissent un jour par devenir les maîtres de ce pays.

Il sera d'autant plus difficile de concilier ces deux tendances diamétralement opposés, que les partis en présence sont peu disposés à la conciliation.

(F.) MESURES VEXATOIRES

Si le noir a commencé à haïr les blancs, il y a longtemps que ceux-ci (du moins une grande partie d'entre eux) ont pour l'indigène un mépris et une aversion profonde qui se manifeste à chaque instant dans leurs rapports mutuels.

Ils lui reprochent d'être paresseux, insouciant, menteur, voleur, ingrat et mal odorant. En outre, la loi et les coutumes sociales en font une sorte d'être inférieur à qui sont interdits un certain nombre de droits réservés à l'européen. Comme domestique, l'indigène peut remplir les hôtels de fond en comble, mais il n'a pas le droit de s'asseoir à table d'hôte. Dans les chemins de fer, on lui réserve des wagons spéciaux où est supprimé tout le confortable. Il n'a pas le droit de voyager en tramway, et dans certaines grandes villes il lui est défendu de se servir du trottoir, au risque de se faire écraser par les automobiles. On lui interdit (sagement d'ailleurs) toutes sortes de boissons enivrantes, tandis que son compagnon de race blanche se paye sous ses yeux de bonnes gorgées d'eau de vie. Pour aller d'une contrée à une autre, d'une ville à une autre, et même d'une ferme à une autre, on exige qu'il soit muni d'un passeport, tandis que les blancs peuvent aller du Cap au Zambèze et parcourir le pays en tous sens, sans être inquiétés le moins du monde. Aurait-il de l'argent, il ne pourrait bâtir à l'intérieur de la ville. Enfin ce qui offense les noirs plus que tout le reste, c'est la différence de poids et de mesure que l'on apporte dans l'administration de la justice.

On cite des exemples nombreux où, pour la même faute, le blanc n'a reçu qu'une punition anodine, tandis que le noir a reçu un châtiment sévère. De même lorsqu'un procès était engagé entre un indigène et un individu de race blanche, le premier avait, dit-on, peu de chance de succès lorsque le jury était composé de propriétaires boers.

Si on ajoute à l'injustice les traitements barbares que les noirs recevaient parfois dans les fermes boers, on comprendra que ces mesures irritantes et vexatoires n'ont pas manqué de produire leur effet, et d'indisposer les noirs contre les blancs, surtout dans la classe instruite et cultivée.

Faisant allusion aux procédés dont les noirs sont parfois victimes, un lettré indigène disait un jour dans uen réunion à Johannesburg: "L'indigène n'a-t-il pas des yeux, lui aussi? N'a-t-il pas des mains, des organes, des sens, des affections et des passions? Si vous nous piquez, est-ce que nous ne saignons pas? Si vous nous chatouillez, est-ce que nous ne rions pas? Si vous nous empoisonnez, est-ce que nous ne mourons pas? Si vous nous maltraitez, est-ce que nous ne nous vengerons pas?

(G.) CONSEQUENCES. — LES SOCIETES INDIGENES

Cet ostracisme dont le noir est victime ne produit que très peu de ressentiment chez l'indigène non éduqué, qui accepte la situation comme une chose qui va de soi. Mais il est particulièrement odieux pour les noirs éduqués et instruits, et dont le niveau intellectuel et moral dépasse celui de la société moyenne de la race blanche.

On peut aisément deviner que dans un terrain ainsi préparé, la propagande bolchéviste ait eu beau jeu. Mais les noirs n'avaient pas attendu cette occasion pour s'organiser et former des associations.

En 1912, ils inauguraient le "Congrès National Africain". La "Ligue pour le Progrès", fondée par Marius Garvey aux Etats-Unis, a déjà plusieurs branches dans le gouvernement de l'Union. Mais la société qui fait le plus de bruit est la "I. C. U. — Union Commerciale et Industrielle", qui est une imitation des organisations communistes européennes. Son esprit anarchiste et antichrétien l'a fait condamner par le concile des évêques catholiques en 1928.

Toutes ces sociétés doivent leur existence au besoin qu'éprouvent les noirs d'exprimer leurs plaintes et leur mécontentement. Elles sont aussi le résultat de la civilisation qui a allumé dans l'âme de l'indigène instruit un appétit féroce pour les commodités et le luxe moderne, qu'on ne lui distribue pas assez vite selon son désir.

L'influence des sociétés politiques indigènes est encore faible dans les campagnes, mais elle prend des proportions inquiétantes dans les grandes villes et autour eds mines.

ROLE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Etant donné le rôle pacificateur de l'Eglise catholique, on se demandera peut-être ce qu'elle a fait pour empêcher ou pour apaiser cette querelle entre les deux races.

Avant de répondre à cette question, il est bon de savoir que pendant longtemps les prêtres catholiques ne purent pénétrer au sud de l'Afrique, à cause des Boers qui professaient la religion huguenote. Le Transvaal ne fut ouvert à la religion catholique qu'en 1870, grâce aux efforts d'un missionnaire Oblat, le Père Le Bihan. Par contre, les sectes protestantes avaient déjà pénétré dans les diverses tribus du sud de l'Afrique pour y implanter leurs croyances. Il faut noter aussi qu'étant donné le petit nombre des catholiques en ce pays, il ne leur était guère possible d'influencer la politique et la société en général.

Ceci dit, examinons les accusations qu'on a élevées contre le christianisme au sujet de la question qui nous occupe. Un indigène lettré, Selope Thema, dans une conférence faite l'an dernier, a formulé deux reproches:

Le premier est que le christianisme s'est occupé uniquement de la misère morale de l'indigène, sans s'occuper de la misère physique. Or "Il est difficile de sauver l'âme d'un homme qui a faim", ce qui revient à dire selon le proverbe français, que "ventre affamé n'a point d'oreilles".

Le deuxième reproche consiste à dire que les missionnaires ayant à juger de la moralité des us et coutumes indigènes, ont tout aboli, tout condamné, supprimant ainsi des coutumes sur lesquelles reposent les fondements mêmes de la société indigène.

Les sociétés protestantes ayant été les premières et quelque fois les seules à s'implanter dans la plupart des tribus du sud de l'Afrique, on peut dire que c'est à elles surtout que s'adressent ces deux reproches. Or, quel que soit le zèle et le dévouement de certains missionnaires protestants, leur bonne volonté est souvent induite en erreur par une religion fausse et viciée dans son origine.

Quant à la religion catholique, est-il vrai qu'elle n'a pas essayé de soulager la misère physique des indigènes?

On doit avouer qu'elle n'a pas, comme l'église presbytérienne écossaise, pris ouvertement la défense des indigènes à l'aide de la presse et de réunions philanthropiques. Mais il ne faut pas oublier que, dans un pays où domine la religion huguenote, il aurait été inutile et même imprudent de se mêler de questions politiques aussi épineuses.

Mais pour réfuter l'accusation d'égoisme, il suffirait de citer l'exemple des missionnaires catholiques qui se privaient des choses les plus indispensables, afin de soulager quelques noirs pauvres ou malheureux. D'ailleurs est-ce que le paien fait de l'aumône matérielle une condition "sine qua non" de sa conversion? Ce serait mal connaître les indigènes en général, et les Bantous en particulier que de les croire capables de négocier leur conversion à prix d'argent, surtout avec un homme qui est souvent aussi pauvre qu'eux.

Quant au second chef d'accusation, est-il vrai que l'Eglise catholique a tout condamné et tout aboli? Pour répondre à cette deuxième accusation, il est bon de choisir des exemples concrets.

Lorsque les missionnaires Oblats arrivèrent en Basutoland, ils trouvèrent les calvinistes français ou suisses installés dans ce pays depuis plus de trente ans.

Ceux-ci avaient exigé de leurs nouveaux convertis qu'ils renoncent aux superstitions païennes, aux rites de l'initiation et au mariage païen qui consiste à donner un nombre déterminé de bestiaux pour obtenir une épouse.

La question qui se posait pour les missionnaires catholiques était de savoir s'ils devaient suivre l'exemple des ministres protestants, et abolir pour les nouveaux convertis ces coutumes païennes.

Quant aux rites de l'initiation (ou de la circoncision), ils suivirent l'avis des nouveaux convertis qui tous condamnaient ces rites comme étant une école d'immoralité. Une étude plus attentive nous dévoile aussi dans l'initiation telle qu'elle est pratiquée par les Basutos, toutes les particularités d'une société secrète, ainsi qu'une sorte de consécration officielle aux mânes des ancêtres.

Nos premiers missionnaires ont donc eu raison de supprimer cette coutume. Mais peut-être qu'il eût été sage de remplacer ces rites païens par une formation et une fête spéciales données à la jeunesse à l'époque de la puberté.

Quand au mariage contracté à l'aide des bestiaux, le premier évêque du Basutoland n'osa pas le condamner comme avaient fait les ministres protestants.

Bien que ce mariage soit en apparence une sorte d'achat où les bestiaux servent de monnaie, il ne correspond pas aux conditions ordinaires de l'achat et de la vente. Dans une vente ordinaire, le prix monte ou baisse suivant la valeur de la chose achetée, tandis que pour le mariage, le prix est toujours le même, que la fille soit riche ou pauvre, longue ou courte, jolie ou laide.

En outre, lorsqu'une chose a été vendue, le nouveau propriétaire peut en disposer comme il veut. Mais lorsque la femme indigène est maltraitée par son mari, elle peut toujours avoir recours à son père ou à ses frères, qui condamnent le mari barbare à payer une amende.

L'accusation disant que les missionnaires ont tout aboli, tout condamné, est donc exagérée et fausse surtout quand il s'agit des missionnaires catholiques.

Une autre accusation, formulée par le professeur Jabavu, parle de l'attitude de certains missionnaires et de la façon parfois injuste ou peu charitable dont le clergé indigène a été traité par le clergé européen.

Comme le clergé indigène catholique, à part 3 ou 4 prêtres noirs à Natal, n'existe encore qu'en préparation dans les séminaires, on peut croire que cette accusation ne concerne pas l'Eglise catholique.

Par contre on trouve, dans toute l'étendue du sud de l'Afrique, une foule de sectes issues des sociétés protestantes d'Europe ou d'Amérique, et dont le mot d'ordre est: L'Afrique aux Africains. Leur désunion, leur manque d'organisation, et le petit nombre de leurs adhérents en font un corps à présent peu dangereux pour la société.

La plupart d'entre elles doivent leur origine à quelque dispute entre un ministre indigène et ses supérieurs de race blanche.

Le pasteur indigène, souvent peu instruit et peu éduqué, vaincu aussi par l'humaine faiblesse, commet une faute pour laquelle il reçoit un châtiment mérité. Au lieu de s'humilier il s'irrite, et se dit en lui-même comme le serviteur infidèle dont parle l'évangile: "Que deviendrais-je, car mon maître ne veut plus de mes services. Je n'ose pas mendier; travailler je ne puis; je sais ce que je ferai, je deviendrai ministre". Et le voilà qui fonde une nouvelle église, pour y prêcher, avec le christianisme, la haine des blancs, tant ecclésiastiques que laïques.

CONCLUSION

Il est juste de faire remarquer en terminant, que l'aversion du noir pour le blanc varie extrêmement suivant les milieux et suivant les personnes. Tandis qu'elle est assez forte dans les grandes villes et dans les milieux gangrenés par la propagande communiste, elle est faible dans les campagnes où le fermier indigène travaille de concert avec le fermier boer, elle est à peu près nulle dans les pays de protectorat où les commerçants, les officiers du gouvernement et les missionnaires travaillent de concert pour apporter aux noirs le bien-être et la paix.

Sans prétendre que tout soit parfait en Basutoland, on peut citer avec certains auteurs ce petit pays de 600.000 habitants comme un modèle de gouvernement sage et éclairé. Dans ce petit Etat qui évolue de lui-même vers la civilisation, on trouve un parlement indigène qui élabore les lois requises, sous la direction d'un gouverneur. La justice est rendue par les chefs, avec droit d'appel au gouvernement anglais. La police est faite en partie par les chefs et en partie par le gouvernement anglais. L'éducation est donnée en grande partie par des maîtres d'écoles indigènes, sous la direction des missionnaires et la surveillance du gouvernement. La plupart des coutumes et des usages nationaux ont été conservés intacts. En conséquence les habitants de ce pays sont devenus des citoyens loyaux. Ils vivent en bonnes relations avec les commerçants, ils respectent les officiers du gouvernement, et je dirai presque qu'ils adorent leurs missionnaires.

Le respect et la vénération que les Basutos ont pour le prêtre catholique montrent que le noir est moins ingrat qu'on ne l'a dit.

En 1913 l'évêque catholique du Basutoland alla porter ses condoléances au roi actuel de ce pays, à l'occasion de la mort prématurée de son frère aîné, le roi Letsie. Deux chefs, les oncles du roi, se levèrent chacun à leur tour pour répondre, et prononcèrent en substance les paroles que voici: "Nous savons en effet que vous, les prêtres catholiques, vous prenez part à nos peines et nos malheurs. Nous n'avons pas oublié que vos missionnaires nous sont restés fidèles pendant les guerres de 1866 à 1869, et nous savons de quel secours furent les provisions et les conseils qu'ils apportèrent au péril de leur vie à notre père Moshesh, lorsqu'il fut assiégé sur la montagne de Thaba Bosiu. Nous n'ignorons pas non plus le rôle que joua l'un d'entre eux, en 1882, pour terminer une guerre désastreuse et pour nous obtenir une paix honorable. Voilà pourquoi nous avons confiance en vous". Ces faits que dans leur humilité mes premiers missionnaires avaient essayé de cacher, furent ainsi dévoilés par des témoins oculaires, après que bien des années se furent écoulées.

L'exemple de ces prêtres humbles et courageux nous montre quelle est la voie à suivre, si l'on veut éviter la mésentente entre blancs et noirs, mésentente qui pourrait être fatale aux deux races et qui surtout, serait un obstacle à l'évangélisation des tribus indigènes.

F. Laydevant, O.M.I.

AUTEURS CONSULTES:

Silburn: White et Black
Dawson: South Africa
Pickstone: Problem of colour
Christianity in S. A.

Bénédiction d'une statue

A VILLE-MARIE, QUE. — CEREMONIE PRESIDEE PAR LE R. P. MAGNAN, O.M.I.

VILLE-MARIE, Qué., 17. — Le 10 mai en la Fête de l'Ascension, le R. P. Magnan, O. M. I., supérieur, présidait, en notre église, à la bénédiction d'une statue de St Isidore, patron des agriculteurs, don des paroissiens.

Après avoir fait une courte biographie de la vie de St Isidore, qui se sanctifia dans l'humble mais honorable état de laboureur, le R. P. Supérieur voulut faire ressortir la noblesse de la profession de l'agriculteur, profession choisie par Dieu lui-même pour sustenter le genre humain. Il engages donc le cultivateur à être fier de son noble et heureux état, à l'aimer et à s'y attacher autant que le mérite cette vie paisible des champs, si favorable à la santé du corps et de l'âme.

SEANCE BIEN REUSSIE.

L'intéressante comédie en trois actes, "Le Charme", interprétée le mardi, 8 mai, à Ville-Marie, a remporté un brillant succès. Disons que toutes les actrices, nouvelles comme anciennes, ont, dans une diction parfaite, rempli leurs rôles respectifs avec aisance et un rare talent.

Félicitations et honneur à ces dames et jeunes filles qui, tout en se dévouant à une oeuvre de bienfaisance si digne, l'hôpital, ont su intéresser et amuser un auditoire nombreux qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements autant mérités que réitérés.

Cette soirée récréative a été honorée de la présence de tout le clergé de la région. Mmes T. Simard et A. Filteau, organisatrices, sont, à bon droit, très satisfaites du bon résultat de cette séance.

Les PETITES ANNONCES CLASSEES abondent en occasions

Funérailles de M. Ethier

De notre correspondant

Gracefield, 17.- Les funérailles de M. J. Ethier, décédé le 5 mai à l'âge de 72 ans, ont eu lieu le 7. Le défunt était malade depuis plusieurs années. La levée du corps fut faite par M. le curé Mondou et le service chanté par M. l'abbé J. Dupont, vicaire. La chorale, sous la direction de M. C. R. Quirion, chanta la messe de requiem. Mlle A. Lamothe touhait l'orgue. Les Adieux furent chantés par M. Fernand Latour.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse "Délanise Barbe", un fils, Pascal, une fille, Diana, tous de Gracefield et un grand nombre d'autres parents et amis. Les porteurs étaient MM. L. Ménard, J. R. Forget, G. Lachapelle, T. Lachapelle, J. Lachapelle et A. Martin. La famille remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie.

Mmes Bergeron et Gervais, décédées

(De notre correspondant)

Orleans, Ont., 16 - Le 2 mai est décédée à l'hôpitalee générale Mme John Bergeron. Ses funérailles eurent lieu à l'église St-Joseph d'Orléans aux milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Le 2 mai est d-c-dée à l'hôpital général après une courte maladie, Mme Donat Gervais de cette paroisse, âgée de 23 ans. Ses funérailles eurent lieu à Eastview au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis. La défunte laisse pour la pleurer son époux, une fille, Georgette, âgée de 2 ans, son père et sa mère, M. et Mme Dube, de Eastview, plusieurs soeurs et frères. Aux familles éprouvés nos sympathies.

Le 9 mai à l'église St-Joseph d'Orléans, M. le curé Limoge a béni le mariage de René Lalande avec Mlle Simone Tassé. Pour la circonstance la mariée portait une jolie toilette en peau d'ange blanc et manteau fawn. Son bouquet était de roses blanches. Le dîner fut servi chez M. François Lalande, père du marié et le soir il eut réception à Buckingham, chez la soeur de la mariée, Mme Beaune. Pour la soirée la mariée portait une toilette nouveau bleu. Nos meuilleurs voeux aux nouveaux époux.

Le 1er Mai M. et Mme Wenceslas Filon, Mlle Lucienne Filon, M. et Mme Eugène Lamoureux se rendirent à Bourget pour assister au mariage de M. Jean Joseph Ménard avec Mlle Cécile Frappier.

La tante, myope, sort la table à thé pour la voiture d'enfant!

77,586 Canadiens-Francais

forment

42½%

de la population totale des villes anglo-françaises de la région de

HULL ET OTTAWA

Ces Canadiens-Français gagnent annuellement $27,306,904.00 qu'ils dépensent dans les services publics ou les entreprises commerciales anglaises ou placent en grande partie chez la majorité de langue anglaise.

Concitoyens Canadiens-Français

Voulez-vous assurer la permanence de votre propre position, de celle de vos amis, de vos parents et de vos concitoyens, augmenter votre revenu et celui des vôtres de huit à dix millions par année? Voulez-vous accroître l'influence économique et politique du groupement auquel vous appartenez? Faites le geste le plus propre à faire reconnaître l'importance numérique, économique et politique du groupe français de notre région.

Dépensez votre argent en français

Publié par l'Association Catholique de Voyageurs de Commerce du Canada, section Guigues

UNE DEUXIÈME EXPLOSION TUE 14 HOMMES

Une équipe de sauveteurs engloutie à la suite d'un coup de grisou.

CONSTERNATION

BRUXELLES, 17. — Quatorze hommes, membres d'une équipe de sauveteurs occupés à déblayer la mine dans laquelle 43 personnes ont été tuées par une explosion mardi soir, ont été tués aujourd'hui, dans une deuxième explosion. Les tragédies se sont produites dans la mine des Paturages au Fief. Les sauveteurs tués furent victime d'un coup de grisou, au moment où ils cherchaient les cadavres de leurs compagnons tués mardi dernier. La population de la région est plongée dans une profonde consternation en apprenant la deuxième tragédie.

L'équipe des sauveteurs se composait de 18 hommes.

La catastrophe de mardi tua 48 mineurs, dont cinq furent tirés du puits encore vivants. Ils moururent par la suite. Quarante cadavres avaient été retrouvés.

150 hommes vont travailler dans Ottawa et région

LE MINISTERE PROVINCIAL DE LA VOIRIE FAIT REMPLIR DES FOSSES SUR UNE DISTANCE DE 10 MILLES.

L'emplissage des fossés sous la direction du ministère provincial de la voirie a été inaugurée dans la région d'Ottawa et 150 sans-travail ont été embauchés pour l'été. On est à remplir des fossés sur une distance de dix milles en bordure du chemin du Prince de Galles, au sud d'Ottawa, et de la route Ottawa-Pointe Fortune aussi connu sous le nom de Chemin de Montréal, sur une distance de dix milles des limites de la ville. Sur ce travail, on engage des hommes d'Ottawa et du comté de Carleton. Plus loin, les résidants des cantons que traversent les routes sont engagés.

TROIS SIEGES VACANTS A LA LEGISLATURE

(Presse aCnadienne)

QUEBEC, 17. — Trois sièges sont vacants aujourd'hui à la législature de Québec à la suite de la nomination de J.-W. Morel, député libéral de Témiscouata comme shérif du district de Kamouraska, qui comprend les trois comtés de Kamouraska, Rivière du Loup et Témiscouata au parlement provincial depuis 1931.

Le sautres sièges vacants dans Québec, alors que —J.-E. Bédard, libéral, fut nommé vice-président de la Commission des Liqueurs, et dans Mégantic, quand l'honorable Lauréat Lapierre, ministre sans portefeuille a été nommé shérif du district de Québec.

Dans les milieux politiques bien informés on croit que de nouvelles nominations peuvent rendre vacants deux ou trois sièges de plus dans un avenir rapproché.

Le directeur de la mine succombe au choc nerveux

BUGGINGEN, 17 — Frappé de choc nerveux, lors de l'incendie dans la mine de potasse de Buggingen, il y a deux semaines, le directeur de la mine est mort aujourd'hui. Quatre-vingt quatre mineurs sont restés emprisonnés dans le puits, dont on dut boucher l'entrée pour que le feu puisse s'éteindre de lui-même. Les malheureux, laissés ainsi à leur sort ont tous péri. Les sauveteurs furent incapables de parvenir jusqu'à eux

On a annoncé hier que la mine ne serait pas rouverte avant le mois de juin

M. Morin veut démissionner

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 17. — Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales et président de la commission municipale de Québec, a demandé, hier, au premier ministre Taschereau, de lui permettre de donner sa démission aussitôt que possible. M. Morin a pris cette décision pour raison de santé. Il est l'un des plus vieux fonctionnaires du gouvernement à Québec.

Le premier ministre Taschereau a demandé à M. Morin de demeurer comme aviseur du ministère au département des affaires municipales et président aviseur à la commission municipale. On dit que ces charges ne seront pas remplies d'ici quelque temps.

M. Morin entra tout d'abord dans le service public comme secrétaire particulier de l'honorable Horace Archambault qui devint plus tard juge en chef de la Cour d'Appel. Auparavant M. Morin avait été avocat et journaliste. Comme journaliste, il a travaillé pour le Montreal Herald et le Montreal Star. Comme avocat, il fut associé à l'honorable Adélard Turgeon, au juge E. Roy et au juge Roméo Langlois. Il fut aussi avocat conseil pour la cité de Québec.

Quand le ministère des affaires municipales fut créé, il en devint le premier sous-ministre. Il y a deux ans, il fut nommé président de la commission municipale, récemment formée.

Les dettes chinoises

(De la Presse Associée)

SHANGHAI, 17. — Le consul japonais à Nankin a conféré aujourd'hui avec le ministre des Finances du gouvernement national de Chine au sujet de la consolidation de la dette. Le ministre chinois a exprimé le désir de voir la Chine régler ses dettes.

Pèlerinages à la Grotte N.-D. de Lourdes, Eastview

LA SAISON DES PELERINAGES EST OUVERTE DEPUIS QUELQUE TEMPS. — PROGRAMME DE L'ANNEE.

La saison des pèlerinages est définitivement ouverte à notre grotte locale de N.-D. de Lourdes, d'Eastview. Le 2 mai, déjà, les Junioristes Servites, au nombre d'une trentaine, sous la direction du Père Supérieur, le R. P. Watier; et le 5, 93 Normaliennes de Hull, sous la conduite de huit de leurs maitresses, venaient assister à la Sainte Messe et écouter la parole claire et chaude du R. P. Julien Martineau, Montfortain—mais, ce ne fut que dimanche dernier, le 13 que les premiers groupes paroissiaux commencèrent cette longue théorie de pèlerins qui viendront prier, les divers dimanches de mai, juin, juillet et septembre, N.-D. de Lourdes et sa servante, que l'Eglise vient d'exalter, Ste Bernadette.

LES ENFANTS DE MARIE DE ST-JEAN-BAPTISTE

L'honneur d'ouvrir la marche revenait, cette année, aux Enfants de Marie de la paroisse St-Jean-Baptiste. Comme le disait le Père Directeur du Pèlerinage en leur souhaitant la bienvenue. "A voir les diverses associations de la paroisse St-Jean-Baptiste venir plus nombreuses chaque année, on reconnait le zèle des Pères Dominicains, semant dans toutes les âmes l'amour de Marie par la prédication du Rosaire. Et qui s'étonnerait de voir les Enfants de Marie de St-Jean-Baptiste encore plus désireuses cette année de revoir "Bernadette devant Marie"? Le Directeur dit ensuite quelques mots sur l'origine de notre Grotte N.-D. de Lourdes, sur le grand travail, fait durant le 24 premières années, pour adapter la propriété à l'oeuvre du pèlerinage et sur son grand désir de continuer, cette année tout spécialement en vue du 25e anniversaire de 1935, l'embellissement commencé. Le programme habituel des pèlerinages fut rappelé: quelques mots de bienvenue, messe avec communion générale, chapelet comme action de grâces, déjeuner à la salle paroissiale, retour à la Grotte pour l'instruction et la Bénédiction du T. St-Sacrement.

Le P. Landry, O.P., remplaçant le Père Curé, aumônier, célébra la Sainte Messe, pendant laquelle des chants appropriés furent exécutés avec une maitrise remarquée.—A la salle paroissiale, le thé et le café furent servis par ces personnes si dévouées qui, durant toute la saison des pèlerinages, assurent la partie matérielle de l'organisation.

Au retour à la Grotte, le R. P. Julien Martineau, missionnaire de la Maison des PP. Montfortains de Dorval, prononça un sermon bien nourri, de doctrine dont nous donnons le résumé plus bas.

Le P. Landry officia à la Bénédiction du T. St-Sacrement qui fut suivie d'un acte de Consécration; après quoi toutes se retirèrent heureuses des honneurs rendus à leur Reine et fières d'avoir été les premières à exalter leur Sainte Protectrice.

LES PETITES CHANTEUSES

A la fin de la messe du groupe précédent, nous arrivait la gracieuse procession des Petites Chanteuses, groupées par Mlle Lauzon, d'Ottawa, que terminait un fort contingent de parents; en tout, plus de 160 personnes. Les enfants, toutes en voile blanc, s'avançaient en chantant des cantiques et en répétant des invacations à Marie. Le Directeur du Pèlerinage essaya de traduire la joie profonde qui animait le coeur de Marie à la vue de cet empressement, débordant d'enthousiasme, de ses enfants "qui chantaient si bien et qui priaient avec un tel coeur". Au nom de Marie, il leur souhaita la plus cordiale bienvenue.—Quatre fillettes, tenant en main un cierge allumé, s'avancent alors vers la Vierge, et récitent un acte de Consécration, très bien conçu et impeccablement prononcé. La messe suivit, célébrée par le R. P. Bossé, Montfortain. Inutile de souligner que nos Petites Chanteuses s'acquittèrent bien de la partie musicale.

Après une réfection, où se manifesta une joie débordante, le groupe revint à la Grotte pour entendre parler du rôle de Marie dans notre vie chrétienne. La bénédiction du T. Saint Sacrement fut donnée par le R. P. Fournier, directeur du pèlerinage, et nos Petites Chanteuses se retirèrent, après avoir remercié tous et chacun des organisateurs. A l'an prochain!

LE SERMON

Le P. Julien Martineau traite d'une façon très claire de la Maternité de Marie. Faisant passer devant nos yeux les divers aspects du rôle d'une bonne maman envers ses enfants, il en fait une application rigoureuse et instructive à Marie, et nous montre cette bonne Mère conseillant ses enfants, protégeant leurs âmes et leur servant d'exemplaire dans la vertu. La conclusion découlait d'elle-même; nous devons écouter ses conseils, nous mettre sous sa protection et l'imiter comme un modèle à notre portée. La dévotion à Marie, disent les Saints, n'est et ne peut être de surérogation; elle s'impose si nous comprenons bien le rôle de Marie par rapport aux chrétiens. Toutes comprirent ces paroles claires et persuasives.

LES PELERINAGES DE L'ANNEE

2 mai: Junioristes Servites, une trentaine.
5 mai: Normaliennes de Hull, 93.
13 mai: Enfants de Marie de St-Jean-Baptiste, 60 environ.
13 mai: Petites Chanteuses et parents, plus de 160.
20 mai: Jeunes gens de la Basilique d'Ottawa.
24 mai: Scouts d'Ottawa et de la région.
27 mai: Enfants de Marie de la Basilique d'Ottawa.
27 mai: Dames de la Fédération.
10 juin: Hommes de la paroisse N.-Dame de Hull.
17 juin: Hommes de la paroisse St-Jean-Baptiste.
15 juillet: Forestiers Catholiques d'Ottawa et de la région.
Dates non fixées:
Enfants de Marie de Notre-Dame de Hull.
Enfants de Marie du Très Saint-Rédempteur de Hull.
Hommes du Sacré-Coeur de la Basilique.
Ligue féminine de Hull.
Pensionnat Notre-Dame de Lourdes.
Enfants des écoles d'Eastview, de Hull, de l'avenue Primrose.

La paroisse d'Eastview organise chaque année, un superbe pèlerinage aux flambeaux.

HEUREUSE INTERVENTION

Les Hommes de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste amèneront avec eux, cette année vingt-cinq grands malades. Un programme spécial est à l'étude pour bien recevoir ce très intéressant pèlerinage.

Pour tous renseignements par rapport aux pèlerinages, s'adresser au R. P. Fournier—Scolasticat des PP. Montfortains, Eastview—Tél. Rideau 2450.

TOURISME ET RADIOPHONIE

Des programmes de radio en vue de favoriser le tourisme au Canada.

La Commission canadienne de radio a élaboré un programme en vue de favoriser le tourisme. Hector Charlesworth, président de la Commission, a donné au comité des touristes du sénat des détails sur les futures activités de cette association. Les attractions naturelles du Canada seront annoncées aux Etats-Unis par l'intermédiaire d'un réseau américain, et il y aura aussi des programmes intéressant particulièrement les Canadiens.

M. Charlesworth fait remarquer que de pareilles mesures, destinées à assurer l'expansion du tourisme, remontent à 1932.

G. E. Graham, de Kentville, N.-E., gérant général du chemin de fer Dominion Atlantic, dit que l'expansion de l'industrie du tourisme est pratiquement sans limite. Les touristes rapportent au Maine un revenu annuel de $500.000.000, grâce à la réclame.

2.000 livres de viandes saisies sur le marché

Une grosse saisie de viande a été faite, ce matin, au marché local par le docteur Henri Laframboise. Plus de 2.000 livres de veau, de mouton et de boeuf impropres à la consommation ont été confisquées par l'inspecteur des viandes. C'est dire que les autorités du marché entendent que les règlements pour la vente de la viande soient observés afin que la santé publique soit absolument protégée. Le volume considérable de viande confisquée aujourd'hui indique que le docteur Laframboise exerce une vigilance de tous les instants.

DE NOUVELLES NEGOCIATIONS

EN VUE DE REGLER LES DIFFICULTES COMMERCIALES FRANCO-ANGLAISES.

(Presse Associée)

LONDRES, 17.—La Grande-Bretagne se prépare à entamer de nouvelles négociations en vue du rajustement de ses difficultés commerciales avec la France. L'ambassadeur français Charles Corbin a eu une entrevue cet après-midi avec Walter Runciman, président du Board of Trade anglais, et on croit que des conférences auront lieu ensuite.

Mort le jour de son anniversaire

FRANCOIS BENOIT MEURT A L'AGE DE 95 ANS.

(Presse Canadienne)

Winnipeg, 17. — François Benoit, qui demeurait au Manitoba depuis 1882, est décédé aujourd'hui le jour de son 96e anniversaire de naissance. Il naquit à Pointe-Fortune, Qué. et passa plusieurs années à Arnprior., Ont., avant de s'établir au Manitoba.

4 FAMILLES SANS FOYERS

(Presse Canadienne)

GLACE BAY, N.-E., 17. — Quatre familles sont sans foyers à la suite d'un incendie d'origine inconnue qui a détruit hier soir un bâtiment de bois. Les dommages sont estimés à $3,500.

Feu à Westboro

Un violent incendie a détruit partiellement la maison en brique de trois étages de Gregory McMillan, 140, avenue McGee, Westboro, hier après-midi avec pertes de plus de $1.500, compensées par les assurances. Les pompier sde Nepean, sous la direction du chef Harry Snider, ont en partie réussi à circonscrire les flammes au grenier. Le pompier Harold Pennett s'est blessé légèrement à un pied en marchant sur un clou. Des étincelles de la cheminée auraient causé l'incendie. Madame MacMillan fut la première à s'apercevoir du feu.

L'Ecole du Spectacle de Montréal à Ottawa

Au récital d'élèves de Madame Laurette Larocque-Auger, "L'Ecole du Spectacle" de Montréal, présentera une pièce en un acte en vers: "Il était une bergère" d'André Rivoire. Cette pièce qui est un bijou littéraire met en scène un berger aimé par une bergère et une princesse. Qui l'emportera?

Mlle Andrée Bazilière prête son charme à la bergère, Mlle Claudette de Sèves, très connue à la radio par ses causeries sur la beauté, sera la princesse tandis que nous verrons dans le rôle du berger, M. Alfred Brunet qui n'est pas un inconnu pour nous, car nous avons eu le plaisir d'applaudir le joli succès qu'il a remporté au festival alors qu'il jouait dans la pièce de Sacha Guitry avec le M. R. T.

COMMERCE DU JAPON

(Presse Canadienne, via Havas)

LONDRES, 17.—Le nouveau commissaire financier du Japon, Yura Rotomita, nie que le Japon soit en train d'augmenter son commerce, en dépréciant le yen et en payant de bas salaires.

S.E. Mgr Forbes officiera à l'ordination du R.P. M. K. Jacobs, s.j, un iroquois

Le premier de sa nation à être élu au sacerdoce. Il fut baptisé par Mrg Forbes, en 1902.

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 17. — Le Révérend Père Michel Karhaienton Jacobs, S.J., sera ordonné prêtre dans son village natal de Caughnawaga le 1er juillet prochain. Iroquois, de la tribu des Mohawks, le Père Jacobs sera le premier de sa nation à être élevé à la prêtrise.

Le futur prêtre est particulièrement bien versé dans l'histoire de la vie des missionnaires jésuites martyrs de leur foi. A la suite de son ordination, il doit parler de l'héroïsme de Saint Isaac Jogues et des Pères Bréboeuf et Lallemand, martyrs des Iroquois.

La cérémonie d'ordination aura lieu dans l'église Saint-François-Xavier, sur la réserve indienne de Caughnawaga, lieu de naissance de Père Jacobs. C'est Son Excellence Monseigneur Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, qui officiera. Monseigneur Forbes qui fut curé de la mission de la réserve de 1890 à 1902, baptisa le Père Jacobs en 1902.

Le Père Jacobs fit ses études à l'école de Caughnawaga et au collège du Sacré-Coeur à Sudbury. Une fois entré dans la Société de Jésus, il étudia la philosophie au scolasticat de l'Immaculée Conception, Montréal. Il enseigna un temps au collège des Jésuites, à Gaspé. A son retour, il entreprit ses études théologiques ici.

Des fêtes religieuses et civiles auront lieu à Caughnawaga à l'occasion de son ordination.

Une fois ordonné, il visitera les autres réserves iroquoises. Il se rendra aussi au sanctuaire des Jésuites martyrs à Midland, Ontario. Il assistera aussi aux fêtes du tricentenaire de Trois-Rivières.

DES QUESTIONS AU SÛJET DE MM. ROCHE, PITFIELD

Aux procès-verbaux de la Chambre il est question du président de la commission du service civil.

Aux procès verbaux de la hCambre, il est encore question du président de la Commission du service Civil. M. le docteur Laflèche, député conservateur de Richmond-Wolfe, inscrit cinq questions à son sujet:

1.—Qui est président de la Commission du service civil?
t.entm..vyepsefilluei j 123 1231231
2.—Quel est son âge?
3.—Quel est son traitement et quel montant reçoit-il pour ses dépenses?
4.—A-t-il droit à une pension?
5.—A quelle date a-t-il été nommé président de ladite Commission?

M. WARD PITTFIELD

M. Ward C. Pittfield, courtier de Montréal, dont le nom a été mentionné au comité Stevens d'enquête sur l'écart des prix, comme étant un ami du premier ministre et un agent qui aurait demandé à M. Walter Stewart, président de la Macdonald Tobacco Company, de souscrire au fonds électoral du parti conservateur, fait l'objet de plusieurs questions, inscrites au feuilleton de la Chambre, par M. Pierre-F. Casgrain, whip en chef du parti libéral et député de Charlevoix-Saguenay:

1.—Le gouvernement a-t-il acheté de M. Ward-C. Pitfield, de Montréal, des peintures pour les Archives publiques du Canada, à Ottawa?
2.—Si oui, quelles sont ces peintures?
3.—Quelle somme a-t-on payée pour ces peintures?
4.—Le prix d'achat desdites peintures a-t-il été versé à M. Ward-C. Pitfield lui-même, ou à un autre individu pour M. Pitfield?

SOMMES AUX RESEAUX FERRES

D'autre part, M. McPhee, libéral de Yorkton, est curieux de savoir le montant d'argent versé par le gouvernement fédéral aux chemins de fer du Canada. A cet effet, il a inscrit la question suivante aux procès-verbaux:

1.—Durant l'année financière échue le 31 mars 1932, quelle somme d'argent le gouvernement du Canada a-t-il versée (a) au chemin de fer Canadien National, (b) au chemin de fer Canadien Pacifique pour le transport des matières postales, le service des messageries, le service des trains de marchandise ou d'autres services?

PRET A LA ROUMANIE

C'est aussi M. McPhee qui s'inquiète du prêt que le gouvernement canadien a consenti à la Roumanie:

1.—Quelle somme d'argent l'Etat canadien a-t-il prêtée à la Roumanie (a) par voie de prêt direct, (b) par voie d'achats de marchandises effectués par le gouvernement canadien et chargés à la Roumanie?
2.—Quand ledit prêt a-t-il été fait?
3.—Ledit prêt a-t-il été accordé par un décret du conseil?
4.—Si oui, quelle en est la date?
5.—Quelque partie dudit emprunt a-t-elle été remboursée?
6.—Quelle partie dudit emprunt est maintenant due?

Construction d'une chapelle

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 17.—Les religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours vont construire une chapelle de $80.000 à leur maison-mère, à St-Damien, Bellechasse. Les travaux commenceront la semaine prochaine.

Funérailles de Madame Séguin

(De notre correspondant)

ALEXANDRIA, Ont., 17. — Mme Herminie Séguin (née Délima Villeneuve) est décédée le 1er mai à l'âge de 73 ans. Son mari la précéda dans la tombe en 1928. La défunte laisse pour la pleurer quatre fils, Piere, Napoléon, Honoré et Calixte; quatre filles, Mmes W. Pilon, J. Delorme, Léon Séguin et W. Castonguay; un frère, M. Honoré Villeneuve, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu à l'église du Sacré-Coeur le 4 mai. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Brunelle. Les porteurs étaient MM. Pierre, Napoléon, Calixte, Solime, Aristide et Albert Séguin. Parmi les parents éloignés présents on remarquait: Mme Thomas Séguin, Montréal; M. et Mme Aristide Séguin, M. et Mme Adélard Séguin, Mme André Laframboise, Hawkesbury; M. Georges Poirier, St-Amour Mme Omer Gauthier et M. Adrien Gauthier, St-Isidore de Prescott.

LAC STE-MARIE, Qué.

LAC STE-MARIE, 17. — M. et Mme Boily, d'Ottawa, et la famille Kearn sont arrivés à leurs maisons d'été.

Mme Wilfrid Laramée est partie pour quelques semaines. Elle rendra visite à ses parents de St-Philippe et des environs, et elle ira aussi à Montréal.

M. et Mme Maxime Philippe, de Gatineau, ont rendu visite à MM. Jules, Wilfrid et Louis Laramée et F. Dubeau.

Les exercices du mois de Marie sont pieusement suivis ici. Les frais du chant sont faits par les jeunes filles du village, sous la direction de Mlle F. Dubeau, organiste.

Mme Dubeau et son fils, René, sont allés à Ottawa, cette semaine.

MM. E. Beaudoin et C. Morin sont aussi allés à Ottawa par affaires.

M. et Mme F. Dubeau et leur fils, René, sont allés à Maniwaki, Ferme-Neuve et en d'autres endroits. Ils ont fait le voyage en auto.

M. le curé fait peinturer actuellement l'église.

IL SERA EXECUTE

(Presse Canadienne)

TROIS-RIVIERES, 17. — Ildège Blais, condamné à monter demain sur l'échafaud, a été averti officiellement que le ministre de la Justice n'interviendra pas dans la sentence de mort prononcée contre lui pour le meurtre de son père à Shawinigan, il y a un an.

Funérailles de Mme Pagé

(De notre correspondant)

Masson, 17. - Les funérailles de Mme Olivier Pagé (née Olympe Daoust), décédée le 9 mai, à l'âge de 79 ans, ont eu lieu le 12. La levée du corps fut faite par M. le curé J. B. Routhier et le service chanté par M. l'abbé C. Landry, neveu de la défunte et curé de Bourget, assisté du R. P. J. Paquin, C. S. V., et de l'abbé J. Hamelin comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur les RR. PP. L. O. Jalbert, C. S. V., d'Outremont, et J. A. Corriveau, C. S. V., de l'institut des sourds-muets de Montréal.

Naissance. - A M. et Mme Conrad Bertrand, (Rose Racine., une fille, Marie-Françoise-Huguette. Parrain et marrainne, M. H. Morris et Mlle E. Bertrand.

Ces jours derniers M. et Mme Arthur Vermette, de St-Jérôme, étaient de passage à Masson.

Mlle Colette Pagé, a passé la fin de semaine à Masson.

M. et Mme Romuald Trottier, d'Ottawa, étaient à Masson samedi dernier pour assister aux funérailles de Mme Olivier Pagé.

Monsieur Palma Lahaie, de Buckingham, était à Masson samedi dernier.

Samedi dernier Mme Andrée Mougest é it de passage à Ottawe.

M. et Mme Omer et Lionel Pagé, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Masson.

Monsieur Pierre Mougest, étudiant à l'Université d'Ottawa, était parmi ses parents jeudi dernier.

Le jury délibère

Le jury, qui a entendu la cause de Benjamin et Oscar Dubinsky contre les chemins de fer nationaux du Canada hier et ce matin, n'avait pas encore rendu son verdict aux assises de la cour supérieure, au moment où nous devions aller sous presse. Les demandeurs réclament compensation pour dommages subis à un passage à niveau, sur le chemin de Prescott, le 9 septembre dernier.

L'honorable juge Jeffrey était au fauteuil. MM. Royden-A. Hughes et A.-W. Beament occupèrent pour la demande et Me J.-P. Pratt, C.R., de Toronto, pour la compagnie défenderesse.

IL CONSERVE SON POSTE

(Presse Canadienne, via Havas)

LONDRES, 17.—Arthur Henderson, président de la conférence de désarmement et secrétaire du parti ouvrier anglais, a consenti aujourd'hui à conserver son poste de secrétaire, au moins jusqu'à la prochaine assemblée annuelle du parti, en octobre prochain.

VOYAGE DE SANTE

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 17. — T. W. Harvie, gérant général de la commission du port de Montréal, s'est embarqué hier soir sur le Lady Rodney pour les Bermudes, où il passera une couple de mois dans l'intérêt de sa santé.

HULL

UNE SÉANCE D'ÉCLAT À L'É. NORMALE

Elle a lieu au grand parloir de l'institution et l'on y entend Michelle LeNormand.

JUBILE D'ARGENT

Il y a eu hier soir à l'Ecole Normale grand gala littéraire et musical, dans le vaste parloir de la Maison, où les invitées ont été reçues par Soeur St-Emile, supérieure, les présidentes de l'Amicale et du Cercle d'études, les présidentes et secrétaires des comités.

L'Amicale tenait sa réunion régulière de mai et le cercle d'études sa dernière réunion de l'année. RR. Soeurs St-Emile, St-Adolphe, les religieuses de l'Ecole, les membres des amicales soeurs et des cercles d'études du pensionnat de la rue Rideau, du couvent d'Aylmer, de l'académie Ste-Marie, les anciennes et leurs amies, et les élèves actuelles de l'Ecole Normale ont été heureuses d'entendre Michelle Lenormand, l'invitée d'honneur du cercle d'études, dans sa causerie ayant pour titre "Un avant-goût des vacances en Gaspésie. "Cette causerie transporta toutes les assistantes, heure par heure, étape, jusqu'à Percé, village qui déconcerte le voyageur à son arrivée, mais qui l'attire, le retient et l'entraine toujours plus loin à mesure qu'il le connait mieux. Qui a vu Percé et son rocher ne se lasse d'y penser et veut y revenir, sachant y retrouver quelque chose de toujours nouveau.

Mlle N. Bélanger, présidente de l'Amicale, avait souhaité la bienvenue à Mme Desrosiers et Mme Roch Aubry, vice-présidente du cercle d'études, lui offrit les remerciements et les félicitations de l'auditoire.

Mlles F. Manseau, présidente du cercle pédagogique, et Yvette Terrien, présidente du cercle juvénile, dirent de ce qui se fait au cours normalien et chez les plus jeunes.

Mlle J. Bouvrette, chef du groupe Marguerite d'Youville, donna un intéressant travail composé de commentaires tirés de "Légères" du Père Bellouard.

Mme H. Lessard, du "groupe des mamans", devait présenter un travail, mais des raisons sérieuses l'ont empêchée de le faire.

TRAVAIL DE L'ANNEE

Mme Georges Terrien, présidente du cercle d'études, se dit heureuse du succès remporté durant l'année. Le Divin Jardinier, dit-elle, doit aimer les fleurs cultivées à notre cercle, puisque depuis trois ans, Il s'est plu à cueillir celles qui ont "choisi la meilleure part." Mlles Gertrude Guérette et Jeanne Bouvrette sont cette année les choisies du Divin Maitre. Les membres du cercle d'études furent heureux de leur offrir par l'intermédiaire de Mlle Normand leurs félicitations et leurs voeux de persévérance. Un volume fut présenté à chacune d'elles en souvenir.

La réunion de l'Amicale suivit celle du cercle d'études. Mlle la présidente évoqua le souvenir de Mme A. Gratton, disant que ce souvenir vivra toujours au sein de l'Amicale et du cercle d'études. Plusieurs messes ont été recommandées par l'Amicale et le Cercle pour le repos de son âme.

Le tirage qui devait avoir lieu ce soir a été remis au dernier samedi de mai, un grand nombre de livrets n'ayant pas encore été rapportés.

JUBILE D'ARGENT

Si les activités du Cercle d'études prennent fin dans le moment, celles de l'Amicale entrent en pleine préparation des fêtes de juin prochain, fêtes organisées pour célébrer le 25e anniversaire de fondation de l'Ecole Normale. Elles auront lieu sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa. Voici quel en sera le programme.

LE SAMEDI, 23 JUIN

2.30 p.m.	Inscription des invitées
3.00 p.m.	Bienvenue — Mgr le Principal — La présidente de l'Amicale
4.00 p.m.	Séance des comités
5.30 p.m.	Salut du T. St-Sacrement
8.30 p.m.	Soirée artistique

LE DIMANCHE, 24 JUIN

8.00 a.m.	Messe solennelle
9.30 a.m.	Déjeuner
10.15 a.m.	Séance d'étude — Rapports
12.30 p.m.	Banquet
2.00 p.m.	Photographie
2.30 p.m.	Heure du Cercle d'études — Fête du Mérite scolaire
4.00 p.m.	Salut du Très Saint-Sacrement
4.30 p.m.	Séance d'étude — Rapports — Elections
6.00 p.m.	Goûter
8.00 p.m.	Réunion intime — Concert — Amusements

LE LUNDI, 25 JUIN

7.30 a.m.	Messe de requiem pour les "anciennes" défuntes

Le comité de réception a envoye ses invitations. Celles qui n'ont pas encore reçu cette lettre de la Soeur Directrice sont priées de ne pas se formaliser et d'avertir les présidentes de ce comité, Mme J.-P. Sanche et Mlle G. Desmarais (141 rue Notre-Dame). Une invitation au nom de l'Amicale, à laquelle sera joint le billet de banquet sera envoyée à celles qui sont en règle avec l'Association. La même invitation sera adressée à celles qui auront répondu à la lettre de la Soeur Directrice et acquitté leur billet de banquet.

Le comité des concerts est à préparer un régal artistique pour les 22 et 23 juin. La soirée officielle aura lieu le samedi, 23 juin. Les billets sont en vente à 50 cents. On peut se les procurer en s'adressant à Mlle M. Gaudreau et Mlle P. Leduc (28 Maisonneuve).

L'organisation de l'heure du cercle d'études a bien voulu accepter de s'occuper de la fête du mérite scolaire où deux anciennes maitresses des normaliennes, Soeurs Marie de la Miséricorde et St-Adolphe, seront décorées.

Un programme récréatif agrémenta la réunion. Mlle Hélène Labelle chanta "Au fil de l'eau" et "Espoir de Mendelssohn". Mlles Irène et Laurette Thibault jouèrent deux duos de piano, Boléro, de Mowskowski, et Danse, de Brahms.

Mme G. Terrien et Mlle Cloutier présentèrent un sketch intitulé "Entre confrères".

BELLE FÊTE EN L'HONNEUR DU BRIGADIER ALEX. ROSS

Le premier ministre Bennett et plusieurs autres personnages en vue y assistent.

Le brigadier-général Alex Ross, de Yorktown, Sask., récemment édu président général de la Légion Canadienne, a été l'invité d'honneur hier soir à une grande réception donnée par la section locale de la Légion, à l'édifice Trafalgar. Les invités ont été reçus par le président général, le capitaine Ben-W. Allen, président de la section d'Ottawa, et Madame Allen, et le colonel L.-R. Laflèche. Les assistants étaient au nombre de près de 600.

Parmi les personnages présents, on remarquait le premier ministre R.-B. Bennett, l'hon. W.-D. Robbins, ministre des Etats-Unis au Canada; l'hon. R.-J. Manion, l'hon. D.-M. Sutherland, l'hon. H.-H. Stevens, l'hon. J.-H. King, M. Arthur Beauchesne, C.M.G., le maire P.-J. Nolan, le lieutenant-colonel H. Willis O'Connor, l'hon. Maurice Dupre, l'hon. J.-A. MacDonald, le major-général A.-G.-L. McNaughton, l'hon. C.-W. Robinson, l'hon C.-E. Tanner, l'hon. A.-E. Fripp, l'hon. G.-V. White, le docteur G. Adamkiewcz, consul général de la Pologne; l'hon. F.-L. Schaffner, l'hon. George Black, M. J.-H. LeRougetel, l'hon. juge Thibaudeau Rinfret, le député J.-W. Woodsworth, et plusieurs autres citoyens en vue. Plusieurs allocutions ont été prononcées.

Une adresse a été présentée au lieutenant-général Sir Richard Turner, qui se retire de la présidence honoraire de la Légion. Au nom de la ville d'Ottawa, le maire Nolan souhaita la bienvenue au brigadier Ross, président général.

SALAIRES DE MISERE...

(Suite de la première page)

PRODUCTEURS DE FRUITS ET DE LEGUMES

M. M. Robinson, président de l'Ontario Fruit Grocers Council, lit un mémoire contenant les griefs et les demandes de l'Ontario Fruit Grocers Association, de l'Ontario Vegetable Growers Associations et la Canadian Crop Growers Association.

Il déclare tout d'abord que les membres de ces diverses associations prétendent, de façon générale, que l'industrie de la mise en conserve et les magasins à chaines sont responsables des conditions pénibles que traversent actuellement les producteurs. Il abordera le problème sous trois angles:

1—Les pratiques commerciales des metteurs en conserve;
2—Les magasins à série, les acheteurs en masse;
3—Les pratiques des compagnies d'engrais chimiques.

Ces trois facteurs exercent de grandes influences sur la production et l'agriculture. Il y a eu une guerre de prix entre les metteurs en conserve. En dernier ressort, ce sont les producteurs qui font les frais de la guerre.

DANS QUEBEC

Sans doute, dit M. Robinson, les développements de l'industrie de la mise en conserve dans la province de Québec, ont eu un mauvais effet sur la situation. Nous croyons qu'il y a du vrai dans ce que prétendent les metteurs en conserves sous ce rapport. En Colombie canadienne les producteurs se ressentent, autant que les producteurs ontariens, de la concurrence québecoise. A ce sujet, on peut citer un article du "Contry Life", l'organe officiel des producteurs de la Colombie:

"Les producteurs de tomates en Colombie se trouvent en face d'une crise sérieuse. Les producteurs d'Ontario se trouvent dans la même situation. Pourquoi? Parce que la province de Québec a commencé à produire des tomates et à les mettre en conserve et parce que la main-d'oeuvre dans Québec est bon marché et que la population de Québec accepte de travailler de longues heures pour des salaires de famine. Les metteurs en conserve de Québec peut fixer leurs prix de vente en bas du coût de production et de l'usinage en en Colombie canadienne.

"La situation est devenue difficile et elle s'aggrave de plus en plus parce que la province de Québec augmente sa production de tomates ainsi que la mise en conserve.

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION

"Il y a dix ans, Québec a mis sur le marché 25.000 caisses de tomates. L'an dernier, elle a produit 1.000.000 de caisses. L'an dernier on a émis 4.000 permis pour la mise en conserve. Ce chiffre augmentera d'année en année.

"On a établi une grande machine commerciale dans Québec et elle est en train d'écraser l'industrie de la production et de la mise en conserve dans les autres provinces.

"Dans Québec, les compagnies prêtent des appareils de mise en conserve aux familles. Les familles sont nombreuses et tous les membres de la famille travaillent. On ne doit payer ni salaires ni taxes.

COMPARAISON DES SALAIRES

"Dans Québec, les salaires représentent une moyenne de $1.00 pour 14 heures de travail, ou 7 cents de l'heure; en Ontario, les salaires varient de 18 à 22 cents l'heure, opur une journée de 8 heures; en Colombie, les salaires maximum est de 30 cents l'heure pour une journée de 8 heures. Comment une industrie qui paie 30 cents l'heure peut-elle rivaliser avec une industrie qui ne paie que 7 cents ou même 22 cents l'heure?"

LA SITUATION DU PRODUCTEUR

M. Robinton cite ensuite les chiffres moyens du coût de production par ordre:

Loyer de la terre (valeur de $100 l'acre)	$ 8.00
Plants 3.000 à $5.00 le 1.000	15.00
Engrais chimiques, 750 lvs.	14.40
Fumier, 12 tonnes à $1.25	15.00
Labour et préparation du sol.	8.00
Préparation immédiate, (plantage)	2.25
Hersage	3.00
Culture	4.05
Cueillette	10.00
Transport	8.00
	$86.10

Or, d'après le plus grand nombre de contrats passés entre les producteurs et les metteurs en conserve, ceux-ci n'acceptait que 200 boisseaux de tomates à l'acre et le prix moyen est de 27 1-2 cents le boisseau. Cela revient à dire que cela coûte $86.10 l'acre pour produire 200 boisseaux de tomates, et qu'il ne retire que $55.000. Il fait donc une perte de $31.60 l'acre.

LES PERTES SUBIES

M. Young: Comment un agriculteur peut-il résister en subissant une perte de $21.10 l'acre?

M. Robinson: Il ne résiste pas. Il fait des dettes. De fait, je ne voudrais pas moi-même faire cette culture.

M. Young: Vous fixez à $8.00 le loyer d'un acre de terre. Pouvez-vous me dire s'il y a encore au Canada de la terre qui vaut $100 l'acre?

M. Robinson: Il y a bien des terres qui, tout compte fait, ont coûté $100 l'acre. Les producteurs disent que s'ils touchaient 35 cents le boisseau de tomates, ils feraient de l'argent, à la condition que les metteurs en conserve acceptent plus de 200 boisseaux l'acre comme les contrats le stipulent actuellement.

M. Young: Comment peut-on produire de boisseaux de tomates à l'acre?

M. Robinson: Plusieurs producteurs prétendent qu'ils peuvent produire jusqu'à 500 boisseaux l'acre.

UN MONOPOLE

M. Robinson suggère que l'on étudie sérieusement la question du monopole dans l'industrie de la mise en conserve. Les boites de fer blanc que l'on emploie dans l'industrie coûtent environ 3 cents chacune alors que la quantité de tomates qui entre dans la boite ne coûte que 1 cent. Il existe un cartel international de fabrication des boites de conserve.

Si les metteurs en conserve individuels prétendent qu'ils feraient de l'argent tout en payant 45 cents le boisseau de tomates, comment les metteurs en conserve qui peuvent usiner jusqu'à 500.000 boites de tomates par jour ne pourraient-ils pas en faire autant?

Les manufacturiers prétendent que cela leur coûte 85 cents pour produire une douzaine de boites de tomates. Et cependant ces mêmes manufacturiers les vendent de 70 à 75 cents la douzaine aux chaines de magasins.

Plusieurs manufactures avaient l'habitude de produire beaucoup de leur matière première, fruits et légumes, sur leurs propres fermes: elles ont considérablement restreint cette pratique maintenant. Elles trouvent qu'elles peuvent acheter directement du producteur à meilleur marché que le coût de production sur leurs fermes.

ACCIDENT A CHAMBERLAIN

SIR AUSTEN CHAMBERLAIN BLESSE DANS UN ACCIDENT D'AUTOMOBILES

(Presse Associée)

LONDRES, 17.— Sir Austen Chamberlain, ex-secrétaire des Affaires Etrangères de Grande-Bretagne, s'est fait des contusions dans une collision entre son automobile et un autre, au carré Grosvenor. Lord Dawson of Penn, médecin du Roi, passait en ce moment et arrêta son auto. Il fut surpris de reconnaitre Sir Austen. Un bulletin médical publié dit que M. Chambrelain a reçu un rude choc et s'est fait des contusions, mais qu'il n'a pas d'os de fracturés.

UNE AUDIENCE DU SAINT-PERE

(Presse Canadienne) via Havas)

CITE VATICANE, 17. — Sa Sainteté Pie XI a reçu aujourd'hui les séminariste du Collège Canadien sous la direction du supérieur, le R. P. Joseph Bastien.

RESPECT DU DIMANCHE

Benjamin Binder, 470 rue Elgin, a été condamné en cour du magistrat ce matin à 10 dollars d'amende avec dépens pour vente illégale de marchandises le dimanche. Il avait vendu des palettes de chocolat et des liqueurs douces.

Plusieurs chiens sont empoisonnés dans la Capitale

LA POLICE FAIT UNE ENQUETE. — MORT VIOLENTE ATTRIBUEE A DU POISON.

La police d'Ottawa fait une enquête sur de nombreux cas d'empoisonnement de chiens qui lui ont été rapportés. Un total de treize chiens ont été empoisonnés dans diverses parties de la ville depuis quelques jours. Dans certains cas, c'étaient des chiens de prix et les propriétaires ont souffert une lourde perte. D'après les rapports de la police, sept chiens ont été empoisonnés dans Ottawa-sud: cinq dans Lindenlea et un sur la rue Clarence.

Les détectives qui font enquête croient que c'est l'oeuvre du même groupe de personnes dans les différentes sections de la ville. Dans certains cas, les chiens étaient attachés et furent empoisonnés dans la cour de leur rpopriétaire. Dans les autres, il s'agissait de chiens errants.

Le docteur W. Spearman a examiné l'un des chiens empoisonnés et il a attribué la mort à un poison très violent, placé dans de la viande. C'est la méthode ordinaire d'empoisonner les chiens.

Les autorités de la police d'Ottawa font une campagne contre les chiens errants. Elles ne permettront pas cependant qu'on empoisonne les chiens, surtout lorsque ceux-ci se trouvent sur la propriété privée.

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

Les prix des valeurs ont de nouveau tendance à la hausse

Des gains imposants dans certains cas. — Nickel gagne 50 cents. Le volume des affaires grandit.

MONTREAL, 17. — Les prix sur le marché aux valeurs de Montréal s'aventuraient vers des territoires plus élevés. Consolidated Smelters, après un moment de faiblesse, reprenait un gain initial de 5 points. Il ouvrit à 155, pour retomber à 153 1-2. Il remonta ensuite à 155. Canadian Hydro-Electric, privilégiées conservaient un gain de 1 point à 72.

International Nickel gagnait 50 cents à 27.60, tandis que Shawinigan Power, Dominion Textile, Canadian Celanese et McColl-Frontenac étaient fractionnellement à la hausse. National Breweries, B. C. Packers, et National Steel Car fléchissaient légèrement. Pacifique Canadien et Brazilian étaient stationnaires. Le volume des virements augmenta de façon encourageante au cours des trois premières heures. Environ 9.200 actions changeaient de mains.

La bonne allure du mouvement aujourd'hui, se fit sentir dès l'ouverture et se maintint constamment par la suite. Elle recevait une bonne part de son encouragement de New-York.

CURB DE MONTREAL
(Midi)

MONTREAL, 17. — Presque toutes les valeurs sur le curb de Montréal faisaient des gains ce matin. Dominion Stores gagnaient 5-8 a 20 5-8, tandis que Power Corporation privilégiées et Regent Knitting gagnaient chacun 1-2. Imperial Oil gagnait 1-8 à 14 3-8. Canadian Vinegars et British American Oil perdaient de petites sommes tandis que Walkerville Brewing était stationnaire à 9.00.

Dans la colonne des mines, Noranda gagnait 30 cents à 40.25 et Teck Hughes 5 cents à 6.00. Big Missouri, Read-Authier et Quebec Gold Mining gagnaient de 1 à 3 cents. Parkhill perdait 1 cent à 61.

MINES A TORONTO
(Midi)

TORONTO, 17. — L'intérêt se réveillait ce matin dans le marché de l'argent sur le marché des mines de Toronto. On a remarqué un gain de 28 cents. Cet intérêt subit a été déclanché par la politique de l'argent de Washington. L'or et les fondamentaux tenaient tête à l'argent mais ne faisaient que de petits gains, avec des virements plutôt peu substantiels.

Eldorado, Nipissing, Castle et les titres Great Bear Lake viraient en bonnes quantités.

UN RALLIEMENT SUR LE MARCHÉ DU BLÉ, HIER

Des nouvelles de mauvaise récoltes ont affermi la bourse du grain en fermeture à Winnipeg.

CHICAGO

WINNIPEG, 17 mai.—Les nouvelles de mauvaise récolte ont amené un ralliement sur le marché du blé à Winnipeg, hier, qui a poussé les prix 2 cents plus haut que les bas de la journée. Des gains nets de 1 à 1 1-2 cents la livre furent enregistrés.

Les options de mai fermèrent à 71 1-8, celles de juillet à 72 1-8 et celles d'octobre à 73 7-8. Le marché de Chicago a fermé deux cents plus haut et celui de Liverpool 1-2 d. de plus.

Prix au comptant:

BLE: No 1 dur, 74⅝; no 1 nord et sur voie, 71⅛; no 2 nord, 68⅛; no 3 nord, 65⅝; no 4 nord, 63⅞; no 5 ble, 60⅛; no 6, 56⅛; picotin, 49⅛; dur, 74⅛.

AVOINE: No 2 c.w., et sur voie, 34¾; no 3 c.w., 31⅞; picotin extra, 31¾; picotin no 1, 31¼; picotin no 2, 30½; rejete, 26¾.

ORGE: No 3 c.w. et sur voie, 38½, no 4 c.w., 36¼; no 5 c.w. 34½; no 6 c.w., 33¼.

LIN: No 1 c.w., et sur voie, 1.57¾, no 3 c.w., 1.53¾; no 3 c.w., et rejete, 1.53¾.

SEIGLE: No 2 c.w., 46¾.

LES OPTIONS

	Ouv.	Ferm.
BLE—		
Mai	70⅝-½	71⅛
Juillet	71⅝-½	72⅛-¼
Octobre	73-73¼	73¾-⅞
AVOINE—		
Mai	34⅝	34¾
Juillet	35½	35¾
Octobre	36¼	36⅝
ORGE—		
Mai	38⅛	38½
Juillet	39⅛	39½
Octobre	41¼	41½
LIN—		
Mai	..	157¾
Juillet	156	159
Octobre	154¾	157⅜
SEIGLE—		
Mai	..	46¾
Juillet	46¾	47¾
Octobre	48¾	49¾

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes

ACTIONS ORDINAIRES

	Taux Div.	Prix	Rend %
B. A. Oil	.80	14¼	5.61
B.C. Power "A"	1.50	28½	5.26
Bell Tel.	6.00	116	5.17
Build. Prod. "A"	1.00	23	4.35
Calgary Power	6.00	125	5.58
Can. Malting	1.50	31½	4.76
Can. North. Pow.	1.00	21	4.76
Can. Bronze	.60	24	2.50
Can. Converters	2.00	40	5.00
Dom. Bridge	2.00	33¾	5.93
Dom. Glass	5.00	88	5.67
Dom. Stores	1.20	19½	6.15
Dom. Textile	5.00	87	5.75
Imperial Oil	.50	14¼	3.51
Imperial Tobacco	.52½	10¾	4.80
(Extras inclus)			
Inter. Petroleum	1.12	26	4.31
McColl-Front.	.80	13½	5.93
Mont. Power	1.50	37¾	3.97
Mont. Tramways	9.00	116	7.76
Nat. Breweries	1.60	26¾	6.01
Ogilvie	8.00	200	4.00
Ottawa Power	6.00	86	6.98
Page Hersey	3.00	65	4.62
Penmans	3.00	60	5.00
Quebec Power	1.00	18	5.56
Shawinigan	.50	22½	2.22
So Can Power	.80	14½	5.52
Steel of Canada	1.20	35	3.43
BANQUES			
Montreal	8.00	192½	4.16
Nova Scotia	12.00	262	4.58
Commerce	8.00	155	5.13
Royale	8.00	162	4.94
Can. Nationale	10.00	142	7.04
PRIVILEGIES			
Can North Pow.	7.00	100	7.00
Can. Bronze	7.00	101	6.93
Can. Fair-Morse	6.00	65	9.23
Can. For. Invest.	8.00	100	8.00
Can. Gen. Elec.	3.50	60	5.83
Can. Hydro-Elec.	6.00	71½	8.39
Dom Glass	7.00	125	5.60
Dom. Textile	7.00	125	5.60
Goodyear	7.00	112½	6.22
Jamaica P.S.	7.00	100	7.00
Mont. Cottons	7.00	85	8.24
Nat. Breweries	1.75	35	5.33
Ogilvie	7.00	138	5.07
Ottawa Power	6.50	100	6.50
Penmans	6.00	100	6.00
Power Corp.	6.00	73¾	8.14
So Can. Power	6.00	87	6.90
Steel of Canada	1.75	37	4.73
Tuckett Tobacco	7.00	120½	5.81
Walker-Gooderham	1.00	16¼	6.15
MINES (Extras inclus)			
*Dome	1.80	37.00	4.89
Hollinger	.85	15.50	5.48
Lake Shore	3.00	48.50	6.19
*McIntyre	1.87	43.00	4.34
Pioneer B.C.	.42	12.25	3.42
Siscoe	.12	2.15	5.58
*Sylvanite	.05	2.50	2.00
Teck-Hughes	.60	6.00	10.00
*Wright Harg.	.27	3.75	3.03

LE MARCHÉ DES PRODUITS AU MÊME NIVEAU

Aucune fluctuation dans les prix du beurre, du fromage et des oeufs à Montréal.

LES VOLAILLES

MONTREAL, 17 avril.—Les prix ont subi peu de changmeent sur le marché des produits en gros, hier, à Montréal. Le marché était tranquille en somme. Le beurre, les oeufs, le fromage et les volailles n'ont pratiquement eu aucune fluctuation de prix.

CEREALES

Blé Nord No 1	80
Blé nord No 2	78
Avoine No2 c.w.	44
Avoine No 3 c.w.	41
Picotin No 1	40
Orge, No 3 c.w.	49
Blé d'Inde argentin	54

Farine de blé du printemps:

A Montréal:

1ère marque	$5.00
2e marque	$4.40
Au baril	$4.20

(Au baril, en sacs de jute, livraison en divers points de la région, moins 10 pour cent par baril, pour commandes au comptant.)

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, en lots partiels, au baril, $4.40 à $4.50.

Qualité de choix, en lots divers, au baril, $4.80 à $4.90.

Farine de maïs blanc, par baril, livraison faite $4.30

Engrais:—

Son	$19.25
Gru rouge	$20.25
Gru blanc	$23.25

(Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 20 cents par tonne pour commandes au comptant.)

Grains secs pour brasserie, $19 la tonne, au gros; $21 la tonne, au detail.

Avoine roulée, sac de 90 livres, livraison faite et compris les taxes de ventes, $2.85.

Foin en balles:

Foin No 2, extras	$16.00
Foin No 2	$15.00
Foin No 3	$13.50

(Prix à la tonne, f.a.b., wagons

LE BEURRE

Le beurre se vend 21 1-4c, la livre, au wagon ou en lots partiels, pour le No 1 pasteurisé.

Beurre solide vendu en petites quantités aux détaillants, 22c; beurre en moule, 23c.

LE FROMAGE

Fromage d'Ontario, 9 1-2c pour la production courante; 11 1-2 à 11 3-4c pour la production d'été le coloré, et 12 1-2 cents pour le blanc.

LES OEUFS

Les prix de gros, au wagon ou en lots partiels sont les suivants: A, gros, 19 1-2 à 20 c; A, moyens 18 1-2 à 19c; B, 17 1-2 à 18c; C, 16 à 16 1-2c.

Prix aux détaillants en petits lots:

Qualités:	
A—Gros	23
A—Moyens	21
B	20
C	19

Les oeufs A-1 sont cotés à 2 cents de plus que les A.

LES PATATES

Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick, 80 livres, No 1, 90 à 93c; 10 livres, choix, 17 à 18c; 15 livres, choix, pour boulanger, 28 à 29c; blanches de Québec, 80 lvs, no du Prince-Edouard, 90 lvs., No 1, $1.10 à $1.20. Patates nouvelles importées; de Floride, $2.50 à $2.75 la caisse de 50 livres; des Bermudes, $2.00 à $2.25 la caisse de 50 livres.

VOLAILLES

(Prix la livre aux détaillants, pour volailles plumées.)

		Qualité "A"
Volaille à rôtir		30
Volailles à bouillir	17	21
Poulets de choix	25	28
Poulets au lait	27	30
Dindes	22	23
Oies	16	17
Canetons du lac Brome	26	28
Canetons domestiques	17	18

La qualité "B" valait généralement 2 cents de moins que la qualité A.

Lisez les annonces de votre journal aujourd'hui. Elles vous feront économiser du temps, de l'argent et des peines et vous feront trouver le moyen de vivre mieux.

MARCHÉ LOCAL CONSIDÉRABLE AUJOURD'HUI

On ne remarque toutefois aucun changement appréciable dans les prix. Le porc monte.

LES FLEURs

Le marché local était considérable, ce matin, pour un jeudi. Malgré cela les prix se sont maintenus au même niveau et n'ont pas subi de fléchissement. Même on a remarqué une faible hausse dans le porc léger On notait, comme les semaines passées, une grosse offre de fleurs ou de plantes en pots.

PRODUITS LAITIERS

Beurre, livre	18 à 20
Crème, chopine	40-50c
Miel, 2 rayons	25c
Miel, 5 lvs	45c

OEUFS

A—Gros (spéciaux et extras la douzaine	18c
A—Moyen (frais premiers)	15c
A—Poulette (frais de)	13c

VIANDES

Agneau du printemps: la pièce	$3 à $3.50
Mouton:—	
Carcasse	6-7
Quartier de devant	4-5
Quartier de derrière	5-6c
Boeuf:—	
Carcasse	7-9c
Quartier de devant	5-6c
Quartier de derrière	9-10c
Porc léger:—	
Carcasse	11 à 12
Quartier de devant	8 à 9
Quartier de derrière	14 à 15
Porc lourd:—	
Carcasse	8-10c
Quartier de devant	6-7c
Quartier de derrière	8-10c
Veau:—	
Carcasse	5-6
Quartier de devant	3-4
Quartier de derrière	5-7

VOLAILLES

Poulets, la livre	20-23
Poules, liv.	15-16

FOIN AVOINE, PAILLE

Foin, tonne	$18-$20
Avoine, min.	40-45c
Paille, tonne	$8-$8.50

LEGUMES

Ail, tresse, chac.	15c
Atacas, pinte	10 à 12c
Betteraves, gallon	20c
Betterave, poche	$1.25
Carotte, gal., 20c; poche	$1.25
Choux, chac.	10 à 15c
Choux, la douzaine	$1.00 à $1.50
Céleri, paquet, 10-15c; douz.	$1.00 à $1.35.
Fèves, pinte	10c
Herbages, 3 paquets	0.10
Navet, chac. 5-10c.; poche	$1.50
Pois à soupe, pinte	0.10
Oignons, gal., 20c.; poche	$1.50
Panais, gal., 20c.; poche	$1.50
Patates, le gallon	15c.
la poche	$1.10 à $1.25
Poireau, paquet, 5c; doz.	35c

TABACS

Obourg, la liv.	25-50c
Belgique, extra, la liv.	25-50c
Champlain, la liv.	25-50c
Havane, la liv.	25-40c
Petit canadien, la liv.	30-60c
Parfum d'Italie, la lv.	50 à 70
Quesnel, la liv	30 à 60
Bleu, la liv.	15-30c
Rouge, la liv.	15-30c

OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Fourni au "Droit" par la maison John Graham & Cie, banquier en placements, 85, rue Sparks. Queen 6261.

Alta	4½	56	90.50	5.22
Alta	6	47	103.75	5.62
C.-B.	4½	53	87.50	5.57
C.-B.	5½	45	97.25	5.89
C.-B.	6	47	99.50	6.09
Man.	5	59	97.50	5.17
Man.	5½	55	98.50	5.62
Man.	6	47	102.50	5.76
N.-B.	4¾	60	106.50	4.31
N.-B.	5	63	111.00	4.31
N.-B.	5½	50	111.00	4.53
N.-E.	4½	43	104.75	3.92
N.-E.	5	60	113.00	4.15
Ont.	4	62	102.25	3.87
Ont.	4½	44	108.75	3.52
Ont.	5	60	115.50	4.03
Ont.	5½	46	113.75	4.10
Ont.	4½	50	106.25	3.98
Ont.	6	35	102.50	2.41
Ont.	6	41	113.00	3.75
Ont.	6	43	114.00	4.10
Ont. Hydro	3½-4-5	52	99.00	3.89
Ont. Hydro	4	57	102.50	3.82
Ont. Hydro	4¾	70	109.00	4.23
Quebec	4¼	53	106.00	3.85
Sask.	5	59	92.00	5.59
Sask.	5½	52	97.00	5.78
Sask.	6	52	101.00	5.92
Municipaux—				
Edmonton	5	43	90.50	6.29
Fredericton	4	46	98.50	4.15
Hamilton	5	43	104.75	4.35
Hull	4½	40	93.75	5.75
Hull	5	45	93.75	5.75
Montreal	5	45	102.75	4.66
Montreal	5	63	103.50	4.78
Ottawa	4½	45	104.50	4.00
Ottawa	6	46	118.50	4.08
Ottawa	5½	61	115.35	4.25
Quebec	5	38	101.00	4.75
Regina	5	45	87.50	6.62
Sherbrooke	5	63	102.75	4.82
Toronto	4½	53	103.75	4.17
Toronto	6	51	122.00	4.16
Toronto Guar.	4½	53	107.00	3.95
Vancouver	3½	43	85.75	5.53
Winnipeg	6	42	102.00	5.70

Strictement sujet au changement.

PRIX DES PRODUITS DÉLIVRÉS À TORONTO

TORONTO, 17. mai—Les "United Farmers Co-operative Co." a transmis les prix de gros suivants à la Presse Canadienne pour les produits délivrés aujourd'hui à Toronto.

Oeufs: qualité A, gros, 17c, la douz., moyens, 15c; qualité C, 14c.

Crème à fouetter, No 1, 21c.; lv., no 2, 19c.

Beurre No 1, solide, 22c; No 2, solide, 21 1-2c.

Pommes de terre d'Ontario, 80c le sac.

Prix des vendeurs pour fèves blanches triées à la main, en $1.10 le boisseau.

VENTES A TROIS HEURES

Cotes fournies par L.-G. BEAUBIEN, LTEE, Edifice Ottawa Electric, rue Sparks, Ottawa.

17 MAI

BOURSE DE NEW-YORK

Air Reduction	97
Allis-Chalmers	17
American Can Co	95½
Allied Chemical	134
Am. & For. Power	8¾
Am. Tel & Tel.	115⅞
Amer. W. Works	18⅜
Anaconda Copper	15¼
Atchison	56½
Atlantci Refining	25¼
Auburn	35¾
Baldwin Loco	11½
Baltimore & Ohio	24⅛
Bethlehem Steel	36
Borden Milk	25
Canadian Pacific	16¾
Canada Dry	23
Case Threshing	52½
Cerro de Pasco	35½
Chesa & Ohio	45
Chrysler Corpn	40⅛
Columbia Gas	12⅝
Continental Can	75¾
Consolidated Gas	33½
Dupont	85⅛
Freeport Texas	40
General Electric	20¾
General Motors	34
Godoyear Tire	30⅜
Intern. Harv	33⅞
Intern. Nickel	27¾
Int. Tel & Tel.	13
Kenn. Copper	20¾
Loew's Theatre	31⅛
Mack Trucks	27
Montgom Ward	26
Nat. Dairy Prod	16⅝
Nat. Power & Lgt	10⅝
New Haven	18
N.-York Central	29⅛
North American	17⅛
Northern Pacific	26¼
Pennsylvania Ry	31⅜
Phillips Pete	18⅜
Public Ser. Corp.	36⅝
Pullman	50¾
Radio Corpn	7⅞
Sears Roebuck	43⅞
Simmons Bed	17¼
Southern Pacific	23
Southern Rails	26
Standard Brands	20¼
Standard G. & El.	10⅞
Stand. Oil N.J.	42¾
Texas Gulf	34⅜
T. Roller Bear. Co	29
United Aircraft	21⅝
United Corp.	5⅜
Vanadium Steel	21½
Westinghouse	34⅜

CURB DE NEW-YORK

Woolworth Co	50¾
Am. Superpower	2½
Electric Bond & Sh.	15

L'argent a demande est a un p.c. Affaires a 11 h.: 180; a midi: 290; a 1 h.: 520; a 2 h.: 900 titres.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Obligations du Gouvernement fournies au "Droit" par la maison H. C. Monk et Cie, banquiers en placements, 75, rue Sparks, Ottawa, Q. 4830.

GOUVERNEMENT FEDERAL

Due			%	Demande	%
Revenu non taxable—					
Mars	1	1937	5	108.25	...
Dec.	1	1937	5½	110.87	...
Revenu taxable—					
Nov.	1	1934	5½	101.95	2.27
Oct.	15	1935	4	103.00	...
Nov.	16	1936	5	106.00	...
Oct.	15	1939	4	104.25	3.05
Sept.	1	1940	4½	106.50	3.29
Nov.	15	1941	5	109.15	3.52
Oct.	15	1943	5	109.50	3.74
Oct.	15	1944	4½	105.75	3.66
Oct.	15	1945	4	103.00	3.65
Fev.	1	1946	4½	106.75	3.78
Oct.	15	1952	4	103.00	3.77
Nov.	1	1956	4½	106.00	3.58
Nov.	1	1957	4½	106.00	4.08
Nov.	1	1959	4½	106.15	4.11
Nov.	1	1959	4½	106.15	3.94
Garantie par le gouvernement—					
C.N.R.		1951	4½	108.50	3.82
C.N.R.		1954	4½	103.50	4.23
C.N.R.		1954	5	112.50	4.05
C.N.R.		1955	4¾	111.25	3.93
C.N.R.		1956	4½	108.50	3.93
C.N.R.		1968	4½	107.00	4.11
C.N.R.		1969	5	113.75	4.23
C.N.S.		1969	5	113.75	4.23
Mont. Harbour		1969	5	114.00	4.22

MARCHÉ DE GROS DES FRUITS ET LÉGUMES

TORONTO, 17. mai. — Les prix suivants de gros pour les fruits et les légumes ont été fournis aujourd'hui par la maison White and Co.:

Fruits importés: citrons de Messine, No 1, $3.75 à $4 la caisse; citrons de Messine, No 2, $3.50 la caisse; pamplemousses de Floride $4.75 à $5 la caisse; oranges de la Californie, $4.50 à $5 la caisse; tomates de Cuba, $2.75 à $3 la caisse de 30 lvs.; échalottes de la Nouvelle-Orléans, 60 cents la douzaine; épinards, $1.50 la b.; Choux-fleurs, $2.35 à $2.50 la caisse; laitue de Californie, 6 dz, $5.50 à $5.75; pois verts vertes de Floride, $3.50 à $3.75 la manne; fèves au beurre de Floride, $4.50 la manne; ananas de Porto-Rico, caisse, de 30, $3.75; caisse de 24 et 18, $4.00; fraises de Floride, $3.75 à $4.00 la caisse; raisin argentin, boite de 20 livres, $3.00 a $3.50 la caisse; raisin argentin, boite de 20 livres, $3.00 à $3.25; carottes de Californie, 6 douz, $3.00; patates douces de la Californie, Californie, $3.25 à $4.00 la caisse de boite de 50 livres, $2.25; asperges de 12 bottes.

PRIX DES PRODUITS À MONTRÉAL

MONTREAL, 17. mai. — Les oeufs classés: A, gros, 19 1-2 à 20c; A moyens, 18 1-2 à 19c.; B, 17 1-2 à 18c; C, 16 à 16 1-2c.

Beurre: 21 1-2 cents.

Fromage ontarien, 9 1-2 à 9 3-4 c. pour la production courante.

Patates: Montagnes Vertes du N.-Brunswick, 80 livres, $1.00 à $1.05 10 lvs choix, 17 à 18c: 15 lvs choix, pour boulangers 27 à 28c, de l'ile du P. Edouard, 90 livres, $1.20 à $1.25 de Québec, 80 livres, 95c.

Le niveau du marché

NEW-YORK, 17. — Cotes moyennes des titres representatifs des services publics a la Bourse de New-York:

	Ind. 20	Ferr. 20	S.P. 20
Hier	85.9	43.6	66.4
Mardi	86.5	43.7	66.9
Il y a une semaine	89.2	44.9	67.3
Il y a un mois	97.0	50.1	74.1
Il y a un an	73.2	37.5	87.9
Il y a trois ans	109.3	76.0	164.1
Il y a sept ans	117.0	114.4	119.1
Haut, 1934	105.0	54.3	90.3
Bas, 1934	85.0	41.8	64.3
Haut 1933	102.1	58.0	113.7
Bas, 1933	42.3	23.5	61.1
Haut 1932	72.3	39.8	111.0
Bas, 1932	35.1	13.2	51.8

Funérialles du Dr Harwood

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 17— Des milliers de personnes ont assisté aujourd'hui aux funérailles du Dr Louis de Lotbinière Harwood, doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal et président de l'hôpital Notre-Dame. Le service a été chanté à la cathédrale St-Jacques par Son Ex. Mgr Deschamps, évèque auxiliaire de Montréal.

BOURSE DE MONTREAL

Cotes fournies par Langevin et Rainville, 46, rue Elgin, Ottawa.

Bathurst	7
Bell Telephone	116½
Brazilian	10¾
B. C. Packing	2⅞
B. C. Power "A"	28½
B. C. Power "B"	6⅛
Bruck Silk	18
Can. Car	7
Can. Car pr.	12¼
C. P. R.	16½
Can. Celanese	21½
Can. North Pow	21
Canada Cement	7⅞
C. Ind Alcohol	12
C. Ind. Alcohol B	11¼
Can. Hydro Pr.	72
Dom. Bridge	34
Dominion Steel	3⅞
Dom. Textile	87
Dryden	5¼
Hollinger	16.20
Howard Smith	10½
Int. Nickel	28
McColl-Frontenac	13½
Massey-Harris	5⅛
Montreal Power	37½
Nat. Breweries	27
Nat. Steel Car	14¼
Penman	62
Power Corp.	11
Quebec Power	18
Shawinigan	22½
Smelters	156½
St. Lawr. Corp.	3
St. Lawr. Pr.	11⅞
St. Lawr. Paper Pr.	24¼
Steel Co. of Can.	36
Win. Electric	3¼
BANQUES	
Commerce	151
Montréal	194
Nouvelle-Ecosse	261
Royale	160
Affaires à midi	5.256

CURB DE MONTREAL

Cotes fournies par Langevin et Rainville, 46 rue Elgin, Ottawa.

Brew. and Dist.	1.70
Beauharnois	6¾
Brewing Corp.	9⅛
Brew. Corp. P.	30
Cons. Paper	3⅜
Dist. Seagram	16⅝
Dom. Stores	20⅝
Fraser	9½
Ford Motor of Canada.	20¾
Imp. Tobacco	10¾
Int. Utilities "B"	85
Price	4½
Regent Knitting	4½
Robert Mitchel	6
Melchers "B"	7
Walk Gooderham	34
Walk. Gooderham P.	16
Walkerville Brew.	9.20
MINES	
Arno	4½
Big Missouri	32
Duparquet	14
Lebel Aro	15½
Noranda	41.15
Park Hill	60½
Quebec Gold	32
Siscoe	2.16
Stadacona	34½
Sullivan	35
HUILES	
Assos. Oil	22
B. A. Oil	14¼
Dalhousie	41
Home Oil	1.42
Imp. Oil	14½
Internt. Petr.	26½

Cotes fournies par Comba et Auger, Ltée, 46, rue Sparks, Ottawa, Ont., Téléphone Q. 4250-4251.

Acte Oil	24
Ajax Oil	1.10
Alta. Pac.	15
Ashley	1.10
Bear	42⅞
Barry-H.	14
B. Metals	1.50
Bobjo	44
Bunk Hill	3¾
Castle-T.	64
Cen. Pat.	66
Clericy	8
Coniagas	37.50
Eldorado	3.76
Falcon	3.85
Grenada	65
Hollinger	15.80
Howey	1.27
Kirk L.	52
Lake Shore	49.25
Lee Gold	13
Macassa	2.60
McMillan	66
McVittie	60
McWatters	38
Min. Corp.	1.92
Nipissing	2.30
Noranda	41.40
Paymaster	27
Pioneer	13.00
Premier	1.35
Reno Gold	97
San. Ant.	3.78
Sherritt	1.08
Sscoe	2.16
Stadacona	34
St. Anth.	51
Sudbury Basin	1.80
Sylvanite	2.68
Teck H.	1.10
Towagmac	55
Wh Eagle	37
Waite A. M.	1.27
Wr. Har.	1.90
Wayside	39½

Vente à midi: 1,125,000.

ENVOI DE BANANES

(Presse Canadienne)

PORT D'ESPAGNE, Trinidad, 17.— Le premier envoi de bananes au Canada, en vertu du nouvel accord entre le gouvernement de Trinidad et la Canadian Banana Company se fera samedi sur le vaisseau Lady Drake. Le bateau prendra aussi 11.000 tonnes de sucre d'ici et 1.000 tonnes de la Guyane Anglaise.

Songez au mille et un petits conforts de la vie qui vous entourent et que rien autre chose que les annonces du journal n'aurait pu mettre à votre portée. Continuez à lire les annonces. Hier n'est plus, ce sont les occasions de demain qui frappent à votre porte.

L'Histoire Illustrée de Maniwaki

ET DES PAROISSES DE LA VALLEE DE GATINEAU 1851-1933

Par M. Anastase Roy.

Il y a aussi des notes historiques très précieuses sur les villes d'Ottawa et de Hull.

$1.50 volume broché
$2.00 volume relié
(franco)

Chez l'auteur, M. A Roy, Maniwaki — ou à la Librairie du "Droit", 98, Georges, Ottawa.

1832 1934

De l'Expérierce

UN TRESOR d'expérience, le résultat de plus d'un siècle d'heureuses opérations de banque, devient une possession inestimable pour chaque client de cette banque.

Service mondial dans toutes les opérations de banque

D'un océan à l'autre au Canada

TERRE-NEUVE, LA JAMAIQUE, CUBA, PORTO-RICO, REPUBLIQUE DOMINICAINE

NEW YORK, CHICAGO, BOSTON, LONDRES, ANGLETERRE

The BANK of NOVA SCOTIA

PLUS D'UN SIECLE DE SERVICE DE BANQUE

34-8F

ENQUÊTE SUR LE TABAC FINIT AUJOURD'HUI

L'honorable Stevens dit que la loi de l'accise peut être une solution.

CAHAN, MATTHEWS

L'enquête du comité parlementaire sur le tabac s'est terminée aujourd'hui, bien qu'on ait laissé entendre qu'un enquêteur particulier pourrait être nommé pour obtenir des renseignements additionnels. Aujourd'hui, le comité Stevens a surtout entendu des dépositions des manufacturiers indépendants en réplique aux témoignages de l'Imperial Tobacco Company qui contrôle 70 pour cent du marché canadien.

L'honorable H.-H. Stevens, ministre du commerce et de l'industrie qui préside le comité parlementaire des achats massifs et des écarts dans les prix, a dit que la loi d'accise pourrait être la solution aux troubles dont se plaignent les manufacturiers indépendants et dont ils tiennent l'Imperial Tobacco responsable. Il souligna spécialement la section qui permet au gouvernement de révoquer un permis au manufacturier qui oblige ces achateurs et clients de ne vendre que ses produits. M. Stevens cita la loi durant le témoignage de M. John Hughes, un représentant des manufacturiers indépendants. M. Hughes dit qu'il ne pouvait se lier ou lier les autres "indépendants" pour s'aboucher avec les directeurs de l'Imperial Company au sujet d'une charte d'éthique commerciale.

Deux des trois ministres nommés par MR. Stewart, président de la W.-C. Macdonald Tobacco Company, ont témoigné hier devant le comité Stevens pour nier les allégations de M. Stewart. Ce furent l'honorable C.-H. Cahan, Secrétaire d'Etat, et l'honorable R.-C. Matthews, ministre du revenu national. M. Cahan dit qu'il était absent, en Europe, durant toute la période en question et M. Matthews rappela qu'il ne fut nommé à son poste qu'un an après la prétendue indiscrétion sur l'impôt des cigarettes.

Il ne fut pas jugé nécessaire d'appeler l'honorable E.-N. Rhodes, ministre des finances, actuellement en dheors de la ville. La déclaration de M. Stewart a été jugée comme une malheureuse méprise. Le rabais d'impôt avait été rétroactif de trois semaines, de sorte que les compagnies qui auraient pu avoir eu un "tuyau", n'auraient rien à gagner.

M. Earl Spafford, vice-président en charge des ventes à l'Imperial Tobacco, a dit aujourd'hui que sa compagnie vendait directement aux détaillants dans 26 pour cent de ses ventes. On a lu un télégramme du gérant de la compagnie à Toronto qui niait que son organisation eut enlevé la réclame des compagnies rivales. Le gérant de Toronto ajoutait que la compagnie L.-O. Grothée avait fait cela avant d'en venir à une entente avec l'Imperial Company, au sujet de la réclame.

Un relevé fait hier soir dans la région d'Ottawa et de Hull démontrait qu'il n'y avait pas de réclame de l'opposition dans les montres de l'Imperial et vice-versa. L'Imperial avait acheté les droits de ventes exclusives à l'Exposition Nationale de Toronto, dit M. Spafford tout en faisant des étalages des produits de ses rivales dans ses kiosques.

M. John Hughes, secrétaire-trésorier de la compagnie Grothé, dit que les méthodes de mise en vente et de réclame de l'Imperial étaient "extravagantes et effrénées. Il qualifia d'enfantillage la déclaration de M. Spafford à l'effet que les indépendants s'étaient rendus coupables de l'élimination de la réclame de l'Imperial. Mardi soir, il avait fait une tournée des étalages de cigarettes à Ottawa, dit-il, et il avait relevé plusieurs violations de la part de l'Imperial.

L'IMPERIAL REPOND

M. Earl Spafford, vice-président en charge des ventes de l'Imperial Tobacco, a nié que sa compagnie avait eu recours à des méthodes déloyales, quant aux moyens de ventes et d'annonces à l'étalage, à l'égard des compagnies rivales de tabac, quand il a comparu de nouveau, hier, devant le comité d'enquête sur l'écart des prix.

M. Spafford a dit que si des employés de l'imperial Tobacco se rendaient coupables de méthodes déloyales à l'égard de leurs concurrents, ils seraient réprimandés. Il a ajouté que le bureau-chef de la compagnie réprouvait tout manque de respect vis-à-vis les concurrents.

Comme Spafford faisait ensuite remarquer que certaines affirmations des compagnies rivales avaient été "insensées", l'hon. H. H. Stevens, président du comité, fit remarquer au vice-président de l'Imperial Tobacco que les témoins entendus la veille étaient des "hommes respectables".

Dans les conditions de vente de la compagnie, dit M. Spafford, on n'exige pas d'avoir 80 pour cent de tout l'espace pour faire l'étalage des produits de l'Imperial Tobacco. "Nous nous contenterions de 70 pour cent", ajouta le témoin.

— Vous n'avez qu'à admettre que c'est déjà chose faite lui fit remarquer M. Stevens. Que ce soit à votre connaissance ou non! Des hommes responsables sont venus, hier, témoigner en ce sens.

— Je vous prierais de croire que ça n'est pas à notre connaissance et que ce n'est pas notre façon d'agir, rétorqua M. Spafford.

— Voilà un bon point, fit remarquer l'hon. M. Stevens. Vous seriez stupide d'avouer que vous aviez donné instruction d'agir ainsi.

— En tout cas, reprit le vice-président de l'Imperial Tobacco, on n'a apporté aucune preuve que cela avait été fait. Si je pouvais avoir une déclaraiton assermentée à ce sujet, je ferais enquête immédiatement et si des dommages ont été causés, je verrais à ce que l'employé responsable d'un tel manque de loyauté à l'égard de nos concurrents, soit réprimandé.

— Si vous pouvez réfuter les déclarations qui ont été faites hier, nous serions heureux de vous fournir l'occasion de le faire, lui répondit l'hon. M. Stevens.

Le professeur Archibald Leitch fut le dernier témoin de la journée d'hier.

IL LAISSE $22.000

Feu James Alfred Devitt, ancien surintendant du parc Lansdowne, laisse une succession de $22.182 selon le testament déposé au greffe de la cour des tutelles. A la mort de la principale bénéficiaire, la veuve, le fils du défunt, le lieutenant-colonel E.-A.-A. Devitt, d'Ottawa, exécuteur testamentaire, héritera de la succession. Me J.-W York est le procureur de la succession.

L'EMPRUNT DE LA C.-ANGLAISE

Le premier ministre Pattulo, de la Colombie Anglaise, a repris aujourd'hui avec le premier ministre Bennett les pourparlers pour négocier un emprunt de $8.000.000 pour la Colombie.

DÉPART DE S. E. MGR G. FORBES CET APRÈS MIDI

Mgr l'Archevêque continu sa visite pastorale aujourd'hui, à Ste-Anne de Prescott.

Son Excellence Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa, a commencé aujourd'hui sa visite pastorale dans la partie sud-est du diocèse. Son Excellence sera accompagnée de son secrétaire, M. l'abbé René Martin et de M. l'abbé Rodrigue Glaude, curé de Gatineau Mills. Avant son départ de l'archevêché, à 2 heures cet après-midi, Mgr Forbes s'est rendu à la Basilique où il a récité les prières de l'itinéraire. Il était accompagné de MM. les abbés Martin et Glaude. Mgr J. Lebeau, P.D., chancelier du diocèse, M. le Chanoine O. Lalonde, curé de la Basilique et tous les autres prêtres de l'archevêché ont assisté à la cérémonie.

Son Excellence s'est rendu immédiatement à Ste-Anne de Prescott pour y faire sa visite pastorale Mgr l'archevêque se rendre vendredi à St-Eugène et samedi à Hawkesbury. Dimanche, il visite la paroisse de Vankleek Hill, et non Chute-à-Blondeau, comme il avait été annoncé tout d'abord. On sait que le curé de cette dernière paroisse, M. l'abbé Joseph Leclerc, est décédé la semaine dernière. Son successeur n'a pas encore été nommé. Monseigneur continuera ensuite ses visites dans les autres paroisses de la partie sud-est du diocèse.

POUR ÉVITER L'INONDATION PRINTANIÈRE

Travaux importants exécutés par la ville le long de la rivière Rideau.

BOUCHES D'EGOUT

La ville d'Ottawa ne veut pas être prise au dépourvu par les inondations de la rivière Rideau le printemps prochain. Elle vient de commencer des travaux de prévention à Ottawa-Est et à Ottawa-Sud. Il s'agit de hausser de quelques pieds les bouches du gros égout supplémentaire qui longe la rivière Rideau, bouches dans lesquelles les eaux de la rivière s'engouffrent au printemps. Cette situation a causé de graves inconvénients aux riverains tant a Ottawa-Sud qu'à Ottawa-est. L'eau refoulée dans les conduites pénétrait dans les caves et y causait des dégâts considérables.

La ville est en train d'élever les bouches d'égout au-dessus du plus haut niveau de la rivière, ce qui éliminera tout inconvénient de ce côté. Les travaux sont exécutés à la suite de nombreuses plaintes portées par ceux qui ont eu à souffrir de l'inondation de leurs caves par les égouts.

UNE INSTALLATION

Les autorités municipales ont aussi fait installer récemment sur le même tuyau d'égout, à Ottawa-est, une trappe d'urgence, destinée à décongestionner la conduite et la débarrasser de son surplus au printemps. Cette installation consiste en un tuyau supplémentaire et une grosse valve, qui permet au trop plein de la conduite de se déverser dans la rivière, sans que l'eau de la rivière y ait accès. Ce sera, croit-on, une importante amélioration.

Les travaux exécutés n'empêcheront aucunement la rivière de déborder. Le seul moyen d'y arriver serait de creuser le lit de la rivière ou encore de construire un mur de revêtement. La construction d'un tel mur, avec une promenade qui serait connue sous le nom de "Rideau" a déjà été proposée lors de l'élaboration des plans de travaux de secours.

PRESENTATION A M. BRITTAIN

Les collègues de M. E.-L. Brittain au ministère des finances, lui ont exprimé leurs meilleurs sentiments à l'occasion de sa retraite La présentation d'un cabaret en argent a été faite par l'honorable E. N. Rhodes, ministre des finances, de la part du personnel. La manifestation a eu lieu aux bureaux du ministre. M. Brittain remercia en termes appropriés.

L"annonce classée" est peu coûteuse et populaire - utilisez-la

MÉDECINS

Dr PHILIPPE BELANGER, 189 Laurier-est. Spécialité Chirurgie. Consultation, 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m. R. 468.

Dr J.-R. BELISLE, 15, Langevin, Hull. Médecine et chirurgie. Spécialité. Maladies des femmes, opératoires et non-opératoires. Sur rendez-vous. S. 3596

CLINIQUE DES MALADIES DE LA PEAU. Dirigée par le Dr A. SABETTA. Assistant Professeur de DERMATOLOGIE et SIPHLYLIGRAPHIE de l'Université de Montréal. Consultations sur rendez-vous. 188 Cooper, Queen 924

Dr R. CHEVRIER, 168 Daly, cine. Consultation, 2 à 4 et 7 Spécialités, Chirurgie et Médecine à 8 hres p.m. R. 796.

DR J. G. CORMIER, Oculiste. Edifice Ottawa Electric. Consultation, sur rendez-vous. Tél. Q. 1928. Rés. Sh. 3675-J.

Dr DE HAITRE, des hôpitaux de Paris, 161 Stewart. Spécialités. Chirurgie, Maladie des femmes, Maladie des organes génito-urinaires. Consultation, 2 à 4 hres 30 et 7 à 8 hres 30 p.m. R. 63.

Dr DELANEY, maladies genito-urinaires, maladies du sang. 551, rue Somerset, Q. 2891. Par engagements. 621

Dr A. DROUIN, 197 Rideau. Spécialité, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultation. 2 à 5 et 7 à 8 p.m. R. 4789.

DR J.-LEO LALONDE. Médecine, Maternité, Chirurgie, Rayon-X. Consultation, 1 à 3 p.m. et 7 à 8 p.m. 167 Boulevard St-Joseph, Sher. 5411.

Dr J.-L. LAMY, 211 Stewart. Spécialité, Chirurgie. Consultation. 2 à 4 et 7 à 8 p.m. R. 1818.

Dr J.-L. PICHETTE, des Hôpitaux de Paris, 126, Hôtel-de-Ville, Hull. Chirurgie-Médecine. Consultations: 1-3 et 7-8 p.m. Sh. 122.

Dr R.-E. VALIN, 165 Laurier-est. Spécialité, Chirurgie exclusivement. Consultation, 1 à 3 et 7 à 8 p.m. R. 34

AVOCATS

J.-NOEL BEAUCHAMP, C. R., Avocat, Québec-Ontario, 63 rue Principale, Hull. Sh. 1857.

E. R. E. CHEVRIER, C.R., M.P. Avocat, (J.-Emile Lacourcière, Avocat, Saskatchewan), Immeuble Plaza,

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., Avocat, Ontario-Québec, 18 rue Rideau. Queen 240.

DENTISTES

Dr L.-J. COTE, chirurgien-dentiste, 95 Rideau. Le soir sur rendez-vous. R. 319. 1174

A louer 38

LOGIS (cottage) six pièces. Loyer très raisonnable. S'adresser a 40 Chemin Dufferin, ou par téléphone R. 3657-J 38

CARTE D'AFFAIRE

P. Ladelpha
D.S.C.
Spécialiste pour les pieds.
100 Metcalfe
Q. 2154

CARTE D'AFFAIRE

A. MONETTE
Erable de montagne, $6.50 la corde.
61, rue St-Hyacinthe - Hull
Tél: Sh. 2380

Avis aux Propriétaires d'Immeubles

Les prix des matériaux de couvertures augmentent. Achetez la nécessaire maintenant — les prix sont plus bas qu'ils ne le seront.

J. R. DOUGLAS LTD.
Spécialiste en bardeaux d'asphalte et couvertures en goudron et gravois.
260, rue SLATER — Queen 2380

Décès 6

LEFEBVRE.—Louise Fortin, épouse de Amédée Lefebvre, décédée le 15 mai 1934, à l'âge de 64 ans. Funérailles vendredi matin à 7 h. 30 à l'église St-Rédempteur, Hull. Départ du cortège funèbre, 75 rue St-Henri, à 7 h. 15. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 607-6-114

Service anniversaire 9

GLAZER—Vendredi matin à 7 h. 30 à l'église St-François de Sales, Pointe-Gatineau, P.Q., sera chanté le service anniversaire de Madame Simon Glazer (née Alexina Allan). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 603-9-114

Monuments et cartes mortuaires

GRAVURE, dorure d'inscriptions et nettoyage de monuments au cimetière. Adressez-vous en toute confiance à J. P. Laurin, 95 rue Georges, Ottawa. Tél. Rid. 612. Ecrivez pour catalogue. 11

Amusement 13 a

THEATRE FRANCAIS: Programme double, mercredi et jeudi les 16 et 17 mai. "Dinner at 8", avec Mari Dressler, John Barrymore, Lionel Barrymore, Jean Harlow, etc., etc., et Grant Withers dans "Red Haired Alibi". 13a

THEATRE RIDEAU: Programme pour jeudi, vendredi et samedi. "Her Sweetheart" avec Marie Dressler et Lionel Barrymore. 13a

On demande 14

VIEIL OR. Comptant pour n'importe quoi en or ou argent, aussi or plaqué. Plus hauts prix. Canadian Gold Buying Co., 102, Bank, Chambre 6.

MEDECIN, excellent poste dans une campagne à quelques milles d'une ville considérable, où il y a un hôpital moderne avec salle de chirurgie. Collège classique. S'adresser au casier 59, Le Droit, Ottawa. 14-7

CHAISES de barbier, caisse enregistreuse, vitrines, balances, glacière, pupitre. On paiera comptant. Sher. 2292. 5728-14-118

Vieil Or 14a

LES PLUS HAUTS PRIX au Canada garantis, bijouterie, dents en or, argenterie, etc. Gold and Silver Market, 193 Sparks. Queen 7230. 14a

Servantes demandées 15

FILLE âgée, ou femme, avec expérience, pour Hôtel campagne. Proximité Ottawa. Sher. 5114. 603-15-115

Hommes demandés 20

BILINGUE, de 20 à 45 ans, pour ouvrage permanent. S'adresser à 8 h. 30, vendredi matin, à 193 Sparks, chambre 211. 609-20-114

Propriété à vendre 28

PROPRIETE, rapportait $75 par mois. Prix raisonnable pour prompt acheteur. 35 Marlborough Sud, Cornwall, Ont. 28

Terre à vendre 33

AVEC ou sans roulant. Pour informations écrire boîte postale 316, Poltimore, Qué. 5718-33-115

Appartements à louer 39

APPARTEMENT chauffé et éclairé. S'adresser à A. Laroche, 61 rue Frontenac, Sher. 5814. 39

NOUVELLEMENT décoré, chauffé, poêle électrique, 8 pièces. Belle localité. Prêt pour le 1er de juin. 102 rue Catherine, Rid. 3508-J. Prix, $30 par mois. 600-39

STUCCO, 7 pièces, planchers bois franc, garage, $23. Rideau 3997. 610-39-116

AVIS AUX CREANCIERS

Re: Succession ERNEST LEGENDRE, décédé

Les créanciers de feu Ernest Legendre de son vivant domicilié dans la cité d'Ottawa, barbier, décédé le 22 février, 1934, sont priés de remettre aux soussignés un état détaillé de leurs réclamations avec description de garanties s'il y a lieu, le tout assermenté selon la formule ordinaire.

Avis est par conséquent donné aux intéressés par l'exécutrice testamentaire du défunt, qu'elle procédera à la distribution des biens parmi les ayant-droit, après le 5 juin 1934, sans tenir compte des réclamations dont elle n'aura pas reçu avis.

DATE à Ottawa ce deuxième jour de mai, 1934.

CAPITAL TRUST CORPORATION LIMITED.
10 rue Metcalfe,
Ottawa, Ont.
Exécutrice testamentaire.

J. U. VINCENT, C.R.,
781½ rue Rideau,
Ottawa, Ont.
Procureur pour la Succession.

A vendre 25

CONSTRUCTION, matériaux de tous genres, bois, bois dur à planchers, bardeaux, planches Insull. M. Zagerman, Ltd., Bayview Road, Ottawa. Sher. 5204. 25

TRES BON POSTE de médecin à céder en ville. Cause de maladie. S'adresser Casier 20, Le Droit. 25

MATERIAUX de construction de tous genres, bois, bois dur a planchers, bardeaux, planches Insull. Baker Bros., 66, rue Booth, Sh. 5977. 25

SPECIAL, lit, sommier, matelas, $7.95. Slover Ltd., 61, rue York. 25

COURROIES et articles pour usines. Tous genres d'appareils et de machineries pour usines à des prix très raisonnables. M. Zagerman, Ltd., Chemin Bayview, Ottawa. Sher. 5204. 25

$10 CHACUN, pianos droits, modernes, sept seulement de ce groupe en assortiment. Aubaines. Empressez-vous. Conditions à débattre. Orme Limited, 175 Sparks. 25

MEUBLES, poêle, piano, chaise, table, vaisselle. 88 Cobourg, Appt. 2. Rideau 3047-M. 5579-25-114

CARROSSE, lit d'enfant, chaise roulante (marcheuse). S'adresser 49 Dollard, Hull. 5572-25-114

MEUBLES D'ETE: Chaises pliantes de pelouses, 98c; avec bras, $1.25; avec repose-pieds, $1.75; lits pliants de camp en acier avec matelas, $5.50. John Raper Limited, 177 rue Sparks. 25

CHEVROLET Coach 1929 avec licence de Québec 1934. Rideau 2606. 602-25-115

CARROSSE d'enfant, en bonne condition. S'adresser 44½ Délorimier, Hull. 613-25-116

MACHINE A COUDRE "Singer", $15. Sofa velours, $3.50. 171 Guigues. 612-25-116

TRAVERSE (Ferry). Cause de vente: vieillesse. S'adresser Avila Cousineau, Chute à Blondeau, Ont. 5797-25-114

Auto et Accessoires 54

AUTOS usagés, achetés au comptant, ou vendus à commission. Pas de modèles plus vieux que 1929. 244 Sparks. 54

VITRES de portes $2.50 posées. Spratt Auto Supply, 12, Chamberlain. C. 548. 2422-24

PARTIES D'AUTOS, autos usagés achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros., 3 rue Duke. Sher. 411. 54

VERNIER'S TIRE SHOP. Pneus, chambres à air, en assortiment. 324 Queen. Tél. Q. 686. 54

Fourrures 58

L. GIROUX.—Consultez-nous pour vos fourrures au plus tôt. Réduction spéciale. 164 St-Patrice, Rideau 5554. 58

DWORKINS, 256 rue Rideau. Rid. 1682. Manteaux, tours de cou et réparation, une spécialité. 11195-58

EMMAGASINAGE de fourrures. Assuré contre le feu, vol et mites. 2% de l'évaluation. Maurice Bédard, 137 Wright, Hull. Sher. 1637 Q. 7629.

MANTEAUX remis à neuf pour $15.00. Manteaux neufs vendus à termes. J. Blondeau, 81 rue Champlain, Hull. Tél. Sher. 481. 58

Glace à vendre 73

GLACE ANTIGERMES. Ecoutez l'irradiation du poste CKCO, les mardis et jeudis soirs, 7 heures à 7 h. 15 p.m. Téléphonez à Rideau 266. 73

A. ARTELL ICE CO., service courtois, qualité au prix le plus bas en ville. Sher. 1481. 73

GLACE PURE garantie, service courtois et empressé. Tél.: Rid. 503, Twin City Ice Co., Ltd. 73

GLACE naturelle bleue, claire, service prompt. Sabourin-Henry. C. 180. 73

Combustible 74

BOIS MOU, coupé, le voyage $2 et $3. Bois de 4 pieds, $6 et $6.50 la corde. L. Arvisais, 278 Maisonneuve, Hull, Sher. 2476. 74

BOIS, 4 pieds, sec, $5.50 la corde. Au voyage, coupé, $2 et $3. W. Arvisais, 258 Maisonneuve, Hull. Tél. Sher. 6062. 74

"SLABS" de pin, 4 pds, en lots de wagons. J. Dolan & Son. Rideau 1905. 74

OEUFS ET POUSSINS

ACHETEZ maintenant Oeufs d'Incubation, POUSSINS, Poules 2 à 5 semaines, Poulettes de 6 à 12 semaines, Qualité Souveraine. Troupeaux Eprouvés, D'Exposition et Sélectionnés pour ponte de Gros Oeufs toute l'année. 8 races. 20 ans de service. Catalogue gratis. Agents sérieux demandés. SOVEREIGN SIGNIFIE SATISFACTION. BASSE-COUR SOVEREIGN, 938 Blvd Gouin Est Montréal, Can.

VENTE PAR ENCAN

Lundi le 21 mai, à une heure et demie après-midi, au Coin Vinet, près de Hammond, Ont., les effets et bestiaux de J. A. Vinet, comme suit: Cinq vaches, volailles, attelages simple et double, tombereau, semeuse, herse, charrue, sleigh, fourche à foin, camion Ford, model T., deux balances, comptoirs, système de comptes McCaskey etc. Conditions de vente, Comptant.
Charles Lapierre.

SI VOUS

lisez chaque jour les ANNONCES CLASSEES, rapidement vous vous convaincrez de leur valeur. D'innombrables occasions y fourmillent. Tous les jours de nombreux lecteurs profitent de ces aubaines.

Dans ces colonnes d'annonces, vous trouverez tout ce qu'il vous faut.

CARTES D'AFFAIRES

MACHINISTES

McMULLEN-PERKINS, Ltée, machinerie, réparations. 433 ave Laurier-Ouest. Qu. 3220. 82

Thornton-Truman, Limited. — Clefs d'autos découpées suivant code. Queen 2091. 2426-82

DACTYLOGRAPHE

Nous vendons, réparons, louons toutes les marques. United Typewriter Company, Ltd., 248, Albert.

OPTOMETRISTE

R.-J. Bastien, R.O., spécialiste pour la vue. Consultation, 9 a.m. à 6 p.m., 166, R. 1676. 2357

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Emile Legault, électricien, 7 rue Guertin, Hull. Tél. Sher. 6125.

C.C.B. Electric Works. 378 Bank, Q. 858; soir, Q. 8388, C. 796.

Beaudry Electrique, filage, réparation électrique. Demandez nos prix. 370 Dalhousie. Rid. 4406. 1135

Personnel 75

HOPITAL PRIVE licencié. Garde-malade graduée en résidence. Invalides et convalescents. 62, rue Rideau Terrace, Ottawa. Rideau 290. 75

NOUS REPARONS les plumes-fontaines. Instruments Ltd., 240, rue Sparks. 2389-75

PERMANENTS à l'huile $1.00. Gratis: boîte de poudre avec permanent garanti de $2.00. 390 Champlain, Hull, Sher. 2980. 75

PERMANENTE, croquignoles, combinaison ou frisettes "bébé", $2. Jack's Beauty Parlor, 208 1-2 rue Sparks. 75

SPECIAL de 3 jours, permanents, $1.00 et plus. Demers, 279 St-Patrice. Rid. 5966. 611-75-119

CULTIVATEURS—AVICULTEURS ATTENTION

Pour vous renseigner sur l'élevage volailles et suivre les meilleures méthodes, abonnez-vous à seule revue Avicole Française au pays. Mensuelle, indispensable aux éleveurs. Prix 1 an 75, 2 ans $1.00. Agents sérieux demandés. Le Canada Avicole, Casier Postal 1485, Montréal, Can.

Les prochaines fêtes à Timmins

ANNIVERSAIRE DE LA DECOUVERTE DES MINES D'OR DANS LA REGION DE PORRCUPINE.

(Presse Canadienne)

TIMMINS, Ont., 17.— Ces fêtes s'ouvriront à Timmins le 23 mai et dureront jusqu'au 6 juin. Les Hon. Charles McCrea, ministre des Mines d'Ontario, et J.-E. Perreault, ministre des Mines de Québec, présideront l'inauguration le 23 mai. De superbes kiosques sont installés dans l'arène de Timmins. Tous pourront admirer les beaux étalages intéressants et instructifs des mines et des manufacturiers et la fameuse peinture mystérieuse: "L'Ombre de la Croix".

AU CONSEIL DE VILLE.

Le Conseil de Ville de Timmins tenait jeudi dernier son assemblée régulière. La population française de cette ville doit féliciter notre conseil municipal pour avoir adopté les résolutions suivantes:

Sur proposition de M. H. Châteauvert, secondé par M. D. Laprairie, les mots "Bienvenue" et "Aurevoir" seront placés sur l'enseigne qu'il y a actuellement à la sortie de la ville de Timmins, sur la grande route, où l'on avait écrit en anglais seulement les souhaits de bienvenue à ceux qui visitent notre ville.

De plus des inscriptions bilingues seront placées sur les façades de l'hôtel de ville et le poste des pompiers.

On décide aussi de construire une cuisine pour les touristes sur le parc du lac Gillies.

NAISSANCES.

Le 17 avril, à M. et Mme Théodore Blanchette (Valéda Tremblay), un fils, Joseph-Aurèle-Marcel. Parrain et marraine, Sylva Racicot et Marie Lavoie.

Le 3 mai, à M. et Mme Emile Evard (Yvonne Paré), un fils, Allen-Vernon. Parrain et marraine, Emile Enard et Thérèse Cousineau.

Le 4 mai, à M. et Mme Lionel Janisse (Blanche Gratton), un fils, Roderick-Ryan. Parrain et marraine, Léo Gratton et Hélène Gratton.

Le 7 mai, à M. et Mme Jean-Pierre Bouchard (Hélène Martin), un fils, Jean-Paul-Omer. Parrain et marraine, Omer Côté et Marie Bouchard.

Le 7 mai, à M. et Mme Joseph Landry (Cécile Cloutier), une fille, Marie-Germaine-Madeleine. Parrain et marraine, Albert Cloutier, Julie Cloutier.

DECES.

Le 14 mai, M. et Mme Lucien Groulx (M.-Jeanne Groulx), ont perdu leur bébé Jeannine, âgée de 5 mois.

Mme A.-W. Phillion est revenue en notre ville après avoir passé quelques mois chez sa fille, Mme Josaphat Cousineau, des Chutes l'Esturgeon.

HAMMOND, Ont.

HAMMOND, Ont., 17. — Madame Burgins Guindon a passé une semaine avec sa soeur, Mme Ernest Touchette, de Vaudreuil.

—Mme J. Lavictoire, Mlle Marie Lavictoire et M. Armand Lavictoire, de Rockland ont visité Mme Louis Gagné et M. J.-J. Guindon, dimanche dernier.

—Mlles Médora Charlebois et Maria Carrière, d'Ottawa, ont passé la fin de semaine dans leurs familles.

—M. et Mme Roméo Chénier, d'Ottawa et M. et Mme Eugène Potvin étaient chez M. A. Gendron, dimanche.

—M. Claude Diotte, de New-York, a visité sa mère, Mme J.-B. Diotte, lundi dernier.

Tarif des "Annonces Classées"

DECES remerciements, mariages fiançailles, service anniversaire, In memoriam, remerciements, etc. Payable strictement comptant, 75 sous. Insertion subséquentes 50c.

ANNONCES courantes ordinaires, calculer 6 mots la ligne.

Comptant: 1 Ins. la ligne . . 15c
" 3 Ins. la ligne . . 35c
" 6 Ins. la ligne . . 60c

Si non comptant 50% de surcharge. ANNONCES légales, et tout autre avis en caractère de six points, la ligne agate 15 sous.

IL FAUT que les annonces soient données avant 10 h. 30 a.m. et le samedi avant 9 h. 30 a.m.

PAS de commande pour moins de deux lignes.

TAUX pour annoncer régulièrement sur demande.

Pour tout malentendu les annonceurs sont priés de noter que Le Droit se réserve les droits suivants:

1—De classifier tout annonce.

2—De n'être responsable que d'une erreur. Téléphonez s'il y a erreur dans votre annonce.

Pour vous convaincre de l'efficacité, vous n'avez qu'à

APPELER RID. 514

LE SENAT

Il n'y a qu'une seule puissance spirituelle et matérielle, dans le monde, a déclaré le sénateur J.-J. Hughes, en parlant sur la résolution du général McRae, au Sénat, demandant que le Canada se retire de la Société des Nations. Faisant une revue des empires qui se sont succédé dans le monde, il a ajouté: "Je sais que des écrivains et des historiens ont traité des papes de gens ambitieux et dangereux, mais une nécessité sinon un devoir et je crois que l'intervention des papes dans les événements historiques était une nécessité sinon un devoir et qu'elle a eu une bonne part de succès".

Mme Cairine Wilson, membre du Sénat, a exprimé la même pensée, lorsqu'elle a dit: "Des empires ont disparu dans le passé mais celui qui a été fondé par le Prince de la Paix, reste debout". Mme Wilson et le sénateur Hughes ont été les deux seuls orateurs de l'après-midi.

Mme CAIRINE WILSON

En rouvrant le débat l'hon. Cairine Wilson a déclaré: "Des empires ont disparu dans le passé mais celui qui a été fondé par le prince de la Paix reste debout. Le Canada, un pays de multiples nationalités, débarrassé des rivalités qui ont fait de l'Europe un vaste champ de bataille, devrait user son influence pour amener le monde à réaliser l'inanité des guerres".

Parlant des arguments mis de l'avant par des orateurs précédents à l'effet que les guerres étaient plus humaines aujourd'hui, elle passe en revue les conditions existant en Crimée comme a pu le constater Florence Nightingale. "Parce que ces choses ont déjà existé, pourquoi existeraient-elles encore aujourd'hui", dit-elle. Quant à la question des armements, elle a été longuement discutés mais aucune solution n'a été offerte.

MANUFACTURES D'ARMES

Il a été prouvé que les manufactures d'armes anglaises avaient envoyé des fusils, des mitrailleuses et des obus aux pays de l'Amérique du sud et que, durant la dernière guerre, des soldats anglais avaient été tués par des munitions fabriquées en Angleterre. Si toutes les nations du monde s'engageaient à discontinuer de fabriquer des armes, alors la guerre pourrait cesser.

L'hon. Cairine Wilson a ensuite passé en revue l'oeuvre accomplie par la Société au point de vue humanitaire, la suppression du trafic des narcotiques, celle de la traite des blanches et autres puis elle a parlé de la menace du typhus en Europe orientale, montrant comment la Société avait établi un cordon sanitaire autour de la Pologne pour arrêter la marche de cette terrible maladie venue de Russie et avait réussi à l'enrayer. Elle a en terminant rendu hommage à la mémoire de Sir Arthur Currie dont la mort a été, d'après elle une grande perte pour le Canada.

UNE OPINION FAUSSE

L'hon. J.-J. Hughes déclare qu'il ne partage pas l'opinion de ceux qui prétendent que la guerre est devenue plus humaine et moins meurtrière, et il ne s'accorde pas non plus avec ceux qui disent que ce ne sont pas les armements qui sont la cause de la guerre. Quant à la Société, il dit que c'est une tentative qu'ont faite les gouvernements pour établir une autorité centrale dont les décisions devraient être respectées mais qu'aucune des grandes puissance n'a l'intention d'abdiquer ses droits de suzeraineté ou de se soumettre aux décisions de la Société si celles-ci touchent à leurs aspirations nationales.

Le sénateur Hughes est d'avis qu'il n'y a qu'une seule puissance spirituelle et matérielle. La Société n'a jamais eu de pouvoir matériel et très peu de pouvoir spirituel ou moral.

LES PAPES

Faisant une revue des empires qui se sont succédé dans le monde à travers les siècles, il dit: "Je sais que des écrivains et des historiens ont traité les papes de gens ambitieux et dangereux mais je crois que leur intervention était une nécessité sinon un devoir et qu'elle a eu une bonne part de succès".

Le sénateur Hughes dit que la Société ne peut pas réussir sans avoir le concours de toutes les nations. D'un autre côté, le monde est devenu si petit et la vie moderne si complexe qu'une Société des nations et une Cour de justice mondiale est aussi nécessaire au monde qu'une Cour Suprême à une nation.

SANCTION DES BILLS

Au cours de l'après-midi, Sir Lyman Duff, gouverneur général suppléant, est venu au Sénat sanctionner les bills suivants:

Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits.

Loi constituant en corporation l'évêque des régions arctiques pour l'Eglise anglicane au Canada.

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu (Impôt spécia).

Loi portant déduction sur la rémunération dans le service public.

Loi modifiant la Loi des serments d'allégeance.

Loi concernant "The Wawansea Mutual Insurance Company".

Loi concernant les fruits et le miel.

Loi pour faire droit à Archibald Bruce Elliott Smart.

Loi pour faire droit à Lilas Violet Grambell Reid.

Loi pour faire droit à Lily Archer Watson.

Loi pour faire droit à Annie Isabel Finning Meldrum.

Loi pour faire droit à Lois Theresa Malcom.

Loi pour faire droit à Helen Isabelle Smith Maybee.

Loi pour faire droit à Sybil Eileen Dyon Richardson.

Loi pour faire droit à Lucy Doris Cannon.

Loi pour faire droit à Bertha Alice Maher Burke.

Loi pour faire droit à William James Thistle.

Loi constituant en corporation la "Thousand Islands Bridge Company".

Loi modifiant la Loi des Lettres de change.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935.

Le Sénat s'ajourne à mardi après-midi à trois heures.

Vol commis à Limoges, Ont.

UN VOL POUR UNE VALEUR DE $15 AU MAGASIN DE M. P. PREVOST.

(De notre correspondant)

LIMOGES, 16. — Dimanche soir, le 13 courant des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. Philias Prévost et ont enlevé des cigares, cigarettes, chocolats et un peu de monnaie laissée dans un tiroir, le tout valant environ quinze dollars. On trouva une automobile dans un fossé, à environ 4 arpents de chez M. P. Prévost, que l'on suppose avoir été abandonnée par les voleurs. On apprit que cette auto était recherchée pa rla police d'Ottawa, ayant été volé à cet endroit et appartenant à MM. Aubry et Poirier, entrepreneurs.

Depuis le vol commis chez M. J. Dazé, l'automne dernier, jusqu'à il y a environ deux semaines, un constable bien armé et accompagné de son chiens passait les nuits à faire la garde dans le village. C'est malheureux qu'il ne fut plus en fonctions car tout le monde est d'opinion que les voleurs se seraient fait pincer..

M. Félix Bois, du village, âgé d'environ 74 ans, est décédé le 13 courant à l'hôpital St-Vincent d'Ottawa, où il était depuis quelques semaines. Ses funérailles auront lieu le 15 courant. Il laisse pour le pleurer son épouse, octogénaire et bien malade, ayant été administrée le jour même du décès de son époux. Nos sincères sympathies à la famille.

ST-ONGE, Ont.

STT-ONGE, Ont., 17. — Mlle Laurence Larocque, G. M., est à Ottawa, pour prendre soin de sa cousine, Mlle Lucille Lachance, d'Ottawa, qui a subi une opération.

C'est avec plaisir que nous apprenons le retour de Mme Albert Latrémouille, qui a subi une opération à l'hôpital général d'Ottawa. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MM. et Mmes Onésime et Olida Tessier sont allés à Cornwall où ils ont assisté aux funérailles de M. Adélard Tessier.

M. et Mme Wilfrid Rivais étaient à Cornwall, dimanche dernier.

Lisez les annonces. Dix minutes passées avec votre journal quotidien vous épargnent des heures à trotter aux magasins

Pour les Petits

SAVEZ-VOUS OBSERVER?

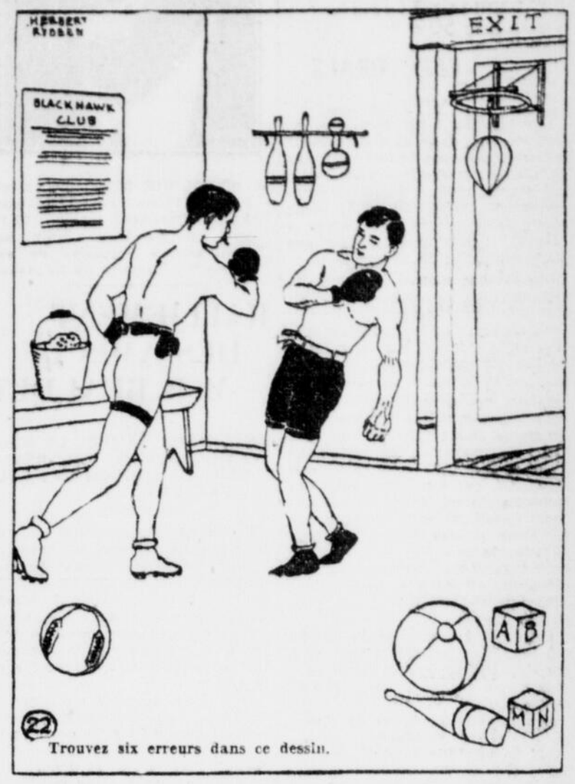

Trouvez six erreurs dans ce dessin.

Observer, c'est regarder deux fois, c'est voir pour tout de bon. Le tableau ci-dessus vous offre une rare occasion de constater si vous possédez ou non le don d'observation. Ainsi, l'auteur a volontairement mis des erreurs. Combien y en-t-il?

SOLUTION DU NO 21.

1—On ne joue pas au tennis sur un terrain de golf
2—Le mot "meet" est mal épelé.
3—Le filet a été gauchement dessiné.
4—Le compteur n'est pas à sa place.
5—Un des joueurs portes des gants qui ne conviennent pas à ce jeu
6—Sur l'échelle, on devrait lire: Mixed doubles.

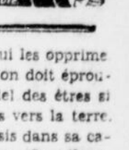

PEUILLETON DU "DROIT"

ABÉLI

Par A. DEVOILLE

No 28.

Mahva est saisi le premier, c'est un mâle et Mimika veut être servi avant Nanaa, la déesse femelle des Achantis. Surpris d'abord, l'enfant cherche à résister mais bientôt par cet instinct de servilisme que nous avons déjà signalé dans le noir, il se résigne à son sort. Abéli seule, émue, entraînée par l'affection fraternelle, veut s'élancer à son secours; dix paires de bras la retiennent et l'enchaînent à sa place. Il y a quelques semaines, Mahva était déjà dévoué à la mort; par suite habitude passive qu'il avait contractée dès le berceau, il allait alors à la boucherie, sans murmure et sans regret. Cette disposition se retrouve aujourd'hui. Dans sa petite tête, il se figure que Mimika le redemande; peut-être lui revient-il un sentiment de complaisance, d'avoir été choisi pour apaiser la colère du dieu.

Les négriers prenaient soin d'enlever à leurs nègres les couteaux ou tout autre instrument aigu ou tranchant qui pouvait être en leur possession. La mesure était sage: on craignait que ces malheureux n'en abusent, non contre eux-mêmes (l'idée du suicide est à peu près inconnue chez les sauvages) mais contre leurs maîtres, ou contre ceux de leurs semblables qu'ils pourraient avoir pris en haine. Cependant il se trouva un morceau de fer pointu, un débris de nous ne savons quoi, qu'une femme était parvenue à soustraire à la vigilance des gardes. Ce fut avec cet instrument que la barbare prêtresse songea à tuer sa victime. Après quelques rites et quelques invocations, elle commença par lui faire des incisions en diverses parties du corps; tous les nègres s'approchèrent alors; il y eut un véritable tumulte dans cet espace étroit; c'était à qui tremperait son doigt dans les plaies, à qui se barbouillerait la figure ou les mains de ce sang fumant. Mahva le regardait couler, puis roulait ses yeux à gauche et à droite, avec autant de calme que s'il se fût agi d'un autre; pas une plainte, pas un soupir ne lui échappait; il ne semblait pas qu'il éprouvât la moindre douleur. Mais bientôt la prêtresse dont la fureur croissait à mesure que le sacrifice se consommait, enfonça plus violemment son fer dans le corps du jeune Fanti; en même temps sa voix devenait plus haute, plus énergique; ses invocations au dieu prenaient une forme plus accentuée; elle se mit même à danser, en brandissant son arme ensanglantée, à bondir dans l'enceinte qui lui avait été faite, et qui bientôt s'élargit encore, à tel point que les nègres s'étouffaient les uns les autres pour lui faire place. Puis à chaque bond, à chaque prière, elle lardait la malheureuse victime sans plus faire attention où tombaient ses coups; en sorte que bientôt Mahva ne fut plus qu'une plaie. Et le délire et la furie gagnaient la foule, toutes ces têtes noires s'agitaient, grimaçaient d'une manière horrible; les bouches rugissaient les mains se levaient, les pieds trépignaient, c'était un transport, une frénésie indicibles. La chair se détachait sous le fer meurtrier et volait en lambeaux dans tous les coins sous les gestes triomphants de la mégère. Et la masse stupide, oubliant qu'elle n'est plus sous les baobabs ou sous les palmiers à honorer son dieu-serpent, mais au fond d'une cale et sous le poids des menaces, lâche alors la bride à sa fureur superstitieuse et hurle un hymne féroce où les cris de sang se mêlent aux inspirations d'une piété aveugle.

C'était ce bruit qui avait attiré Belidor, et après lui Macéda, armé de son fouet. Ils virent du premier coup d'oeil de quoi il s'agissait. Le premier se précipite là où le malheureux enfant subissait la rage de la prêtresse et, écartant violemment la mégère, il trouve Mahva épuisé de sang, affaibli, horriblement mutilé; c'est-à-dire une masse de chair meurtrie qui conserve à peine les traces de la forme humaine. En voyant venir son bienfaiteur, Abéli a aussi fendu la foule et a pu se jeter aux pieds du lieutenant, lui saisir la main, la serrer contre ses lèvres, exprimer par ses gestes, par ses soupirs et ses larmes la douleur qu'elle ressent. Pendant ce temps-là, Macéda faisait voltiger le chat sur l'assemblée, frappait avec une vigueur prodigieuse, en prononçant des imprécations et des menaces dans la langue sauvage. Et les stupides Africains, aussi muets, aussi lâches qu'ils étaient bruyants tout à l'heure, s'humilient, s'aplatissent sous les coups, sans oser dire un mot ou exprimer une plainte. Le délire frénétique avait fait place au silence de la peur.

Emu au delà de tout ce que l'on peut dire du spectacle qu'il a sous les yeux, Belidor ne perd cependant pas le sentiment de la piété chrétienne. La pensée lui vient d'administrer le baptême à son petit protégé mourant. Sans doute il y avait matière à discuter sur l'opportunité de cet acte. Mahva était adulte, il avait douze ans il ne savait pas le premier mot de la religion catholique; peut-être un théologien eût-il hésité à verser l'onde baptismale. Mais Belidor ne raisonna pas; ou s'il raisonna, il se dit à lui-même que ce pauvre innocent n'était pas fort différent de l'enfant qui vient de naître, sous le point de vue de l'ignorance et de la simplicité. Ce qui l'encouragea encore dans cette résolution subite ce fut le souvenir du signe de la croix qu'il avait vu gravé sur le dos de cet enfant et qu'il y recherchait aujourd'hui inutilement sous ses horribles blessures. Courant donc chercher de l'eau, il fit à Mahva un signe pour lui montrer le ciel, prononça une phrase ou deux en fanti et le baptisa. Le dernier regard du moribond fut pour son sauveur, puis pour le ciel; Isidore crut y lire qu'il avait compris la grâce qu'il venait de recevoir et qu'il en exprimait sa reconnaissance. Un instant après, le petit noir expira.

XII

D'UNE CALE A L'AUTRE

Cet événement attrista et consola tout à la fois Belidor. Si le lien d'affection qui l'attachait à Mahva était rompu, il aimait du moins à se persuader que la grâce du baptême aurait ouvert à cet enfant la porte de l'éternité bienheureuse. Dans sa situation actuelle, le jeune Espagnol était porté à s'élever aux pensées sérieuses. L'existence du marin produit toujours cet effet chez ceux qui ont l'esprit religieux. L'isolement où l'on se trouve de la société, l'incertitude de la vie, le spectacle de l'infini, tout porte à la réflexion et nourrit dans l'âme chrétienne les saintes inspirations de la foi. Belidor, élevé par une mère pieuse, sentait renaître en lui avec une vivacité nouvelle les sages instructions qu'il en avait reçues. A quoi tenaient ses jours? A l'épaisseur d'une planche, à un coup de vent. De quoi dépendait la fortune? D'une rencontre, d'un hasard. Il voyait, à cette heure même, s'évanouir tous les rêves dont on le berçait hier encore avec tant de confiance; où voyait un homme tomber tout à coup du faîte du bonheur à l'abîme du désespoir, toute une carrière de labeurs et de périls aboutir à la ruine et à l'indigence. Il y avait de quoi faire réfléchir. Quelques heures le séparaient encore du moment où il verrait passer dans les blancs de l'Epervier ces malheureux esclaves enfermés dans la Colombe. L'acte cruel qu'ils venaient de consommer diminuait, il est vrai, la sympathie qu'ils lui avaient d'abord inspirée. Mais fallait-il leur en vouloir? Ne devait-on pas plutôt les plaindre? L'ignorance profonde, l'affreuse superstition qui les dominent expliquent cet égarement; elles ne rendent que plus triste la situation de ces infortunés qui croient faire une chose agréable à la divinité en trempant leurs mains dans le sang de leurs semblables. Belidor conçoit à cette heure le zèle du missionnaire. Il comprend combien il y a de bonheur à éclaircir ces pauvres sauvages, à les arracher au joug qui les opprime. Il s'imagine la joie qu'on doit éprouver à élever vers le ciel des êtres si misérablement courbés vers la terre.

Le lieutenant est assis dans sa cabine près d'une lampe. Le silence règne dans la Colombe. Son oncle est affaissé sous le poids de l'ivresse, et attend dans une vague inquiétude le coup qui va le frapper. Les matelots vont et viennent sans rien dire, les uns chancelants par l'effet des libations et les autres se disposant à prendre place, s'il est possible, à bord de l'Epervier; fidèles en cela à la pratique de l'humanité, de se tourner toujours vers le soleil levant. Les noirs encore sous l'impression du chat sont plongés dans une torpeur muette. C'est en ce moment que Belidor ouvre non sans émotion la lettre que le corsaire lui a remise. Elle est bien de Manuéla. Dans un premier mouvement de défiance, il s'était figuré que le flibustier avait supposé une commission de la part de cette jeune fille, pour couvrir d'une apparence honnête son acte de piraterie. Mais non: Manuéla avait bien réellement vu Harry comme elle l'expliquait elle-même.

Commerçants, marchands pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

CONSERVATEURS ET LIBÉRAUX SONT HEUREUX

La date des élections provinciales permet une campagne de 33 jours.

LISTE ELECTORALE

Les libéraux aussi bien que les conservateurs de la capitale se sont déclarés également heureux du choix de la date des élections provinciales qui était attendue depuis si longtemps. En même temps les deux partis se préparent à se lancer à l'assaut vigoureusement pour une brève campagne de 33 jours.

Les candidats aussi bien que les fonctionnaires en charge de l'élection ont déclaré que tout était prêt. Dans Ottawa-Sud les candidats sont déjà choisis, tandis que dans Ottawa-Est les conservateurs choisiront leur porte-étendard ce soir et les libéraux, le 22 mai prochain.

Avec l'annonce des élections on a également donné instruction aux officiers-rapporteurs de mettre les énumérateurs à l'oeuvre le 22 mai prochain. Les listes électorales devront être complétées le samedi suivant, soit le 26 mai. Lorenzo Lafleur est officier rapporteur pour Ottawa-Est et l'échevin A.-E. Band pour Ottawa-Sud. Environ 700 énumérateurs devront être choisis, dont 300 pour Ottawa-Est et 360 pour Ottawa-Sud.

Dans plusieurs comtés du district d'Ottawa, les candidats sont déjà choisis. Il reste encore toutefois à choisir des candidats pour Russell et Carleton.

Heureux du choix de la date des élections

M. Arthur Ellis, candidat conservateur dans Ottawa-Sud, déclara que la date lui convenait absolument. "J'ai même déjà ouvert mes comités sur la rue Bank", dit-il. De son côté, son adversaire, M. P.-D. Wilson, dit qu'il était également prêt à faire la lutte. "Nous sommes heureux, nota-t-il, de savoir enfin la date des élections".

De son côté, M. E.-J. Labelle, président de l'Association conservatrice d'Ottawa-Est, déclara: "Nous tenons notre convention conservatrice, ce soir. Nous ouvrirons nos comités aussitôt après".

Cinq aspirants à la cnvention de Carleton

Cinq citoyens ont annoncé leur intention de poser leur candidature à la convention conservatrice du comté de Carleton. Ce sont: A.-H. Acres, député actuel du comté; Georges-F. Perley, de Woodroffe, qui fut pendant 10 ans secrétaire de l'association conservatrice d'Ottawa; le docteur F.-F. Kemp, de Richmond; Robert Green, de Twin Elm, et Archie Graham, de Westboro.

Les aspirants à la convention ont présenté leur programme à une assemblée tenue, hier soir, à l'hôtel de ville de Westboro.

L'association conservatrice du comté de Carleton tiendra une assemblée spéciale en fin de semaine pour choisir la date de la convention.

L'honorable Charles McCrea choisi candidat

SUDBURY, 17. — L'hon Charles McCrea a été choisi à l'unanimité candidat conservateur pour Sudbury à une convention qui a été tenue ici hier. M. McCrea représente ce comté depuis 1911 et fut nommé ministre des mines en 1923.

Le ministre répondit ensuite aux accusations de ceux qui murmurent parce qu'il ne résidait plus dans le district. Il traita la chose de potin de petite ville et dit qu'il devait avant tout se dévouer à la province entière.

Puis le ministre répondit aussi aux critiques libérales sur la dette provinciale. Il défendit aussi l'achat de l'Abitibi Power par l'Hydro. Il dit que cela permettrait aux mines de se développer davantage en ayant l'électricité à meilleur marché.

LES ELEVES DE

Mme Laurette Larocque-Auger

AU LITTLE THEATRE

Samedi, 19 Mai, à 8 heures

Matinée pour les enfants à 2 hres

"MIMI REÇOIT"

Comédie en un acte par les tout-petits

"ARGENT DE SUITE"

Comédie moderne par les élèves de l'Université

"IL ETAIT UNE BERGERE"

Comédie en vers par les élèves de l'Ecole du Spectacle de Montréal

Un extrait de "Femmes Savantes" de Molière; du "Misanthrope" de Molière; de "Polyeucte", de Corneille; de "La Nuit de Mai", de Musset.

POEMES - MUSIQUE - DECORS COSTUMES

Les billets sont en vente aux Librairies Lafontaine, à Ottawa, et Larocque, à Hull.

Prix des billets:

En matinée 15c
En soirée 75c
(Taxe comprise)

A PROPOS DU

RÉCITAL

de

Mme Laurette L.-Auger

Il est bien entendu que la représentation de la matinée est strictement pour les enfants. Nous ne refuserons pas l'entrée aux personnes accompagnant les enfants à condition, bien entendu, que ces personnes se présentent avec le billet de 75 sous. Les frais d'une telle organisation nous obligent malheureusement à cette nécessité.

IL SERA FETE

M. RODOLPHE BEAUDET, président de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens, sera fêté par ses nombreux amis, samedi soir, à l'occasion de son 52ème anniversaire de naissance.

RALLIEMENT DES AMIS DE M. R. BEAUDET

ON FETERA SAMEDI LE 52ème ANNIVERSAIRE DU PRESIDENT DE L'UNION DES CULTIVATEURS.

Un grand ralliement des amis de M. Rodolphe Beaudet, président de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens, aura lieu le samedi soir, 19 mai, à sa résidence, à Blackburn, Ont., pour fêter son 52ème anniversaire de naissance. Un goûter sera préparé par le Women's Institute, organisation féminine de la région.

Il y aura discours au cours de la soirée. Les amis de M. Beaudet veulent grouper à cette occasion un grand nombre de cultivateurs de Russell et Prescott, et donner à la réunion le cachet d'une manifestation de leur reconnaissance au président de l'Union des Cultivateurs.

800 PERSONNES A L'ASSEMBLEE...

(Suite de la 1ère page)

solution proposée par lui-même, et demandant à M. Bélanger de se retirer pour lui laisser le champ libre.

Quelques applaudissements éclatèrent, mais personne n'appuya la résolution de M. Auger.

Celui-ci, évidemment, jugea que sa résolution n'avait pas l'appui qu'il espérait et n'insista pas.

En plus de M. Bélanger, M. E.-O. Bertrand, député fédéral de Prescott, le Dr Raoul Hurtubise, député fédéral de Nipissing, et M. J. C. Allen, de Toronto, portèrent la parole et firent le procès de l'administration conservatrice en général et de l'administration de M. Henry en particulier.

Au début de l'assemblée, M. Bélanger fut interrompu à plusieurs reprises et interpellé par les partisans de M. Auger, mais à la fin du meeting, l'assemblée était décidée à exiger que les partisans de M. Auger se calment afin que les orateurs puissent être entendus.

M. Bélanger ne tarda pas à conquérir la sympathie de la foule qui ne lui ménagea pas ses applaudissements enthousiastes.

M. AURELIEN BELANGER

M. Bélanger rappela ses états de service. Il n'est pas un étranger à Hawkesbury, et il fut un temps où toute la population était avec lui comme un seul homme. Il a parlé aux plus jeunes dans leurs écoles, lorsque la minorité française souffrait aux mains d'un gouvernement conservateur. Il a le droit aujourd'hui de venir offrir son énergie et son coeur à la population de Prescott qu'il connait bien, et à qui il peut encore rendre des services. C'est à la population de Prescott de juger en dernier ressort, mais il a bien le droit de venir exposer ses vues à la population de Hawkesbury, sans qu'un adversaire s'imagine avoir des droits à ses assemblées, où il est chez-lui puisque il a défrayé le coût de la location de la salle, et que toute la tradition de la politique canadienne lui donne raison.

M. ALLEN

M. Allen, qui fut candidat de Sir Wilfrid Laurier à Toronto a rappelé à l'auditoire le fardeau énorme des conseils de comté qui doivent payer pour les routes des sommes énormes, alors que le gouvernement provincial perçoit tous les revenus de la taxe sur l'essence et sur la taxe de permis. Il a accusé le gouvernement d'extravagance et a affirmé que les intérêts de la dette provinciale accumulée depuis les 32 ans du régime conservateur, absorbe 45 pour cent du revenu annuel de la province.

Rappelant l'incident des $25.000 dollars que M. Henry avait oubliées", M. Allen dit que si M. Henry avait réellement oublié, il n'est certainement pas qualifié pour l'importante fonction qu'il exerce actuellement, parce que son manque de mémoire pourrait coûter cher à la province.

Dr HURTUBISE

Le Dr Hurtubise accusa le gouvernement d'imprévoyance et l'accusa d'avoir laissé les exploitants des forêts faire un gaspillage énorme de nos richesses nationales.

M. BERTRAND

M. Bertrand fit le procès de l'administration provinciale "qui a grevé le cultivateur de taxes qui le ruinent et lui rendent la position intenable".

L'assemblée était sous la présidence conjointe de M. O. Labelle, préfet de la ville de Hawkesbury, et de M. C.-E. Ménard.

Avis au Public

Toute personne ayant une connaissance POSITIVE d'abus du secours direct est invitée à nous la faire connaitre avec renseignements complets.

Ces renseignements seront tenus absolument confidentiels et aucun nom ne sera rendu public.

Des commentaires d'organisations de propriétaires, commerçants, etc., seront appréciés.

Adressez vos renseignements à

Investigateurs du Secours Direct,
Dépt. du Service Social,
rue Elgin.

INCENDIE AUX ENTREPÔTS DE M. C. PARADIS

Dégâts considérables causés par le feu, l'eau et la fumée, avenue Guigues.

LA NUIT DERNIERE

Des dommages de quelques milliers de dollars ont été causés par un violent incendie qui ravagea aux petites heures ce matin les entrepôts de M. Charles-A. Paradis, 240 avenue Guigues, propriétaire du magasin de vaisselle, verreries et articles de nouveautés, à 92 rue Rideau. Les entrepôts sont situés à l'arrière de la résidence de M. Paradis, sur l'avenue Guigues. Ils furent partiellement ruinés. Ils contenaient un stock évalué à 7.000 dollars et protégé par 5.000 dollars d'assurances. L'édifice, évalué à 3.000 dollars, portait 1.000 dollars d'assurances.

Interviewé par le représentant du "Droit", M. Paradis a déclaré qu'il lui est impossible pour le moment d'estimer le montant exact des dommages causés. Il lui faudra auparavant faire un relevé complet du stock endommagé. On croit cependant que les dommages causés par le feu, la fumée et l'eau s'élèveront de 3 à 4 milles dollars.

ORIGINE INCONNUE

Le feu se déclara à 3 heures ce matin dans un coin de garage trepôts, près d'une série de garage inoccupés. On en ignore l'origine. Les flammes se propagèrent rapidement dans les caisses de bois et de carton et le matériel d'emballage, ruinant des centaines de bibelots et autres articles de valeur. Heureusement, les pompiers maitrisèrent les flammes en peu de temps. A l'aide de deux jets d'eau, ils eurent raison du feu en moins de vingt minutes. Le chef Sam Blackler dirigea le travail des "avaleurs de fumée".

La famille Paradis a été éveillée quelques instants après le début de l'incendie. Les pompiers furent d'abord appelés sur les lieux par téléphone Trois alormes étaient sonnées peu de temps après à d'autres avertisseurs de la Basse-ville Les pompiers de plusieurs postes répondirent à l'appel et s'attaquèrent sans tarder au foyer de l'incendie. Leur excellent travail leur permit d'éviter des dégâts plus considérables. Le garage de M. Elie Huot, 232 avenue Guigues, situé tout près des entrepôts, n'a été que légèrement menacé. La résidence de M. Paradis n'a pas été en danger immédiat. L'incendie causa passablement d'excitation dans la Basse-Ville. La réflection du feu pouvait être vue de très loin.

DES VISITEURS

La famille Paradis ne fut pas forcée de quitter la maison. On vit qu'il n'y avait pas de danger immédiat pour la résidence. Il y avait treize personnes à la maison. M. et Mme Paradis et leur cinq enfants; M. J.-A. Desrivières, père de Mme Paradis, et cinq parents de l'extérieur qui étaient venus rendre visite à Mme J.-A. Desrivières, actuellement gravement malade à l'hôpital. M. et Mme Paradis dormaient au premier étage de la maison Ils furent éveillés par la cloche de la porte, sonnée par un passant. Tous les membres de la famille furent éveillés et eurent le temps de se vêtir Ils ne furent pas obligés cependant de quitter la maison.

La destruction des entrepôts est une lourde perte pour M. Paradis. La majeure partie des articles ruinés avaient été importés du Japon et d'Angleterre, et il faudra plusieurs mois avant de pouvoir les renouveler. Cependant, une bonne partie du stock a été épargnée par les flammes, et M. Paradis gardait une quantité considérable de marchandises à son magasin de la rue Rideau.

À VENDRE

FIXTURES de restaurant. S'adresser 163 Leduc, Hull. Sh. 2744. 15-114

UNE CAUSE CELEBRE

Jean Renaud

Drame en six parties
Représenté par le

Groupe St-Jean

Sous la direction artistique de F.-ERNEST ST-JEAN, ancien fondateur et directeur du cercle St-Jean

35 Personnages en Scène

Attraction spéciale durant les entr'actes

Les Trois Chanteurs de la Commission Canadienne de la Radio diffusion, sous la direction artistique de

M. WILFRID CHARETTE

Organiste de la Basilique exécuteront un programme choisi de leur répertoire.

Salle N.-Dame, Hull
LUNDI LE 21 MAI

Billets en vente chez A. Loyer, marchand de chaussures 135 Hôtel-de-Ville, Hull

Monument National
MARDI LE 22 MAI

Billets en vente chez L. Gaulin, Optométriste, coin Georges et Dalhousie

Sièges réservés: 50c-35c-25c

Venez passer une soirée agréable

LA VENTE DES ROSES DE DOLLARD PAR L'A.C.J.C.

Demain et samedi à Hull. — A la porte des églises d'Ottawa et de la région dimanche.

Comme par les années passées, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française fera ces jours-ci la vente des roses de Dollard à Ottawa, Hull et dans la région. La fête de Dollard sera célébrée le 24 mai. Tous les Canadiens-français sont instamment priés de porter fièrement à cette occasion la rose de Dollard, emblème de patriotisme, afin d'honorer la mémoire du héros du Long Sault.

C'est le seul appel public fait par l'A. C. J. C. dans la région. Les bénéfices de la vente serviront à venir en aide à cette oeuvre méritoire. Nul doute que le public accordera aux jeunes un encouragement aussi généreux qu'au cours des dernières années.

Inaugurée par l'A. C. J. C. il y a plusieurs années déjà, la vente des roses de Dollard pour le 24 mai se fait mantenant dans tous les centres Canadiens-français. La vente se fera vendredi et samedi dans les rues de Hull. Dans les paroisses d'Ottawa et de la région, les roses seront vendues dimanche, avant et après les messes, à la porte des églises. L'organisation générale est entre les mains du comité régional de l'A. C. J. C. Les différents cercles sont chargés de la vente dans leurs paroisses respectives. Que le mot d'ordre soit donné: "Portons la rose de Dollard le 24 mai".

Mis à l'amende

Pour avoir lancé des déchets de légume sur une rue du marché Rv. Max Rubien, 235 rue Clarence, a été condamné en cour de police ce matin à 3 dollars d'amende avec dépens. Un règlement municipal défend une telle négligence.

TUYAUX SURCHAUFFES

Des tuyaux surchauffés ont menacé de mettre le feu à la demeure de Mme Haak, 629 rue Chapel, vers 8 heurs ce matin. Les pompiers furent appelés sur les lieux. Ils firent disparaitre tout danger d'incendie.

M. et Madame Henry attendus sous peu

Son Excellence le ministre de France au Canada et Madame Charles-Arsène Henry, qui sont actuellement en vacances en France, sont attendus à Ottawa à la fin du mois. C'est ce que nous apprenons aujourd'hui à la Légation de France.

CHIEN ERRANT

Benjamin Edelson, 203 rue Friel, a dû payer une amende d'un dollar avec dépens en cour de police ce matin pour avoir laissé un chien errer dans la rue.

RÈGLEMENT DE L'ENTREPOSAGE DE L'ESSENCE

Il est discuté par les représentants de la ville et des compagnies.

DES SOUS-COMITES

"Si ce règlement est adopté, dit M. C. Hickman, président de l'Ottawa Paint Works, il nous faudra quitter la ville".

Le colonel Oliver, de Toronto, représentant des compagnies d'essence, opine que le règlement est beaucoup trop sévère.

Sur proposition du maire Nolan, deux sous-comités ont été nommés pour approfondir le règlement projeté et ils sont aujourd'hui occupés à l'étudier sérieusement.

En voici la composition:

Pour les marchands—MM. Oliver et P. Reynolds, représentant les compagnies d'essence; M. O.-A. Beach, des compagnies d'Ottawa; M. C. Hickman, représentant les peintures et dégraisseurs; M. G. Rich, représentant les marchands indépendants; M. J.-R. Welch, de l'Imperial Oil.

Pour la corporation—MM. W.-M. Johnston, J.-S. Shotwell, F.-B. Proctor, S. Lewis et A.-A. Pinard.

On espère que des résultats satisfaisants découleront des délibérations.

AIR FRAIS

La Ligue de Sécurité d'Ontario a publié le bulletin suivant:

L'AIR FRAIS est un des meilleurs remèdes dans le monde.

L'AIR FRAIS —en grande quantite — aide à tuer plusieurs des pires maladies.

Préparez-vous à laisser vos portes et fenêtres ouvertes aux brises en posant des moustiquaires.

De bons moustiquaires vous donneront beaucoup d'air frais et empêcheront les mouches d'envahir vos chambres.

Permettez-nous d'ajouter aux excellents conseils susmentionnés que nulle part dans la région d'Ottawa ne trouve-t-on l'air plus frais et plus propre qu'au parc de Britannia, le magnifique terrain d'amusement d'Ottawa.

La Cie des Tramways d'Ottawa

LE GRAND BLACKSTONE REÇU PAR LE CLUB 100

La soirée des dames, hier, au Club des 100, a été couronnée d'un vif succès au Château Laurier grâce au concours magique du célèbre Harry Blackstone, maitre en mystification et prestidigitateur. Trois Centurions, jouant au bridge avec le magicien, ont décidé de suivre des cours de vèze et de piccolo après avoir vu M. Blackstone gagner un "grand slam". Le booster de la soirée fut M. Gordon Clegg qui fit l'éloge du Centurion Harry Britton. L'ancien président Charles Hulse proposa la santé aux dames. Madame James Irving remercia en termes choisis. Madame Britton chanta, accompagnée par Madame R. Milliken, et Madame Harry Underwood récita quelques pièces de son répertoire comique. L'avocat Walter Schroeder, président, félicita les camarades Charles-P. McCarthy, chef de la police du comté, Jack Craig et Gordon Clegg pour avoir contribué au succès du gala. Il y eut dîner, bridge et séance récréative.

The RED & WHITE Stores

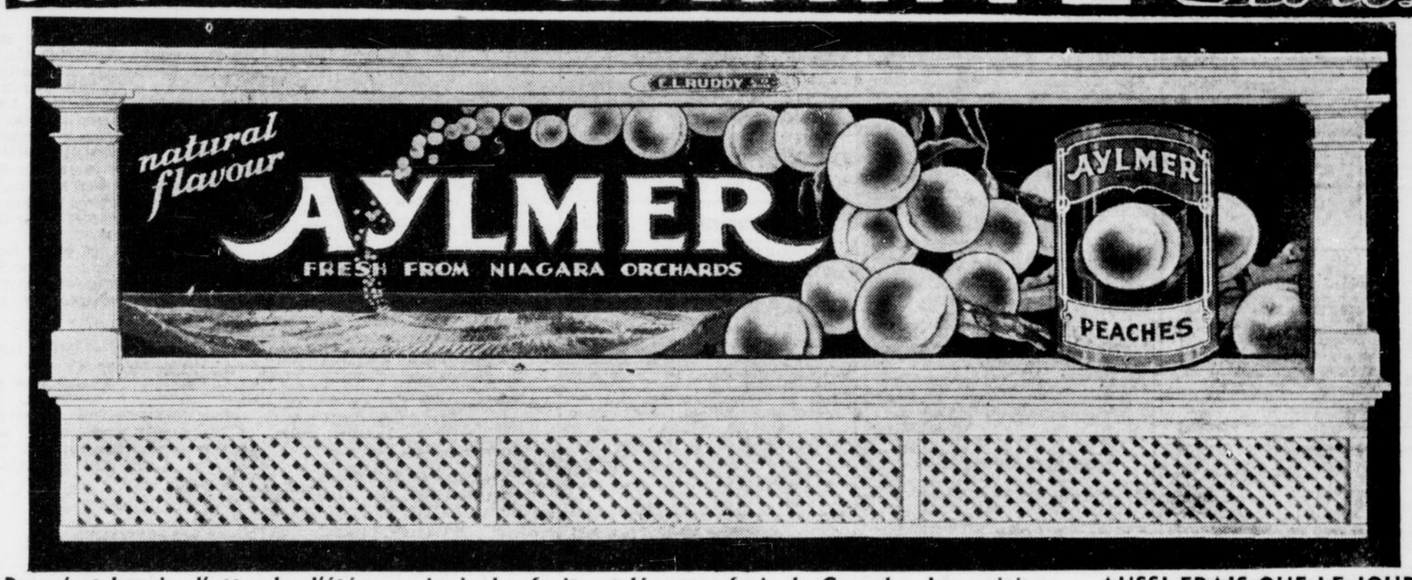

Pas n'est besoin d'attendre l'été pour jouir des fruits et légumes frais du Canada. Les voici QU'ILS FURENT MIS EN CONSERVE. Pêches, Poires, Framboises et autres délicieux fruits canadiens Aylmer. Appétissants légumes canadiens dans une grande variété, tous avec la "saveur naturelle". A ces prix d'aubaines, vous pouvez en commander à la douzaine.

AUSSI FRAIS QUE LE JOUR

SOUPES

3 pour 25c

A LA SAVEUR NATURELLE (Excepté au poulet)

Fèves au Lard Aylmer No 2½ Boite **2** pour **19c**

Aliments Aylmer pour Bébés — Betteraves - Pruneaux - Soupe - Epinards - Carottes - Pois - Asperges - Tomates, Abricots - Fèves. 4½ onces **2** pour **21c**

Fruits Aylmer pour Salade — Boite de 16 onces — LA COMBINAISON DE FRUITS PRETE A SERVIR. **27c**

Blé-d'Inde Golden Bantam "Aylmer" de Fantaisie — Boite No 2 — **15c** — Le hors-d'oeuvre par excellence.

ASPERGES COUPES de Choix "Aylmer" — Boite de 16 onces — **21c**

PECHES DE CHOIX Aylmer — Délicieuses, moitiées ou tranchées. Bte sq. No 2 — **19c**

Catsup

Bouteille de 12 onces **14c**

POIRES DE CHOIX (Bartlet) "AYLMER" No 2 Sq. **19c**

JUS DE TOMATES "Aylmer" Boite de 8 onces **4** pour **25c**

POULET DESOSSE "Aylmer" Boite de ½'s **29c**

EPINARDS DE FANTAISIE "Aylmer" Boite No 2 **15c**

Ananas Hachés "Aylmer" Boite de 16 onces **19c**

FRAISES ROUGES Columbia de Choix "Aylmer". No 2 Sq. **25c**

SAUCE CHILI "Aylmer" Bouteille de 12 onces **15c**

Savon Gold — Qualité aussi bonne que son nom. 5 pour **17c**

BISCUITS AU SODA McCormick — Marque Dainty **2** paquets pour **17c**

PISTACHES SALEES FRAICHES la livre **10c**

POUDRE A PATE "Red & White" Boite de 16 onces **25c** — Ne contient pas d'alum.

FLOCONS DE MAIS KELLOGG — KELLOGG'S CORN FLAKES **2** pour **17c**

Spaghetti Préparé "Clark" **2** boites No 1 **19c**

FRUITS - LEGUMES

ANANAS **2** pour **25c**

CHOUX La livre **4c**

ORANGES— Format moyen. La douzaine **25c**

Gros format. La douzaine **35c**

3 douzaines pour $1.00

BANANES— Gros format. La douzaine **25c**

Farine Pâtisserie "Red & White" Sac de 7 livres **19c**

GRAISSE PURE La livre **10c**

POUDRES A GELEES "Red & White" **4** paquets pour **25c**

Shredded WHEAT **2** pour **23c**

Sardines Jutland La boite **6c**

CACAO FRY Boite de ½ livre **23c**

Roman Meal du Dr Jackson

Roman Meal Ramekin

Mélangez bien avec ½ tasse de Patates et Carottes filamentées, 1 tasse de Roman Meal, oignon filamenté et lait. Salez au goût. Faites cuire 20 minutes durant dans un plat Ramekin graissé. Mettez des morceaux de bacon pour ajouter de la saveur. LE PAQUET **33c**

RINSO Petit **9c**

QUALITE DE CHOIX